Enseignement catholique actualités

www.enseignement-catholique.fr

N° 332, août-septembre 2009, 4,50 €

Développer le durable



Portrait
Agnès d'Andigné
Marraine
des enfants
d'Asie

Actualités
Accompagnement éducatif :
les collèges à nouveau mobilisés



Initiatives
La sophrologie
s'invite
à l'école



Réflexion
L'école
dans tous
les sens



Culture
Spectacle /
expos / cirque
Livres /
Multimédia

AUTO ET ÉCOLOGIE

Assurance auto : roulez vert et moins cher ! ...

Modifier ses comportements pour préserver l'environnement devient une nécessité.
Et en matière de transports, on peut faire beaucoup...
La GMF encourage les initiatives par des tarifs très attractifs.



Serec Communication - Photo Getty Images

On assiste à des changements de comportements durables des automobilistes français : 56% affirment rouler moins vite pour consommer moins de carburant, 39% disent moins utiliser leur voiture (1). Apparition de voitures hybrides, biocarburants, promotion du concept d'éco-conduite pour utiliser moins d'essence… Beaucoup plus qu'une mode, « l'écologie au volant » s'accompagne d'incitations fortes de la part des pouvoirs publics, comme en témoigne la mise en place, fin 2007, du bonus écologique.

ECOLOGIE ET ÉCONOMIES

Afin de soutenir ces comportements citoyens sur la route, la GMF a conçu AUTO PASS, un contrat d'assurance doté de garanties innovantes, à des tarifs adaptés à ces nouveaux usages. Petits rouleurs, utilisateurs des transports en commun et conducteurs de véhicules propres bénéficient de réductions significatives sur leur prime d'assurance. Au total, il est possible de vraiment réduire son budget assurance auto.
Economies d'énergie et mesures en faveur de l'écologie riment souvent avec maintien du pouvoir d'achat. C'est le cas à la GMF !

Marc Tellier, spécialiste auto à la GMF

« les + qui vous font gagner de l'argent »

« A la GMF, nous sommes bien conscients que les modes de vie ont évolué et que les comportements en matière de transports ont changé... Nous en avons tenu compte en concevant notre produit AUTO PASS. Avec le tarif ECO PASS, les usagers des transports en commun bénéficient d'une réduction de 10% sur leur cotisation (2). Cette réduction, ils peuvent la cumuler avec le tarif Bio Bonus, soit -5% supplémentaires pour les propriétaires de véhicules propres (3). Enfin, les petits rouleurs ne sont pas oubliés : ils profitent d'une ristourne de 10% sur leur prime s'ils font moins de 5 000 km par an en usage privé avec leur véhicule. Ajoutons que ces réductions s'effectuent sur la totalité de la cotisation, et non sur la seule responsabilité civile, comme cela arrive souvent... ».

LE BONUS ÉCOLOGIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le bonus écologique est l'une des incitations aux économies d'énergie lancées par les pouvoirs publics. Il est fondé sur les émissions de CO^2 des véhicules neufs :

- L'acquéreur d'un véhicule propre, c'est-à-dire qui émet moins de 130 grammes de CO^2 au km (soit environ 45% des ventes de voitures en 2008), peut percevoir, selon le type de voiture, de 200 à 5 000 € de bonus. Si, de plus, il met à la casse une auto de plus de 10 ans, il peut prétendre au super bonus de 1 000 € (4)

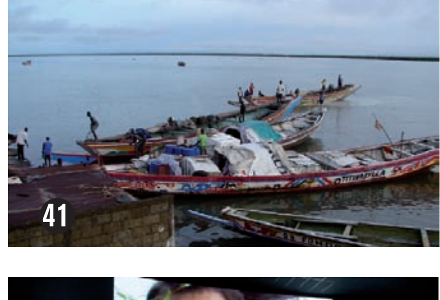
- A contrario, les achats de véhicules polluants (plus de 160 grammes de CO^2/km) sont pénalisés jusqu'à 2 600 €.

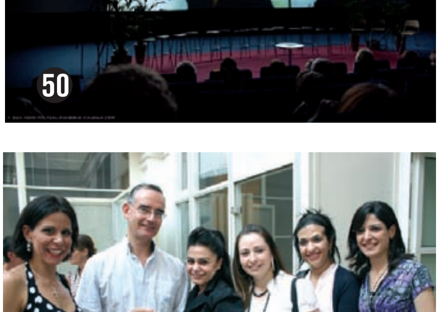


(1) source : Union française des industries pétrolières.
(2) sur présentation pour le conducteur principal (ni étudiant, ni lycéen) d'un abonnement annuel payant.
(3) véhicules de moins de 5 ans émettant moins de 120 g CO^2/km.
(4) depuis le 4/12/2008 et jusqu'à fin 2009, sauf disposition contraire.

SOMMAIRE





Couverture : F. Lacroix (illustration) ; E. du Closel, D. R. (photos). *Sommaire :* E. du Closel, V. Leray, A. Vairon, D. R.



Au centre de ce numéro : un cahier détachable

Développer le durable

Gandhi disait : « Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde. » Cela nous invite à ne pas produire moins, consommer moins, mais autrement. Cet autrement est à inventer. Et si la préparation de notre journée des communautés éducatives « À l'école de la liberté » nous donnait l'occasion de relire chaque projet éducatif... Dans la culture de l'instantanéité, développer le goût et une intelligence du durable chez les jeunes est une tâche désormais essentielle de l'école.

Ce numéro comporte un encart « Initiales » et un encart « La Croix » posés sur la page IV de couverture.



Pour vivre la démarche de l'année 2009-2010

« À L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ » : 4 € l'exemplaire

Nom / Établissement : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Souhaite recevoir : .... ex. de **« À L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ »** - Prix unitaire : 4 €.€

3,50 € l'exemplaire à partir de 10 exemplaires.

2 € l'exemplaire à partir de 100 exemplaires.

Ci-joint la somme de : .... €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.



Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC)

Directeur de la publication > Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef > Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint > Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction de ce numéro > Claude Berruer, Élisabeth du Closel, Véronique Glineur, Valérie Granger, José Guillemain, Danielle Lacroix, Florent Lacroix (illustrateur, étudiant en BTS communication), Marie Laumont, Virginie Leray, Irène de Palaminy, Françoise Récamier, Aurélie Sobocinski, Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer, Marie-Françoise Comte (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane, Jean-Noël Ravolet et Marianne Sarkissian (commandes)

Rédaction, administration et abonnements > 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax. : 01 46 34 72 79

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0411 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur > Vincent Imprimeries, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

Vivre d'une liberté intérieure

ÉRIC DE LABARRE

D. R.



Synonyme de liberté, d'expériences insolites, de rencontres nouvelles, le temps des vacances s'apparente au temps des possibles. Il ouvre l'esprit, il suscite l'initiative, il incite à l'audace. Le temps du travail ne serait-il, par contraste, que le temps des contraintes et de la routine ?

Toute activité professionnelle, même à l'école, appelle une certaine discipline, des gestes ou des actes conditionnés, des procédures et des évaluations. Cela ne signifie pas pour autant abdiquer l'intelligence, se priver de la créativité et renoncer à l'enthousiasme, en un mot faire son deuil de la liberté.

« Il s'agit de vous défaire [...] de l'homme ancien qui est en vous [...]. Laissez-vous guider intérieurement par un esprit renouvelé. » (Ep 4,22-23)

L'année scolaire sera l'occasion pour l'enseignement catholique, au détour du cinquantenaire de la loi Debré (31 décembre 1959), non seulement de rappeler le caractère essentiel d'une liberté scolaire intimement liée à la liberté de conscience, mais aussi de souligner l'opportunité d'une liberté qui fait une place, à côté des disciplines, des programmes, des résultats, aux projets originaux, à l'imagination, à l'initiative locale.

Cela impose bien sûr de résister à la tentation de l'uniformité et à la propension à la standardisation qui peuvent être tant le fait de l'enseignement catholique que de ses partenaires publics. Cela exige surtout d'investir le temps du travail de l'esprit « buissonnier » des vacances qui appelle à la découverte plutôt qu'à la reproduction. Cela suppose d'abord que chacun cultive cette liberté intérieure de l'esprit qui donne sens à ce que l'on fait, qui autorise l'initiative, qui permet de vivre en harmonie avec soi-même et donc avec les autres.

Que l'esprit des vacances irrigue le temps de l'école ! Bonne année scolaire à tous !

Éric de Labarre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

Pierre Daniel, un grand serviteur de l'enseignement catholique


D. R.

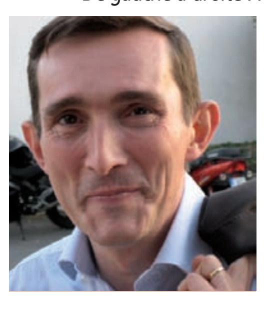
Décédé le 15 août 2009, à l'âge de 78 ans, Pierre Daniel a été un grand serviteur de l'enseignement catholique au travers de ses différents engagements. Tout d'abord au sein des Associations des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel), où il fut président de la Fedapel de Marseille en 1969, de l'Urapel d'Aix-Marseille en 1970 et membre du bureau national de l'Unapel en 1975. Il devient ensuite président de l'Unapel de 1980 à 1985, à un moment particulièrement crucial pour l'enseignement catholique, confronté à la volonté de l'Éducation nationale de réaliser un grand service public unifié et laïc. Pèlerin infatigable de l'Église, homme de rigueur et de conviction mais toujours prêt au dialogue, il succède enfin au père Cloupet, de 1994 à 1999, pour assurer la mission de secrétaire général de l'enseignement catholique.
Lorsque Pierre Daniel fut élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Mgr Michel Coloni eut ces mots pour le remercier : « *Vous avez le goût, le sens de l'œuvre collective, du travail en équipe. Quand vous évoquez la communauté éducative, maître mot de l'enseignement catholique, il ne s'agit pas seulement d'une théorie mais d'une méthode dont vous vous imposez à vous-même les exigences : l'école n'est la propriété exclusive d'aucun des groupes qui la constituent… Vous avez veillé à ce que tous respectent cette loi fondatrice. Cela requiert le respect des partenaires… Ce respect, vous l'avez toujours manifesté aux responsables de la société française alors même que vous débattiez avec eux pour leur faire admettre une perspective différente de la leur. Respecter, ce n'est pas abdiquer mais c'est admettre les responsabilités propres de chacun sans jamais s'enfermer exclusivement dans ses idées personnelles ou dans ses intérêts propres. Tous ceux qui ont négocié, parfois durement avec vous, en portent témoignage… La transcendance qui ouvre à la rencontre de tous et à un authentique universalisme n'est pas pour vous anonyme. Elle a un nom, celui de Jésus.* »
Aujourd'hui, c'est dFans la prière et dans la foi au Christ ressuscité que nous partageons avec lui, que nous pouvons rejoindre Pierre Daniel. Nous pensons particulièrement à lui, à son épouse et à toute sa famille.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique

Sgec-Formiris : arrivées

Après 40 années au service de l'enseignement catholique, **Gérard Tonneau**, directeur des études et de la prospective au Secrétariat général, a pris sa retraite en Centre Bretagne. Après avoir été enseignant de lettres modernes, responsable d'une Segpa dans le Nord puis directeur de l'Arpec[1] Nord - Pas-de-Calais, il avait rejoint l'Unapec[2], d'abord en tant que responsable de la pédagogie et de la formation, puis en tant qu'adjoint au secrétaire général. Membre de l'équipe du Secrétariat général de l'enseignement catholique depuis 2005, il a été l'auteur de nombreux rapports, l'animateur du réseau des observateurs Solfege et est à l'origine de la mise en route de la commission Prospective & Développement. Son successeur **Pierre Marsollier**, 40 ans, expert en stratégie de développement, a travaillé ces dernières années au service des collectivités territoriales en Provence-Alpes-Côte d'Azur (communauté d'agglomération du Pays d'Aix) ainsi qu'en Ile-de-France (mairie de Vincennes). Élève chez les Mennaisiens à Rennes et titulaire d'une licence de droit canonique, c'est par un fort attachement à la mission d'éducation de l'enseignement catholique qu'il souhaite contribuer au service de l'institution et à son pilotage stratégique.
Par ailleurs, quatre responsables de la fédération Formiris ont pris leur retraite. Il s'agit de **Michèle Marion**, coordonnatrice du FAR (Formation et accompagnement du réseau) ; **Michel Mathgen**, chargé de la communication ; **René Nouailhat**, responsable de la mission Enseignement et Religions (il reste cependant responsable de cette mission au Sgec) ; **Raymond Duittoz**, responsable de la mission Adaptation et scolarisation des élèves handicapés (ASH). Ainsi, depuis la rentrée, **Béatrice Mas** coordonne le FAR et **Patrick Karcz** le Plan national concerté (tout en restant directeur de Formiris Normandie). **Roger Gaborit**, secrétaire général de Formiris, assure, quant à lui, la responsabilité de la communication au niveau fédéral. On note aussi deux arrivées : **Stève Lepleux** (professeur de physique-chimie au lycée Bignon de Mortagne-au-Perche et membre de la commission enseignement du fait religieux pour la Normandie) est recruté pour la mission Enseignement et Religions et **François-Michel Pardon** (adjoint de direction à l'Institut de l'Oratoire à Caluire) pour la mission ASH.

De gauche à droite : Pierre Marsollier, Stève Lepleux, François-Régis Pardon




Photos : D. R.

1. Ancienne appellation des associations territoriales Formiris.
2. Ancienne appellation de la fédération Formiris.


Photos : D. R.

La rentrée du secrétaire général

Avec le remaniement ministériel de la fin de l'année scolaire et les nombreuses réformes en chantier, une rentrée chargée attend l'enseignement catholique. Parmi les dossiers prioritaires qui vont concentrer l'attention de son secrétaire général, la réforme de la formation des maîtres et ses modalités de financement occupent la première place.

Masterisation

« Nous sommes quasiment arrivés au bout du processus ! La participation que nous attendions de la part du ministère de l'Enseignement supérieur sera versée et l'ensemble du financement devrait être finalisé dans le cadre de la présentation de la loi de finances 2010 fin septembre », se réjouit le secrétaire général de l'enseignement catholique, Éric de Labarre. Ce financement proviendra de trois sources : des étudiants dont les frais d'inscription en master sont fixés à 1 000 euros hors cotisation Sécurité sociale, du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur.
Sans qu'un bilan définitif ait encore été établi concernant les inscriptions dans les sept nouveaux masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » mis en place à la rentrée 2009 par les instituts catholiques, il ressort *« globalement que pour les formations premier degré il y a eu une abondance de candidatures partout, très au-delà du taux d'inscriptions enregistré l'an dernier, à tel point qu'une sélection a été nécessaire et qu'en moyenne un candidat sur deux a été retenu »,* explique Éric de Labarre. Dans le second degré, en revanche, il y a plutôt *« pénurie ». « Le niveau d'inscriptions est extrêmement inégal selon les lieux, et au total bien en deçà des quelques milliers de candidatures que nous espérions »,* poursuit le secrétaire général qui impute cette situation *« au cafouillage autour de la mise en place de la masterisation qui a complètement déboussolé les étudiants »* ainsi qu'à *« l'absence de tradition de formation des enseignants du second degré au sein de l'enseignement catholique ».* À l'exception d'Angers, qui formait déjà des professeurs du second degré, où les chiffres sont bons et où une sélection a même été nécessaire, *« il va falloir partout ailleurs créer l'habitude, ce qui ne se fera pas spontanément »,* analyse le secrétaire général qui prévoit la reprise, dès janvier prochain, d'une campagne de communication à ce sujet. *(Lire aussi p. 12.)*

Lycée

La première rencontre avec le nouveau ministre de l'Éducation nationale, le 16 juillet, a été l'occasion pour le Sgec de remettre ses propositions pour la future réforme du lycée et de réaffirmer notamment la nécessité d'un pilotage de la réforme par l'aval, c'est-à-dire par la poursuite d'études et l'entrée dans le supérieur, et celle du maintien de la voie technologique. Dans le cadre de l'expérimentation qui débute à cette rentrée, 53 lycées de l'enseignement catholique ont été labellisés et feront l'objet d'un suivi régional tout au long de l'année ainsi que d'une journée nationale de bilan en février prochain.

Forfait communal

Le vote à l'Assemblée nationale de la proposition de loi du sénateur Jean-Claude Carle, portant sur le forfait communal et notamment la question des élèves non résidents, est inscrit à l'ordre du jour de la session extraordinaire de rentrée, le 28 septembre.

Prévoyance et paiement des heures de délégation

Ces deux dossiers consécutifs à l'application de la loi Censi de 2005 restent dans l'impasse. Les Urssaf procèdent à des redressements d'Ogec, liés aux cotisations payées par les établissements dans le cadre de l'accord de prévoyance consécutif à la loi Censi. S'agissant des heures de délégation, la situation a basculé depuis l'arrêt du 31 mars dernier de la Cour de cassation, exigeant le paiement des heures de délégation assurées par les maîtres agents publics de l'État par les établissements d'enseignement privé sous contrat alors qu'il n'existe aucun lien salarial entre les deux. *« Pour sortir de cette impasse, un groupe de travail doit être créé dans les semaines à venir rue de Grenelle »,* annonce Éric de Labarre.

Budget 2010

La question a été évoquée cet été avec le ministre de l'Éducation nationale alors qu'un point limite a été atteint cette année en matière de redéploiements, rappelle le secrétaire général, et qu'il s'agit d'éviter à tout prix de tendre davantage la situation dans les établissements. Dans le cadre du plan « Espoir Banlieues », dont il souhaite la reconduction, le Sgec a demandé 100 à 200 emplois au titre de la contribution de l'enseignement catholique.

Immobilier scolaire

Ce dossier crucial pour l'avenir de l'enseignement catholique devrait se concrétiser cette année. Alors qu'un grand nombre de petits et moyens établissements peinent à renouveler et même à maintenir leur patrimoine dans de bonnes conditions, *« il y a urgence à mutualiser les moyens et à rationnaliser la gestion du patrimoine de l'enseignement catholique »,* estime Éric de Labarre. Après avoir réalisé un état des lieux des besoins sur la question, des orientations concrètes devraient être prises à cette rentrée.

Aurélie Sobocinski

Accompagnement éducatif : les collèges à nouveau mobilisés

Accompagner l'enfant ou le jeune sur le chemin des apprentissages et sur le chemin de sa vie a toujours été la première préoccupation des éducateurs de l'enseignement catholique. On se félicite donc que cette exigence éducative soit désormais la loi commune et devienne une des obligations qui pèse aujourd'hui sur les collèges. [...] *Que l'enseignement catholique trouve dans l'accompagnement éducatif une nouvelle source de vitalité, de créativité et de cohérence de son projet éducatif »,* écrivait l'an dernier Éric de Labarre lors du lancement de cette dynamique dans les collèges. Un an après, il est possible de constater que de nombreux projets ont été menés à bien durant l'année scolaire, tant au travers d'actions d'aide aux devoirs et aux leçons, que d'activités culturelles et artistiques ou encore de pratiques sportives innovantes.


© Ugsel

L'Ugsel[1], chargée d'accompagner cette démarche, a dénombré plus de 3 700 projets. Selon Didier Rivereau, son secrétaire général, un premier bilan indique un taux élevé de participation des collèges puisque 72 % d'entre eux ont concrétisé des projets. Autre constat positif, les projets culturels représentent 50 % et les projets sportifs 30 %. Il relève ainsi avec satisfaction que *« les établissements ont véritablement mis en place un accompagnement éducatif sans le confondre pour autant avec le soutien scolaire qu'ils mettent en œuvre ».* Seule ombre au tableau dans cette opération, le retard des règlements prévus et admis. C'est à présent chose résolue, après la signature officielle de la convention qui lie désormais le Secrétariat général de l'enseignement catholique et le ministère de l'Éducation nationale. Le versement de la subvention d'un montant global de 8,6 millions d'euros, due au titre de l'année civile 2009, devrait intervenir à la fin du mois de septembre, alors que s'ouvre d'ores et déjà la prochaine campagne.

En effet, loin de devoir s'estomper et fort de la dynamique déjà engagée en 2008-2009, cet accompagnement éducatif est à renouveler et à développer pour l'année scolaire 2009-2010. Confiants dans le renouvellement de cette démarche, le Secrétariat général de l'enseignement catholique, l'Ugsel et les secrétaires généraux de Caec[2] avaient déjà invité les établissements, en fin d'année scolaire dernière, à préparer leurs projets en tenant compte des procédures de l'an passé. Les projets des établissements devant être remis aux recteurs des académies pour le 15 octobre 2009, les commissions académiques de l'accompagnement éducatif devront organiser prochainement le processus d'attribution de la subvention et indiquer les démarches à entreprendre. Yann Diraison, délégué général aux ressources humaines de l'enseignement catholique, a confirmé que cette subvention devrait être reconduite à hauteur de 9 millions d'euros, en tenant compte des mesures de régulation budgétaire. Aussi, l'Ugsel entend mettre en place une nouvelle mobilisation en ce début d'année scolaire. Elle prendra forme à l'issue de la réunion du 11 septembre 2009 avec l'ensemble des référents enseignement catholique de ce dispositif. **AS**

1. Union générale sportive de l'enseignement libre.
2. Comité national de l'enseignement catholique.

Les informations nécessaires – présentation de la campagne, calendriers, dossiers d'appel à projets, coordonnées des référents… – sont disponibles et téléchargeables sur le site : www.ugsel.org

Des chargés de mission pour les diocèses

Présenté au Cnec[1] le 20 mars dernier, le texte élaboré par le Sgec[2] sur les animateurs-formateurs des diocèses n'avait pas fait l'unanimité. Les représentants de l'Urcec[3], de Formiris et des syndicats de chefs d'établissement avaient souhaité que certains points soient précisés. Claude Berruer, adjoint au secrétaire général, a été la cheville ouvrière de ce travail d'ajustement auquel ont été associés les partenaires qui voulaient introduire des amendements. Le 3 juillet dernier, une nouvelle version de ce texte, intitulé « Les services d'animation dans l'enseignement catholique - principes organisateurs et statut des chargés de mission[4] », a été adoptée lors du dernier Cnec.


D.R.
Denis Herbert, président de l'Anafec.

Première nouveauté, le changement d'appellation : les animateurs-formateurs sont rebaptisés « chargés de mission ». Concernant la partie statutaire du texte, aucun changement n'a été fait dans la version du 20 mars 2009. Le texte rappelle surtout que le travail des chargés de mission ne peut s'exercer que dans le respect des prérogatives de chacun. Ainsi, il est précisé – dans la partie concernant l'animation au niveau des établissements, qu'*« en concertation avec les chefs d'établissement et en accord avec la tutelle concernée, le chargé de mission aide le chef d'établissement à mettre en œuvre sa responsabilité pédagogique et éducative ».* Pour Yves-Jean Thomas, président du Snceel[5], on est arrivé à *« un bon texte d'équilibre. Il ne faut*

pas oublier que la responsabilité du chef d'établissement reste première ». Même satisfaction du côté de l'Urcec : *« Chacun retrouve sa place dans le grand tissu de l'enseignement catholique »,* a déclaré, le 2 juillet, sœur Nadia Aidjian. Du côté des animateurs-formateurs, c'est aussi une satisfaction de voir confirmés leurs quatre champs de responsabilité : la promotion de l'enseignement catholique dans ses dimensions diocésaine et régionale ; l'animation éducative et pédagogique ; la gestion des ressources humaines ; la participation à la politique de formation. *« Ce texte nous permet d'ouvrir sur l'avenir avec confiance et optimisme. Sa mise en œuvre ne pourra se faire que dans les réalités locales avec les différents partenaires concernés »,* explique Denis Herbert, président de l'Anafec[6]. Celui-ci n'a pas manqué toutefois d'être surpris par l'écart qui peut exister entre ce qui se vit sur le terrain, où l'on travaille dans la confiance, et les réactions de certains membres du Cnec. *« Il fallait prendre le temps de se parler pour éviter tout malentendu,* a-t-il conclu. *Voilà qui est fait et qui est à poursuivre…»*. **SH**

1. Comité national de l'enseignement catholique.
2. Secrétariat général de l'enseignement catholique.
3. Union des réseaux congréganistes dans l'enseignement catholique.
4. Ce texte sera publié en septembre.
5. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.
6. Association nationale des animateurs-formateurs de l'enseignement catholique.

L'organisation territoriale à l'étude

Parmi les chantiers de l'année, l'enseignement catholique entend privilégier une réflexion sur son organisation territoriale. Cette démarche vise à étudier comment renforcer la vitalité de chacun des établissements, son autonomie et sa dynamique pastorale reliée à son diocèse d'appartenance, tout en veillant à une mise en réseau, à une mutualisation et à une solidarité devenues de plus en plus indispensables pour répondre aux attentes et aux exigences académiques et régionales. Cette étude s'élaborera d'une façon pragmatique et débutera par un diagnostic des fonctionnements actuels. **AS**

Un texte de référence pour l'annonce de l'Évangile


D.R.

D.R.

Mgr Éric Aumonier et Claude Berruer ont piloté les deux groupes de travail.

Bonne nouvelle : les établissements catholiques ont désormais un texte sur lequel s'appuyer pour l'annonce explicite de l'Évangile[1]. Adopté par le Cnec[2] du 3 juillet dernier, *« il actualise cette question en fonction du nouveau contexte »,* a souligné Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique. Et de rappeler que *« depuis le* Guide pastoral *de Paul Lamotte, édité il y a 20 ans, aucun texte n'avait été publié »*. Deux groupes de travail l'ont élaboré : le premier, piloté par Claude Berruer, adjoint au secrétaire général, réunissait les instances de l'enseignement catholique ; le deuxième, animé par Mgr Aumonier, était composé de membres de l'épiscopat et d'experts, avec Claude Berruer pour faire le lien. Le résultat est un texte de qualité, dense de 33 pages. Il pourra sembler difficile à certains, aussi Claude Berruer a-t-il déjà en projet *« d'élaborer un outil complémentaire avec des extraits et des grilles d'appropriation pour différents acteurs »*.

Le texte est composé d'un préambule et de trois parties : « Nature et spécificité de l'annonce de l'Évangile » ; « L'animation de la communauté éducative par des propositions diversifiées » ; « Préconisations ». Sans compter des annexes précieuses qui présentent, par exemple, le parcours de culture chrétienne *Anne et Léo* ou encore des fiches sur l'accueil des musulmans en école catholique. Le préambule rappelle avec force que cette annonce ne se surajoute pas à la formation à la culture mais en fait partie intégrante : *« L'annonce de l'Évangile passe par l'homme, et dans une école, par le service de l'homme qu'est la tâche éducative »*. La première partie présente le contexte dans lequel a lieu cette annonce : dans des établissements ouverts à tous, reflet d'une société multiculturelle et plurireligieuse. Une pastorale de la proposition se déploie alors pour répondre à des demandes hétérogènes. Son objectif premier : contribuer à l'éducation à la liberté. Car, comme le rappelle *Gaudium et Spes*, auquel il est fait mention : *« La dignité de l'homme exige […] de lui qu'il agisse selon un choix conscient et libre, mû et déterminé par une conviction personnelle et non sous le seul effet de poussées instinctives ou d'une contrainte extérieure »*. La deuxième partie insiste sur l'idée qu'il ne faut pas confier l'annonce à quelques spécialistes mais mobiliser toute une équipe. Les chrétiens de la communauté ne sont pas les seuls impliqués, chacun peut faire des propositions dans les différents champs concernés : culture religieuse, culture chrétienne, catéchèse… Enfin, la troisième partie recense cinq conditions pour favoriser l'annonce : honorer la dimension spirituelle de tout être humain, animer la communauté éducative, former des acteurs, transmettre à chaque élève la culture chrétienne, s'insérer dans l'Église diocésaine pour fédérer les acteurs et mutualiser les ressources locales.

« Le fait même qu'existe un tel texte émanant de l'enseignement catholique me paraît très important, s'est félicité Éric Aumonier, *il arrive au bon moment ! »*. *« Reste maintenant aux établissements à se l'approprier »,* a conclu Éric de Labarre qui invite chacun à l'approfondir, voire à l'enrichir. **SH**

1. Intitulé « L'annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement », il sera publié en octobre.
2. Comité national de l'enseignement catholique.

Cnec : un texte sur l'orientation

« Rendre chacun acteur de ses choix. » Telle est la visée du nouveau texte dédié à l'accompagnement à l'orientation, voté à l'unanimité par le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) le 3 juillet dernier.

Alors que depuis la rentrée 2008, les orientations ministérielles œuvrent dans le sens d'un renforcement de l'accompagnement individualisé, et que le délégué interministériel à l'orientation *(cf. page ci-contre)* a publié en mai un rapport esquissant 26 pistes *« pour une transition réussie du lycée vers l'enseignement supérieur[1] », « il était important pour l'enseignement catholique de renouveler et de préciser ses propositions en faisant valoir sa démarche spécifique »*, a souligné son secrétaire général, Éric de Labarre. Et d'ajouter : *« Grâce à ce texte, nous nous inscrivons dans ce travail indispensable d'amélioration du processus d'orientation. »*
Dans son préambule, ce texte rappelle que l'orientation est une préoccupation de tous les membres de la communauté éducative et doit mobiliser tous ses acteurs. Elle est en effet l'un des aspects de la construction de la personne et doit trouver toute sa place dans les missions de formation et d'insertion qui incombent à l'école. En conséquence, précise le texte, ce travail d'accompagnement à l'orientation doit se développer au travers d'une éducation au choix à construire dans la durée avec chacun des élèves et ne pas hésiter à faire appel à une multiplicité d'acteurs. En outre, le texte formule plusieurs préconisations : l'orientation ne se réduit pas à des dispositifs et à des procédures, elle doit être intégrée systématiquement et concrètement dans les projets d'établissement comme une véritable priorité. Celle-ci peut se traduire dans chaque établissement par la mise en place d'une équipe d'animation pour l'éducation au choix, et parallèlement, d'un conseil d'accompagnement à l'orientation, à partir d'un réaménagement du conseil de classe existant. Par ailleurs, pour optimiser les démarches d'orientation, il est préconisé, en lien avec les directions diocésaines, une mise en réseau des établissements qui renforcerait également la cohérence dans la construction de la carte des formations.
L'efficience de ce nouveau dispositif d'accompagnement à l'orientation n'ira pas sans formation des personnels. L'enjeu de l'éducation au choix est tel que le texte estime nécessaire aujourd'hui d'en faire *« un champ d'expérimentation »* dont l'évolution sera suivie par un groupe de travail spécifique du Sgec, et dont l'évaluation devra analyser et mettre en relief *« la qualité des processus permettant aux jeunes de construire un projet raisonné et d'exercer une liberté réelle de choix »*.
À l'issue du vote, une autre voie d'amélioration stratégique a été décidée. Elle vise à la mise en œuvre de partenariats accrus avec les filières d'enseignement supérieur relevant des universités catholiques. Éric de Labarre et Thérèse Lebrun, recteur de l'université catholique de Lille et représentante de l'Udesca[2] au sein de l'enseignement catholique, ont signé dans cette intention un protocole officialisant le rapprochement entre le Sgec et l'Udesca ainsi que le développement de leur collaboration. **AS**

1. Pour lire le rapport : http://atoutdoc.formiris.org/rapports/renforcer-l-orientation-active/386
2. Union des établissements d'enseignement supérieur catholique.

Instaurer une véritable culture de l'orientation

Une orientation toujours plus interactive ? Telle est l'ambition du nouveau directeur de l'Onisep. Depuis l'arrivée en décembre dernier de Pascal Charvet, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions a pris résolument le tournant du numérique interactif pour *« créer un rapport direct, plus simple, rationnel et personnalisé, avec les familles, afin de mieux les accompagner dans le maquis complexe qu'est l'orientation »*. Exit *« le simple rôle d'éditeur et de diffuseur d'informations avec ses banques de données et ses fiches sur les métiers »* dans lequel l'Office se confinait jusqu'à présent. Place à de nouveaux outils *« structurants »* d'aide à l'orientation aussi bien pour les élèves que pour l'ensemble des acteurs de l'éducation. Ainsi, une plateforme téléphonique nationale de renseignements, lancée en septembre dernier, parallèlement au modèle déjà développé sur internet, propose un service gratuit de réponses personnalisées. Inaugurée en septembre, la géolocalisation des formations en temps réel permettra aux familles de visualiser le détail des formations proposées *in situ* (en France et à l'étranger)… Enfin, le *webclasseur* crée un espace numérique personnel dédié à l'orientation où l'élève pourra tout au long de sa scolarité – de la 5e à la terminale – stocker des informations et construire peu à peu sa démarche d'orientation. Parallèlement, le professeur principal bénéficiera d'un espace de travail partagé avec la classe. Pour Pascal Charvet, l'enjeu de ces nouveaux services, ouverts à tous, est d'instaurer *« une véritable culture de l'orientation, sereine, désangoissée, qui n'existe pas en France aujourd'hui »*. **AS**

© Onisep

L'orientation active en question

Délégué interministériel à l'orientation, Bernard Saint-Girons épingle dans un rapport réalisé à la demande de la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, le pilotage technocratique et les faibles performances de l'orientation active. Il propose d'étendre le processus dès la classe de première et de mobiliser davantage les personnels.

D.R.



Bernard Saint-Girons

Vous êtes l'auteur d'un récent rapport particulièrement sévère sur l'orientation active, que vous estimez *« au milieu du gué »*. Quelles en sont, à vos yeux, les principales fragilités ?

Bernard Saint-Girons : Mon constat est double. D'un côté, l'orientation active est clairement un succès : depuis 2007, les pratiques en la matière se sont affinées et développées. Toutes les universités, à des degrés certes divers, se sont investies dans la réflexion et la définition d'une ligne de conduite affirmant leur responsabilité à l'égard du public qu'elles accueillent. Or depuis la généralisation de la procédure « admission post-bac », on observe que les lycéens demandent moins de conseils sur leur orientation. Cela tient en grande partie à une dérive à l'œuvre dans la procédure qui a progressivement effacé la dimension politique – tout ce qui relève de l'information et du conseil et nourrit véritablement le choix du futur étudiant – au profit du volet purement technique et administratif d'expression de vœux de ses choix par le lycéen. L'objet de mon rapport est de redonner toute sa place au politique.

Que préconisez-vous concrètement pour améliorer la procédure ?

B. S.-G. : La simultanéité des phases de conseil et de préinscription *via* l'outil « admission post-bac » et les contraintes de calendrier ne permettent pas d'inscrire l'orientation dans la durée ni de donner au futur étudiant le temps de faire évoluer son projet de poursuite d'études. Il est nécessaire à cet effet de revoir le calendrier et d'étendre à la classe de première la procédure « admission post-bac » pour bien séparer la phase de conseil de celle des vœux. Dès ce niveau, le jeune lycéen collecterait des informations sur le post-bac – les prérequis des formations, les taux de réussite en fonction du bac, les débouchés – en complément de celles recueillies dans le cadre de la découverte en 3e des formations et des métiers. Dans cette perspective, les outils développés par l'Onisep, tel le *webclasseur,* pourraient être un support important de la procédure. Avant janvier, le jeune aurait un entretien avec son professeur principal. Il entrerait alors en discussion avec les établissements d'enseignement supérieur et recevrait la réponse de ces derniers en terminale avant la fin d'octobre. En janvier, le conseil de classe statuerait et la phase de préinscription commencerait juste après. Il s'agirait ainsi de rendre l'orientation active à la fois plus lisible et plus efficace afin qu'elle devienne l'axe structurant d'un véritable cycle d'orientation vers les études supérieures.

N'y a-t-il pas dans vos préconisations un premier pas vers la mise en cause du bac comme billet d'entrée ?

B. S.-G. : Non, le bac est le titre qui donne vocation à la poursuite d'études supérieures. Il ne s'agit pas d'instiller une sorte de sélection qui ne dirait pas son nom, mais d'apporter à chaque futur étudiant tous les outils d'aide à la décision qui reste, en définitive, la sienne. En cela, nous participons à l'égalité des chances.

L'information suffit-elle pour instaurer l'égalité des chances en matière d'orientation ?

B. S.-G. : L'orientation, effectivement, ne se résume pas simplement à l'entrée dans un circuit de formation mais aussi à l'idée que l'on se fait de soi-même et de sa place dans la société, à son projet de vie. D'où l'importance, comme je le souligne dans mon rapport, de donner un temps suffisant au conseil dans le parcours du lycéen, de laisser la possibilité à ce dernier de réviser ses vœux jusqu'au dernier moment, à savoir le mois de mai en terminale, et de bien veiller enfin à ce que le choix d'orientation au moment où se clôture la procédure « admission post-bac » ne soit pas enfermant et puisse se poursuivre à bac + 1, bac + 2.

La clef de ces changements passe notamment, rappelez-vous, par l'octroi de davantage de moyens aux personnels. Appelez-vous à une réorganisation du service enseignant ?

B. S.-G. : Il apparaît nécessaire en la matière de conjuguer des compétences complémentaires. À côté des personnels dont c'est le métier, l'orientation et le conseil en orientation constituent aussi l'affaire des professeurs et particulièrement des professeurs principaux. La masterisation pourrait être une bonne occasion de l'affirmer. Imaginer des heures dédiées dans le service enseignant, pourquoi pas ? Mais il faut à mon sens s'efforcer de ne pas tout normer et de laisser assez d'espace pour que cette priorité majeure prenne corps dans les projets d'établissement sous la forme d'indicateurs de résultats concrets dans la poursuite d'études des lycéens et leur réussite post-bac.

Propos recueillis par Aurélie Sobocinski

1. Office national d'information sur les enseignements et les professions. Internet : www.onisep.fr

Vers la contractualisation de l'enseignement supérieur associatif



Michel Quesnel, président de l'Udesca, parle d'un processus « historique ».

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la « consolidation » de l'enseignement supérieur associatif. À l'occasion de la rencontre parlementaire du 24 juin dernier, organisée par la Fesic, l'Udesca et l'Ugei[1], la ministre de l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse, répondant aux vœux de Pierre Méhaignerie de reconnaître *« la qualité de l'apport de l'enseignement supérieur associatif »,* et en conséquence, de *« tenir le cap d'une certaine justice à son égard »*, a annoncé sa volonté d'établir *« dès 2010 »* des relations contractuelles avec ces établissements qui regroupent 60 000 étudiants, soit 3 % des étudiants français et 10 % des diplômés à bac + 5.

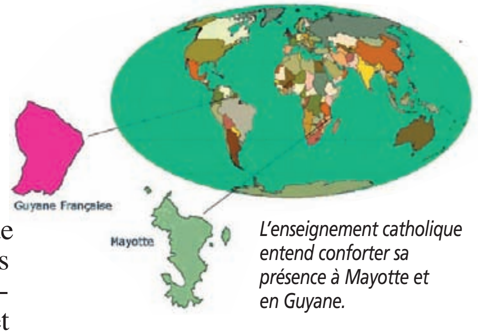
« Il est temps de donner un cadre transparent et fiable à de véritables relations contractuelles, intégrant des objectifs qualitatifs et quantitatifs en termes de formation mais aussi de recherche », a déclaré Valérie Pécresse. Cette contractualisation, a souligné Pierre Tapie, président de la Fesic et directeur général de l'Essec[2], se fera *« de façon individuelle, établissement par établissement, selon des conditions et des exigences relatives à la diversité et à l'ouverture sociale des propositions éducatives de l'enseignement supérieur associatif ».* Et elle devra s'accompagner d'un engagement budgétaire.

Alors que la question de la pérennité des établissements, dont le modèle économique est fragilisé notamment par la chute de la taxe d'apprentissage et le risque d'une augmentation des scolarités payées par les familles, reste entière, Valérie Pécresse s'est engagée à *« la définition commune cet automne d'un nouveau modèle de financement qui prenne en compte l'activité des établissements et valorise leur performance à l'image de ce que nous proposons aux établissements publics d'enseignement supérieur ».*

Pour Michel Quesnel, président de l'Udesca et recteur de l'Université catholique de Lyon, ce processus est *« historique ».* La réflexion menée depuis 1992 dans le cadre des accords Lang-Cloupet deviendrait en effet réalité au-delà de l'enseignement supérieur agricole. Jack Lang, présent lui aussi le 24 juin, a estimé cette évolution *« positive »,* tout en rappelant qu'*« on ne peut engager l'État que si* [les établissements associatifs] *acceptent à leur tour d'engager des missions de service public ».* **AS**

1. Respectivement Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres, Union des établissements d'enseignement supérieur catholique, Union des grandes écoles indépendantes.
2. École supérieure des sciences économiques et commerciales.

Coopération renforcée pour l'outre-mer



L'enseignement catholique entend conforter sa présence à Mayotte et en Guyane.

En vue de développer son offre de formation dans les départements d'outre-mer et de répondre aux besoins éducatifs de leurs populations, et notamment des jeunes les plus en difficulté, le Sgec a souhaité renforcer sa coopération avec la Fondation d'Auteuil dans le cadre d'un protocole signé à l'occasion de la réunion du Comité national de l'enseignement catholique du 3 juillet dernier. Alors qu'il n'existe pour l'heure que deux classes enseignement catholique à Mayotte, et qu'en Guyane, les besoins sont considérables au regard des populations émergentes, ce nouveau cadre permettra à la Fondation d'Auteuil de venir conforter la présence de l'enseignement catholique et de mieux répondre aux exigences locales en matière d'accueil et d'encadrement scolaires. **AS**

Masterisation : « L'essentiel est acquis »

Comme annoncé, les décrets relatifs à la masterisation de la formation des enseignants ont été publiés cet été, au *JO* du 29 juillet. Le chantier de la réforme de la formation des maîtres est pourtant loin d'être achevé : il reste à définir les maquettes de concours, la place de ces derniers au sein du master, l'articulation concours-master, tenant compte des spécificités disciplinaires, ainsi que les types de formations qui permettront de les préparer. Cela, sans négliger les conclusions assez contradictoires des rapports de William Marois, recteur de l'académie de Bordeaux, et de Daniel Filâtre, président de Toulouse-II - Le Mirail, initialement coprésidents de la même commission de concertation sur la réforme de la formation des maîtres. *« Nous sommes en contact permanent avec les cabinets de Valérie Pécresse et de Luc Chatel en ce qui concerne les conditions de mise en place de la réforme. Mais pour nous, aujourd'hui, l'essentiel est acquis,* précise Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique. *Ces décisions n'auront pas d'incidence directe sur la structure du système. À nos yeux toutefois, la solution qui consisterait à placer l'admissibilité à la fin du premier trimestre ou au tout début du deuxième trimestre de M2 semble préférable. »* **AS**

Une prépa aux études supérieures


© K. Loeber

Depuis deux ans, l'Institut catholique de Paris propose une année de préparation aux études supérieures (APES). La formation s'adresse à tous les bacheliers des séries ES, L et S qui ont besoin de réfléchir à leur orientation en consolidant leurs acquis. Organisé en deux semestres, le cursus comporte une période d'enseignement pluridisciplinaire et une période passée à l'étranger dans une université partenaire. Le premier semestre permet aux étudiants d'ouvrir leurs choix d'orientation. Des cours de culture générale leur sont proposés sur les institutions politiques, l'économie ou encore la littérature du XXe siècle. Ils sont complétés par des cours de méthodologie. Des universitaires et des enseignants de prépa garantissent un enseignement de haut niveau dans toutes les disciplines. Par ailleurs, les étudiants étudient deux langues au choix (allemand, anglais, espagnol), à raison de 10 heures par semaine, pour se préparer à partir à l'étranger lors du second semestre. Cette formation ne s'inscrit pas dans le processus de Bologne et ne fait donc pas l'objet de la validation des 60 crédits ECTS. Toutefois, un relevé de notes et d'appréciations est remis aux étudiants à la fin de chaque semestre. Des entretiens individuels sont mis en place pour l'évaluation de la progression de chacun et pour l'aide à l'orientation. En 2008-2009, 36 étudiants ont suivi l'APES. Ils ont choisi différentes voies pour cette rentrée : écoles de commerce, ISIT (après avoir réussi le concours d'entrée), DUT de gestion ou de commerce, filières universitaires avec un projet de master professionnel… **SH**

Institut catholique de Paris, Faculté des lettres, Département préparations. Tél. : 01 44 39 52 88. Internet : www.icp.fr - rubrique : « Prépa » (dossier de candidature téléchargeable).

Coup de cœur : le parcours Nathanaël

L'équipe qui a conçu *Les Aventures d'Anne et Léo* récidive. Le succès de ce parcours de culture chrétienne pour les 8-11 ans, désormais utilisé dans de nombreuses écoles de France, a donné des ailes à l'enseignement catholique d'Angers, de Nantes et de Laval et au service Foi du diocèse d'Angers ! Cette fois, c'est un parcours de catéchèse pour cette même tranche d'âge qui a été conçu : *Nathanaël*. Il comportera à terme 18 modules mais 13 sont déjà disponibles chez Mediaclap. Chacun d'eux se compose d'un carnet enfant avec un DVD-CD et d'un livret catéchiste avec un DVD. Sans compter le site internet. Son point fort : l'enfant est acteur de son cheminement. Tout a été pensé pour susciter en lui le questionnement et inviter à la conversion. Dans son carnet, à la présentation très astucieuse, il écrit et relit son itinéraire de foi ; sur le DVD-CD, il trouve des chants, des courts-métrages, des reportages… Quant au livret catéchiste, *« il permet à l'animateur d'intégrer la pédagogie proposée, tout en cheminant personnellement et avec les autres catéchistes pour être un témoin authentique de la foi »*, précisent les auteurs. À l'école, les enfants catéchisés suivront *Nathanaël* à raison d'une heure par semaine, pendant trois ans. Avec un plus : la possibilité d'articuler culture chrétienne et catéchèse. Sur une période scolaire de six semaines, une école peut ainsi prévoir trois séances de culture chrétienne et trois rencontres de catéchèse, pour le plus grand plaisir des enfants qui ont tôt fait d'adopter Anne, Léo et Nathanaël. **SH**

À découvrir sur : www.culture-chretienne.com et www.les-nathanael.com - Pour commander : Éditions Mediaclap, 46 route d'Angers, 49350 Les Rosiers-sur-Loire. Tél. : 02 41 53 27 62. Internet : www.editions-mediaclap.fr – Prix : *Culture chrétienne – Anne et Léo,* livre-fichier enfant : 9,80 € ; pack animateur : 49,90 €. *Catéchèse – Nathanaël,* carnet KT : 4,90 € ; livret catéchiste : 8,90 €.

Prier avec la Petite Thérèse



Pour la quatrième année, petits et grands sont invités à vénérer les reliques de Thérèse de Lisieux, du 26 septembre au 1er octobre 2009, à la chapelle Sainte-Thérèse de la Fondation d'Auteuil[1]. Cette Semaine thérésienne sera marquée par trois grandes veillées de prière, dont une nuit « spéciale jeunes » coordonnée par Anuncio, le samedi 26 septembre, à partir de 20 h 30. À noter aussi une animation « spéciale 7/11 ans », le mercredi 30 septembre de 14 heures à 16 heures. La chapelle Sainte-Thérèse, ouverte toute l'année au public, abrite en permanence des reliques de la sainte choisie par le père Brottier, alors directeur, pour protéger « ses » orphelins. **SH**

1. 40 rue Jean-de-La-Fontaine, 75016 Paris. Tél. : 01 44 14 75 75. Tout le programme sur www.semainetheresienne.org

De l'éthique aux pratiques

Imaginer des modes de management éducatif qui soient en cohérence avec le projet de l'enseignement catholique tel qu'il a été rappelé dans la démarche d'assises, et au-delà avec la doctrine sociale de l'Église, et ce au travers d'une relecture d'études de cas : telle était la visée des quatre journées de formation organisées à Lyon par l'IFD[1] du 19 au 22 août. *« Les principes actuels de management, souvent d'inspiration voisine de la doctrine sociale de l'Église, promeuvent la participation et la responsabilisation de tous pour atteindre les objectifs de l'Institution,* indique Jean-Louis Barbon[2]. *Pour autant les postures éthiques ont parfois du mal à se traduire dans le quotidien des relations sociales. Celui-ci peut même se trouver en contradiction flagrante avec les principes professés. Il nous a paru intéressant de permettre à des personnes en situation de responsabilité de réfléchir à l'adéquation de leur cadre éthique avec leur pratique. Nous voulions aussi leur permettre d'acquérir des repères relatifs à la doctrine sociale de l'Église de telle sorte qu'elles soient en mesure de convertir leurs pratiques empiriques en pratiques référées. »*


© R. Berghe

De g. à d. : Jean-Louis Barbon, Catherine Dalichoux, chargée de mission au département Ressources humaines du Sgec, le père Jean-Yves Calvez, Louis-Marie Piron, président de l'IFD.

C'est au père Jean-Yves Calvez[3], sj, qu'il est revenu d'ouvrir la session. De *Rerum novarum* à *Caritas in Veritate*[4], il a relu plus d'un siècle de réflexion de l'Église sur les réalités politiques, économiques et sociales et mis en évidence les apports de nombreux intellectuels à l'enseignement social de l'Église. Affirmation de la dignité de tout être humain, bien commun et destination universelle des biens, subsidiarité et participation de tous à la vie sociale, solidarité et droits de l'homme : le père Calvez a rappelé les grands principes régulateurs qui fondent la conception sociale de l'Église, dont il a redit avec force qu'elle devait avoir une place dans les établissements catholiques. Il a été rejoint sur ce point par François David[5] qui a souligné la responsabilité du directeur dans le pilotage de son établissement, rappelant que *« diriger est autant une manière d'être que de faire »*. **VG**

1. Institut Formation & Développement, 8 rue Beccaria, 38000 Grenoble. Tél. : 04 76 17 15 15. Internet : www.ifd-formation.org
2. Directeur de l'IFD.
3. Ancien provincial des Jésuites de France, le père Calvez enseigne au département d'éthique publique du Centre Sèvres à Paris. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la pensée sociale de l'Église.
4. Encycliques signées respectivement par Léon XIII en 1891 et Benoît XVI en 2009.
5. Chef d'établissement et président de Formiris.

La foi du pédagogue

Il ne saurait y avoir de pédagogie sans mise en œuvre d'une foi, a rappelé Michel Soëtard[1] en ouverture du colloque international « La foi du pédagogue » qui, du 2 au 4 juillet dernier, a réuni à l'Université catholique de l'Ouest une centaine de personnes : universitaires français et étrangers, responsables institutionnels, formateurs, chefs d'établissement, enseignants, étudiants… *« La rationalité éducative établie*[2] […] *qui a fonctionné de façon globalement satisfaisante pendant tout un temps* […] *est aujourd'hui mise à mal »,* a poursuivi Michel Soëtard. En cause, *« le processus inéluctable de démocratisation de l'éducation qui trouble l'assise universelle et universalisante du système éducatif »,* la fragilisation du socle institutionnel de l'école, ou encore l'irruption de la violence. Dès lors, le pédagogue n'a d'autre issue que *« d'y croire envers et contre tous ». « L'éducateur,* a rappelé Guy Avanzini[3], *n'a pas à savoir, mais à croire et à vouloir. Il lui faut regarder chaque sujet comme réceptif, perfectible, éducable, muni d'une nature qui le rend anthropologiquement accessible à l'axiologie retenue. »*


D. R.

Véronique Margron.

Cette foi qui habite tout éducateur ne peut toutefois éviter les obstacles qui la mettent en défaut. Et l'universitaire de pointer les fragilités de l'enfant, le jeu des différents acteurs de l'éducation qui se décrédibilisent réciproquement ou encore la perte des valeurs qui égare les *jeunes sans rivages*[4]… Dès lors, explique Guy Avanzini, l'éducateur peut être tenté par « *une anthropologie répressive* » et opter pour *« la coercition ou le dressage »*. Il peut aussi baisser les bras et démissionner, à moins que sa foi ne se transforme en espoir.

Autre intervention remarquée, celle de Véronique Margron[5]. La rencontre entre foi pédagogique et foi religieuse est possible, a-t-elle souligné. C'est elle qui aidera l'enfant à retrouver sa dignité – il est créé à l'image de Dieu – et, quelle que soit son histoire, à *« trouver un sens »*.

Temps fort également avec Loïc Chalmel[6] qui dans son intervention a invité – *via* les figures de Franscisco Ferrer, de Jean-Jacques Rousseau, d'Henri Pestalozzi, de Jean-Frédéric Oberlin … – à une relecture des aventures de la foi pédagogique. **VG**

1. Professeur émérite à l'Université catholique de l'Ouest.
2. À savoir *« une conception de l'éducation, avec ses principes, ses structures, ses moyens, son système en un mot* […], *jouissant d'une stabilité institutionnelle portée par une finalité assumée dans un ordre social apaisé, gérée par des acteurs à peu près sûrs de leur fait ».*
3. Professeur à l'université Lumière-Lyon 2.
4. *Jeunes sans rivages* est le titre d'un ouvrage du père Henri Madelin, sj (Desclée de Brouwer, 2001).
5. Doyenne de la faculté de théologie de l'Université catholique de l'Ouest.
6. Professeur à l'université de Rouen.

À la une des revues de l'enseignement catholique



Zoom sur la formation continue

L'Éducateur chrétien se penche sur la formation continue des enseignants et des personnels salariés des établissements. Celle-ci est indispensable à tous pour s'adapter à l'évolution des métiers, pour se reconvertir mais aussi pour mieux se connaître ou encore échanger. Ce dossier rappelle le fonctionnement d'un plan de formation et fournit des informations pratiques sur sa mise en œuvre. Un article est consacré à l'activité de la fédération Formiris qui regroupe les associations territoriales pour la formation et la promotion professionnelles dans l'enseignement catholique.

L'Éducateur chrétien, *la revue du Spelc, n° 205, juin 2009, pp. 11-14.*



Opinions des enseignants sur l'aide individualisée

L'Éducateur chrétien rend aussi compte d'une enquête sur la mise en place de l'aide individualisée réalisée par la commission fédérale 1er degré du SPELC. Interrogés sur l'aspect pédagogique, sur les relations avec les familles et sur les relations avec les élèves, les enseignants ont indiqué pour chacune de ces thématiques les points négatifs et les points positifs. Parmi ces derniers : la taille du groupe, l'efficacité du dispositif pour les difficultés passagères des élèves, les échanges entre collègues, le plaisir des élèves à travailler en petits groupes… Au niveau des aspects négatifs : la surcharge de travail, la fatigue tant pour les enseignants que pour les enfants, le manque de formation de type ASH (accueil et scolarisation des élèves handicapés), les rencontres avec les familles rendues plus difficiles faute de temps…

L'Éducateur chrétien, *la revue du Spelc, n° 205, juin 2009, pp. 6-7.*



Plaidoyer pour la mixité sociale

Jean-Marie Petitclerc, prêtre salésien, un temps conseiller auprès de Christine Boutin, alors ministre du Logement et de la Ville, livre sa conception de la mixité sociale, à l'occasion de la publication de son dernier ouvrage, *Pour en finir avec les ghettos urbains* (Salvator, 2009). *« Vivre la différence comme source d'enrichissement »*, combattre la ghettoïsation, aller à l'encontre d'une *« culture de l'entre-jeunes »*, tels sont ses engagements. Aux côtés de la ministre, il a défendu le concept du *« busing »*, travaillé sur l'idée de la destruction des collèges trop dégradés, sur celle d'implanter des filières d'excellence dans les lycées des quartiers, etc. Il espère que ces expériences, même si elles sont réduites, essaimeront.

À l'écoute, *le magazine de la Fondation d'Auteuil, n° 168, juin-juillet 2009, pp. 30-32.*

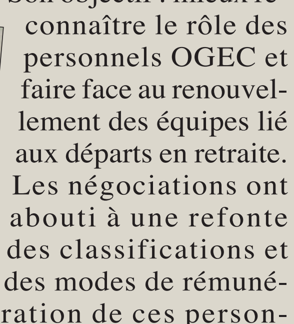


Haro sur le redoublement

Les *Fiches syndicales* proposent un supplément sur le doublement, fruit d'un travail de recherche mené par le SNCEEL. Un groupe de travail intitulé « Pédagogie sans doublement » a examiné ce sujet dans la tradition des pédagogies chrétiennes et dans la démarche des assises de l'enseignement catholique. Un état des lieux qualitatif et quantitatif a été dressé. Les textes officiels et les études publiées sur cette question ont également été examinés. La démarche de projet avec comme objectif *« la suppression des pratiques de doublement dans l'établissement »* est désormais lancée.

Supplément aux Fiches syndicales du SNCEEL, *n° 649, juillet-août 2009.*

Une nouvelle GRH pour les hors-contrat



Une nouvelle gestion des ressources humaines (GRH) se met en place depuis deux ans dans l'enseignement catholique. Son objectif : mieux reconnaître le rôle des personnels OGEC et faire face au renouvellement des équipes lié aux départs en retraite. Les négociations ont abouti à une refonte des classifications et des modes de rémunération de ces personnels. Reste à définir le calendrier de mise en application et les modalités financières.

L'arc boutant, *n° 494, juin 2009, pp. 6-7.*
« Prendre connaissance des critères classants et du référentiel de fonctions » : *Supplément aux* Fiches syndicales du SNCEEL, *n° 649, juillet-août 2009.*

Valérie Granger, Isabelle Tinader

Les rendez-vous de l'enseignement catholique

(Hors journée des communautés éducatives et événements commémorant les lois Debré et Rocard)

Séminaire référents accompagnement éducatif
Paris (75)
Ugsel

11 septembre 2009

■ Point sur la mise en place de l'accompagnement éducatif dans les collèges de l'enseignement catholique et relance de la campagne 2009/2010.
■ Public : les référents accompagnement éducatif.

Organisateur : Guy Magotte, service de l'animation 2[d] degré de l'Ugsel nationale. Contact : g-magotte@ugsel.scolanet.org

Journées nationales des chargés de mission
Paris (75)
Sgec

5 et 6 octobre 2009

■ Le travail de remise en chantier du statut des animateurs-formateurs a rappelé l'importance d'animer nationalement ce réseau, responsabilité confiée à la mission « Enseignement et Pédagogie » lors de sa création.
■ Public : les différents réseaux d'acteurs institutionnels.

Organisateur : Pierre Robitaille, mission « Enseignement et Pédagogie ». Contact : p-robitaille@enseignement-catholique.fr

Journée de l'apprentissage
Issy-les-Moulineaux (92)
Lycée Saint-Nicolas

8 octobre 2009

■ Au programme : présentation de l'apprentissage dans l'enseignement catholique ; tables rondes (« L'apprentissage : une réussite partagée », « L'apprentissage : une mission de l'enseignement catholique », « Les partenariats : clefs de l'apprentissage ») ; charte de l'apprentissage dans l'enseignement catholique.
■ Public : délégations régionales d'environ dix personnes, composées de sorte que soient représentés : collèges/lycées/parents, et CFA/LP disposant d'une (ou étant susceptibles d'ouvrir une) UFA.

Organisateur : Jean-Marc Petit, mission « Formation professionnelle/Enseignement supérieur. Contact : jm-petit@enseignement-catholique.fr (N. B. : cette journée remplace celle du 19 mars 2009, annulée pour cause de grève des transports).

« Construire l'établissement formateur »
Paris (75)
Lycée Albert-de-Mun

12 et 13 octobre 2009

■ Durant ces journées d'étude, il s'agit de clarifier les enjeux, d'outiller les acteurs et de permettre de générer le besoin de devenir établissement formateur.
■ Public : acteurs du recrutement et de la formation des enseignants et des chefs d'établissement dans l'enseignement catholique.

Organisatrice : Sylvie Crépy, responsable de mission Formiris. Contact : vamelin@formiris.org

Symposium « Le fait religieux dans l'enseignement »
Dijon (21)
Ifer

15 et 16 octobre 2009

■ Vingt ans après le rapport Joutard, quels sont les nouveaux enjeux éducatifs au service de la personne ? La question sera abordée *via* quatre entrées : état des lieux, questions épistémiques, problèmes de transmission, enjeux institutionnels. Une centaine d'invités seront présents lors de ces journées : chercheurs universitaires (dont Philippe Joutard et Régis Debray), spécialistes français et européens, responsables institutionnels (enseignement catholique, Ligue de l'enseignement, Semaines sociales de France…).
■ Public : acteurs engagés dans la mise en œuvre de l'enseignement du fait religieux.

Organisateur : René Nouailhat, mission « Enseignement et Religions » du Sgec. Contact : rnouailhat@enseignement-catholique.fr

Colloque « Le développement durable »
Paris (75)
Sgec

9 et 10 novembre 2009

■ L'éducation au développement durable est désormais inscrite dans les directives ministérielles, dans le cahier des charges des enseignants enseignants – de la maternelle au campus – et dans les programmes. L'enseignement catholique français coordonne, sur cette question, un projet de partenariat avec cinq autres pays (Autriche, Belgique, Estonie, Roumanie, Turquie).
■ Public : tout public et responsables institutionnels.

Organisateur : Fulgence Koné, mission « Éducation à l'universel ». Contact : f-kone@scolanet.org

Journée de la petite enfance
Paris (75)
Sgec

19 novembre 2009

■ Rencontre des établissements ayant ouvert une structure petite enfance et des établissements souhaitant ouvrir des structures cette année. Partage des expériences et mutualisation. Bilan de l'expérimentation.
■ Public : chefs d'établissement, présidents d'Ogec, parents, etc.

Organisatrice : Françoise Maine, mission « Besoins éducatifs particuliers ». Contact : f-maine@enseignement-catholique.fr

Journées nationales de mutualisation de l'expérimentation des lycées
Paris (75)
Sgec

2 et 3 février 2010

■ De nombreux établissements catholiques se sont proposés pour expérimenter tel ou tel axe de rénovation du lycée. Un dispositif de suivi et d'accompagnement est mis en place à destination de tous les établissements expérimentant réellement un ou plusieurs des différents axes (labellisés ou non). Un groupe de travail national sera constitué, et ces deux journées nationales permettront de procéder à une mutualisation.
■ Public : personnes liées au réseau de l'expérimentation en lycée.

Organisateur : Jean-Marc Petit, mission « Formation professionnelle/Enseignement supérieur. Contact : jm-petit@enseignement-catholique.fr

Colloque « Les enjeux de la culture numérique »
Lieu à déterminer

30 et 31 mars 2010

■ Premier bilan des ENR. Débat et réflexion autour des questions éducatives liées aux technologies nouvelles. Partage d'expériences innovantes.
■ Public : tous les membres de la communauté éducative.

Organisatrice : Françoise Maine, mission « Besoins éducatifs particuliers ». Contact : f-maine@enseignement-catholique.fr

« Construire les parcours de professionnalisation dans l'espace européen »
Paris (75)
Lycée Albert-de-Mun

5 et 6 mai 2010

■ Durant ces journées d'étude, il s'agit d'analyser les enjeux de ce qui se joue au-delà de nos systèmes nationaux de professionnalisation et de certification ; de repérer les dispositifs innovants pour étudier les conditions de leur transfert.
■ Public : responsables ou personnes relais, acteurs de l'enseignement privé sous contrat, chargés du recrutement et de la formation.

Organisatrice : Monique Lafont, responsable de mission Formiris. Contact : mawettstein@formiris.org

Grippe A : « Informer calmement »

Dans sa conférence de presse du 18 août 2009, Luc Chatel a tenu à préciser qu'il convenait *« de se préparer pour faire face à toute éventualité vis-à-vis de la grippe A »*. Ainsi, 30 correspondants académiques « grippe A » ont été nommés, la continuité administrative a été prévue dans chaque rectorat en cas de fermeture généralisée et la continuité pédagogique préparée avec France 5, France Culture et le site « L'académie en ligne » du Cned[1]. Par ailleurs, dans ces premiers jours de la rentrée, chaque chef d'établissement doit informer les enseignants et les élèves des *« gestes barrières »* qui limitent la transmission de la grippe. Des tracts ont été remis aux établissements à cette fin et des affiches ainsi que des autocollants sont à leur disposition à l'Inpes[2]. Enfin, a indiqué le ministre de l'Éducation nationale, chaque établissement scolaire est chargé d'élaborer un protocole de prise en charge des élèves infectés et de ceux qui les ont côtoyés. Si en moins d'une semaine trois cas de syndromes grippaux surviennent : la Ddass[3] et l'académie doivent être informées et les élèves isolés. Les décisions de fermeture reviennent au préfet et seront prises *« au cas par cas »*.



Certains établissements ont déjà dû faire face à l'apparition de cette infection. Ainsi, à Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux, un foyer de grippe A (H1N1) s'est déclaré le 20 juillet dernier. Sur un total de 400 jeunes en séjour linguistique, 40, d'origine espagnole essentiellement, âgés de 14 à 18 ans, et 7 encadrants, ont été contaminés et confinés au 5e étage de l'internat de l'établissement. *« Ils étaient arrivés pour la plupart d'entre eux déjà un peu souffreteux et la consigne avait été donnée d'emblée de laisser l'infirmerie ouverte et d'être en lien permanent avec un médecin pour que, dès le moindre rhume diagnostiqué, l'alerte soit donnée »*, explique Henri Welschinger, responsable de l'accueil des groupes extérieurs et de la communication à Saint-Nicolas. Sur ordre des autorités sanitaires et de la préfecture, les jeunes patients qui ne présentaient *« rien d'extraordinaire »*, sinon les symptômes d'une grippe normale – fièvre, courbatures, maux de gorge – sont restés isolés pendant une semaine et leurs camarades ont été progressivement rapatriés dans leur pays d'origine, jusqu'à la fermeture complète du centre et sa désinfection.

Le souvenir de ces huit jours reste vif à Saint-Nicolas : en l'absence de consignes précises sur les modalités de prise en charge des enfants touchés par la grippe, au-delà des *« gestes barrières »* pour éviter la propagation d'une épidémie, les équipes de l'établissement ont d'abord invoqué le droit de retrait. *« Pour éviter la désorganisation, il a fallu inventer un protocole d'intervention au fur et à mesure et se procurer le matériel de protection adéquat – masques, thermomètres, mouchoirs et même des combinaisons intégrales pour rassurer les personnels d'entretien et de restauration »*, raconte Henri Welschinger. *« Dans cette affaire, la communication est centrale,* souligne le responsable de Saint-Nicolas, Gabriel Andreï. *Il faut couper court à l'hystérie et à la paranoïa et informer calmement l'ensemble des membres de la communauté éducative : c'est une grippe, pas la peste ! Ça se soigne au paracétamol, pas avec du Tamiflu ! »* Pour la rentrée, le chef d'établissement n'a décrété aucun dispositif particulier si ce n'est une sensibilisation des équipes, des élèves et des familles. Dans ces circonstances un peu particulières, ajoute Gabriel Andréï, *« la présence d'une infirmière et d'un médecin référent sont une véritable chance pour relativiser et calmer les inquiétudes »*. **AS et GdR**

1. Centre national d'enseignement à distance.
2. Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.
3. Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

Second degré : 5 % d'élèves absents

5 % des élèves du second degré peuvent être qualifiés d'"absentéistes" en 2006-2007, c'est-à-dire qu'ils ont été absents quatre demi-journées ou plus par mois, sans qu'il y ait régularisation. » Tel est le constat réalisé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale dans une note d'information publiée en juin 2009 sur *« L'absentéisme des élèves dans le second degré en 2006-2007*[1]*»*. Comme chaque année, *« la proportion moyenne par établissement d'élèves absentéistes croît tout au long de l'année, passant de 2,4 % en septembre 2006 à 5,4 % en avril 2007, avec un taux culminant au mois de mars à 6,5 % »*. Globalement, l'absentéisme demeure stable au fil des années. Il touche moins de 2 % des élèves dans la moitié des établissements, alors qu'il atteint 15 % dans un sur dix. *« Les collèges* [2,4 % d'absentéistes en janvier 2007] *connaissent presque deux fois moins d'absentéisme que les lycées d'enseignement général et technologique* [4,6 %], *et quatre fois moins que les lycées professionnels* [10,9 %]. *Cependant, en prenant en compte toutes les absences (y compris justifiées) et leur durée, les élèves de collège perdent seulement deux fois moins de temps d'enseignement que ceux des lycées professionnels. »* La seule mention relative aux établissements d'enseignement privé porte sur les signalements pour absentéisme à l'inspection académique : comme dans l'élémentaire public, pratiquement aucun élève, ni en collège (0,01 %) ni en lycée (entre 0,01 % et 0,03 %) n'est signalé pour ce type de comportements. **AS**

1. *Note d'information 09.18*, disponible sur www.education.gouv.fr

Évaluations en CE1 : plus d'un quart des élèves ont des difficultés

27 % des élèves de CE1 ont des difficultés en français : 18 % ont des acquis fragiles et 9 % des difficultés lourdes (ils n'ont pas terminé leur apprentissage de la lecture et déchiffrent encore mal) ; 25 % des élèves ont des difficultés en mathématiques : 15 % ont des acquis fragiles et 10 % des difficultés lourdes (ils ne maîtrisent pas encore totalement la numération). Tels sont les résultats nationaux des évaluations des acquis des élèves de CE1 passées à la fin de mai 2009. Élaborés à partir de la remontée des données anonymes complètes de 85 % des élèves de CE1, ils ont été présentés par le ministère de l'Éducation nationale le 3 juillet dernier. **AS**

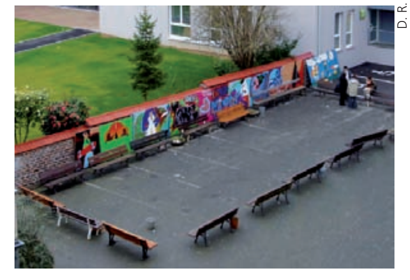
Enseignez la physique à l'école primaire !

Une grande partie des professeurs des écoles ont un profil littéraire. Peu à l'aise avec les sciences, ils ne privilégient pas l'enseignement de la physique et de la technologie qui figure pourtant au programme du cycle 3 », regrette Gabriel Soum, professeur émérite des universités en physique. Pour y remédier, Nicole Belloubet, alors rectrice de l'académie de Toulouse, lui demande de constituer un groupe pour intervenir sur le terrain. À Toulouse, dans le Lot, le Tarn, l'Ariège…, quatre professeurs de physique en classes préparatoires ou à l'université, présentent aux écoles du public et du privé des expériences testées en classe. Très faciles à réaliser, elles remportent un réel succès. D'où l'idée de les publier en tenant compte des remarques recueillies.

Trois fascicules ont ainsi été mis en forme de manière astucieuse. Ils rassemblent des leçons indépendantes qui figurent au programme du cycle 3. Les fiches peuvent être reproduites pour les élèves car les réponses, imprimées en jaune, n'apparaissent pas à la photocopie. À la fin de chaque leçon, la rubrique « Aller plus loin » donne tous les éléments pour répondre aux questions des élèves. La liste du matériel nécessaire pour réaliser la leçon (pot de yaourt, billes, ficelle…) est aussi fournie. *« L'intérêt de ces leçons* […] *est qu'elles vont à l'essentiel en évitant le plus souvent les détails inutiles et facilitent ainsi la compréhension des phénomènes »,* peut-on lire dans le *Bulletin des professeurs de physique et chimie* qui les a expertisées. Reste à tenter l'expérience dès la rentrée ! **SH**

Fernand Padilla, Gabriel Soum, Valérie Frede, Claude Butto, *Construire ses connaissances en sciences par l'expérimentation* – fascicule 1 : *Le ciel et la Terre* (astronomie), 14 € ; fascicule 2 : *Les objets techniques* (mécanique, électricité), 17 € ; fascicule 3 : *La matière et l'énergie* (cycle de l'eau, développement durable, pollution…), 18 €. Dans les librairies et chez l'éditeur : Cépaduès. Internet : www.cepadues.com

Vers un retour à la semaine de 4 jours et demi ?


D. R.

Le débat sur la nouvelle organisation de l'école élémentaire continue. Selon le Snuipp[1], principal syndicat des enseignants du primaire public, qui a publié à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée une large enquête à ce sujet (1 200 écoles), un quart des écoles n'ont pas mis en place l'aide individualisée instaurée par le ministère à la suite de la suppression des deux heures du samedi matin. 3 % des écoles refusent de le faire et 22 % convoquent tous les élèves à l'aide individualisée. Quatre enseignants sur cinq demandent sa suppression en l'état et l'affectation des heures à la concertation, à la formation et aux relations avec les familles. Par ailleurs, d'après un sondage commandé par le Snuipp au CSA sur *« l'opinion des Français sur l'école maternelle et élémentaire »,* 67 % des Français plébiscitent la répartition du temps scolaire sur quatre jours et demi, incluant le mercredi matin. **AS**

1. Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC.

Enseignants de maternelle

Le référentiel de compétences des enseignants de maternelle devrait prochainement être diffusé. Rédigé conjointement par l'Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques (Ageem), l'Inspection générale de l'Éducation nationale (Igen) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), le document croise le référentiel de compétences extrait du cahier des charges de la formation initiale des maîtres de décembre 2006 et les programmes de 2008. **VG**

Socle commun : des outils pour les équipes



Le socle commun de connaissances et de compétences[1] soulève de nombreuses interrogations de la part des enseignants et des parents d'élèves. C'est ce que souligne Alain Bouvier[2] dans son introduction au livre *Travail par compétences et socle commun*. Coordonné par Jean-Michel Zakhartchouk[3], l'ouvrage vise à *« proposer à des équipes* [pédagogiques] *de collège réflexions et outils allant dans le sens de ce socle commun »*. Après avoir mis en évidence les transformations induites dans les pratiques pédagogiques par l'approche par compétences, les contributions montrent – *via* l'exemple des mathématiques, des langues vivantes, de l'EPS… – que le socle commun constitue une chance pour les disciplines. Autres points abordés : le nécessaire travail en équipe induit par la mise en œuvre du socle, les remédiations qu'il convient de mettre en place quand les compétences ne sont pas acquises, l'articulation entre socle et programmes, le lien que les piliers 6 et 7[4] entretiennent avec les autres éléments du socle…

Même problématique avec le *Cahier* d'Éducation & Devenir, intitulé « Le socle commun : peut mieux faire ?[5] ». Au sommaire de cette publication qui se veut un outil de réflexion et de formation pour les acteurs du système éducatif : des analyses historiques et philosophiques sur le socle commun, des développements sur les modalités d'organisation de la classe et du travail enseignant requises par sa mise en œuvre, des pistes de travail pour aider les équipes pédagogiques à passer d'une logique de contenus à une logique de compétences… **VG**



1. Créé par la loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'École du 23 avril 2005 et concrétisé dans le cadre d'un décret de 2006.
2. Ancien recteur et membre du Haut Conseil de l'Éducation, professeur des universités de Poitiers et de Sherbrooke.
3. Avec la collaboration de Rolande Hatem, CRDP de l'académie d'Amiens, coll. « Repères pour agir », 2009, 222 p., 17 €
4. Respectivement « Les compétences sociales et civiques » et « L'autonomie et l'esprit d'initiative ».
5. Pour se procurer cette publication, voir le site de l'association Éducation & Devenir : www.educationetdevenir.fr

Brevet : le ministère opte pour la continuité

Après la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences, il convenait de rénover le diplôme national du brevet (DNB). C'est chose faite avec l'arrêté du 9 juillet 2009[1]. Celui-ci précise, dans son article 2, que la maîtrise du socle commun sera prise en compte pour l'attribution du brevet. Reste que le ministère n'a pas renoncé pour autant à la logique traditionnelle qui prévalait jusqu'alors. L'attribution du diplôme national du brevet prendra également en compte les notes obtenues aux épreuves actuelles (français, mathématiques, histoire-géographie-éducation civique), les notes de contrôle continu, la note de vie scolaire. À cela s'ajoutera la note obtenue à l'épreuve orale d'histoire des arts.

On regrettera que l'accumulation d'épreuves écrites et orales – pour la plupart terminales – et d'évaluations chiffrées ne laisse qu'une place réduite à l'évaluation par les compétences induite par la mise en œuvre du socle commun. Le nouveau brevet s'appliquera progressivement à partir de la session 2010 et entrera en vigueur dans sa totalité en 2011. **VG**

1. Arrêté du 9 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 18 août 1999 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet. Cf. *BO* 31 du 27 août 2009.

Le prix d'un élève

Alors que les orientations budgétaires 2010 prévoyant 16 000 non-remplacements dans l'Éducation nationale sont en cours de finalisation, une note d'information de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale a fait le point fin mai sur « Le coût de l'éducation[1] » dans l'Hexagone. Pour l'année 2007, il ressort ainsi que la dépense d'éducation a représenté 6,6 % du PIB contre 7,6 % en 1995. Si, tous niveaux d'enseignement et tous types d'établissements confondus, la dépense par élève ou par étudiant s'est élevée à 7 470 euros, la Depp met en évidence l'inégale répartition de l'effort financier consenti par la collectivité nationale : la dépense par élève est de 5 350 euros dans le premier degré, de 8 810 euros dans le second degré et de 10 150 euros dans l'enseignement supérieur. Autre enseignement de l'étude : le volume croissant de la part des collectivités territoriales dans le financement de l'éducation (23 % désormais dont 12,6 % pour les seules communes).


D. R.

En comparaison avec l'ensemble des pays de l'OCDE, la France fait figure de mauvais élève avec une dépense inférieure à la moyenne pour l'enseignement élémentaire (5 370 dollars[2] en 2005, contre 6 250), nettement en retrait par rapport aux États-Unis, à la Suède, à l'Italie, mais au-dessus de l'Allemagne. Toujours selon la même note, *« elle dépense en revanche davantage par élève du second degré que la moyenne des pays de l'OCDE (8 930 dollars contre 7 800 en moyenne), loin devant l'Espagne, la Finlande et le Royaume-Uni »*. **AS**

1. *Note d'information* 09.13, disponible sur www.education.gouv.fr
2. En août 2005, 1 € = 1,22 $. En août 2009, 1 € = 1,42 $.



Bac 2009 : Les inégalités se creusent

Les résultats records du baccalauréat 2009 cachent mal un constat inquiétant : celui du creusement des inégalités entre académies. La note d'information ministérielle qui publie les résultats par bac et par académie montre ainsi que pour les bacs technologiques, l'écart entre les taux de reçus au sein des académies la moins et la plus performante est passé de 16 à 18 %. Créteil compte ainsi 69 % de reçus quand Nantes caracole en tête avec près de 88 %. C'est pour le bac ST2S[1] que la différence est particulièrement marquée : alors que Strasbourg compte 90 % de reçus, il n'y en a que 52 % à Créteil. En revanche, s'agissant des résultats pour les bacheliers généraux, les écarts s'estompent, passant de 12 % en 2008 à 11 % cette année. **AS**

1. Sciences et technologies de la santé et du social.

Écoles d'Europe et enfants d'immigrants

En choisissant de se pencher sur les dispositifs en faveur de la communication avec les familles immigrantes et l'enseignement de leur langue d'origine aux enfants, l'étude européenne Eurydice 2007-2008 publiée au printemps dernier[1] apporte quelques précisions sur l'intégration scolaire de ces mêmes enfants en Europe. Elle constate notamment qu'il n'existe pas de relations systématiques entre les profils nationaux de l'immigration et les politiques adoptées en matière d'enseignement de la langue maternelle. Ainsi *« la Belgique, l'Allemagne, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont chacun une longue histoire d'immigration liée à leur passé colonial et/ou à leurs caractéristiques industrielles (Eurydice 2004). Hors, les politiques adoptées par ces pays en matière d'enseignement des langues d'origine présentent des différences. Les quatre premiers pays se sont engagés dans la voie des accords bilatéraux, qui s'accompagnent en France d'une politique de remplacement progressif de certains cours de langues et culture d'origine destinés aux élèves immigrants par des cours de langues étrangères destinés à tous les élèves. Les Pays-Bas, qui avaient aussi développé dans le passé les cours de langues et culture d'origine à destination des élèves immigrants, ont décidé depuis quelques années de donner la priorité à l'apprentissage de la langue d'enseignement par les élèves immigrants. Enfin, le Royaume-Uni ne s'est pas engagé dans l'offre de cours de langue maternelle à destination des élèves immigrants dans le cadre scolaire, mais l'Angleterre et le pays de Galles sont en train d'élargir les possibilités des écoles en termes d'offre de cours en langues étrangères »*. Si l'analyse comparée a ses mérites, il manque à ce document l'ambition de tracer des pistes de réflexion et d'action (à travers par exemple une approche pédagogique plus transversale et « intégrative »). Parmi celles-ci, il serait nécessaire d'aborder les questions essentielles sur l'intégration scolaire des jeunes issus de l'immigration en examinant notamment la manière dont ils sont pris en compte dans la vie de la classe au quotidien et en en mesurant les conséquences sur les processus d'acquisition des connaissances. **AS**



D. R.

1. Cette étude intitulée « L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe » est disponible sur le site http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice (rubrique « Thematic studies »).

Les orientations post-bac de 2000 à 2007

Si le taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur est resté stable – voire a progressé pour les bacheliers professionnels – entre 2000 et 2005, il connaît depuis une érosion. C'est ce que souligne la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) dans une étude publiée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche[1].

Cette érosion, explique la Depp, tient en particulier à la baisse du nombre des bacheliers généraux et technologiques inscrits dans l'enseignement supérieur. Pour les bacheliers généraux, le taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur était de 94,8 % en 2007 contre 98,6 % en 2005. Celui des bacheliers technologiques est passé, sur la même période, de 78,3 % à 74,1 %, et celui des bacheliers professionnels de 23 % à 21,8 %. *« Les bacheliers généraux continuent presque tous dans l'enseignement supérieur, principalement dans l'enseignement long »*, indique la Depp. Les littéraires privilégient les études de langues, de lettres et de sciences humaines et sociales. Les titulaires d'un baccalauréat économique optent pour le droit, les sciences politiques, l'économie-gestion. Quant aux scientifiques, délaissant les disciplines des sciences fondamentales, ils choisissent les études médicales ou les CPGE.

Les bacheliers technologiques sont attirés par les études supérieures courtes, surtout dans les sections de technicien supérieur (STS). Les bacheliers STI[2] *« se retrouvent majoritairement dans le secteur de la production »*, ceux qui sont issus de la série STT[3] s'orientent vers « *une formation à finalité professionnelle dans le secteur des services* » et les autres bacheliers technologiques optent pour les formations sanitaires et sociales. Quant aux bacheliers professionnels, ils arrêtent souvent leurs études après l'obtention du diplôme, ceux qui poursuivent (22 %) choisissant les STS. **VG**

1. *Note d'information* 09.15, juin 2009 : « Les orientations post-baccalauréat - Évolution de 2000 à 2007 ». Note disponible sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr (rubrique « Outils » / « Évaluation et statistiques »).
2. Sciences et technologies industrielles.
3. Sciences et technologies tertiaires.

Luc Chatel choisit la continuité

R*éformer et apaiser.* » Telle est la double ambition du nouveau ministre de l'Éducation nationale en cette première rentrée. Dans une interview au *Monde* datée du 25 août, Luc Chatel affirme vouloir *« poursuivre »* la mise en œuvre des réformes engagées par Xavier Darcos. S'agissant de la réforme du lycée, le ministre annonce que *« courant septembre »*, il aura *« construit l'architecture de ce nouveau lycée qui entrera comme prévu en vigueur en 2010 »* ; auparavant, il aura pris connaissance des contributions écrites, demandées au début du mois de juillet aux organisations syndicales, parents d'élèves, associations et lycéens, sur leurs accords et désaccords avec les propositions de Richard Descoings. Par ailleurs, le nouveau locataire de la rue de Grenelle assume les suppressions de postes qui *«* [nous] *donnent une marge de manœuvre soit pour revaloriser les enseignants* […], *soit pour mettre en place des services nouveaux, comme l'aide individualisée en primaire, l'accompagnement éducatif au collège ainsi que dans 200 lycées à compter de cette rentrée »*. **AS**

Un coût de la rentrée en légère baisse

Familles de France estime à 174,23 euros le coût de la rentrée pour un élève de 6e. L'association enregistre dans son enquête annuelle une baisse de 8,7 % par rapport à 2008[1]. La baisse est significative sur la papeterie : 35,23 euros, soit - 27,3 %. Le prix des autres fournitures, 87,08 euros, recule de 4,77%. La Confédération syndicale des familles reste pourtant beaucoup plus réservée, qui évalue pour sa part la baisse du coût de la rentrée à 0,87 % par rapport à 2008, dont - 5,7 % sur le seul poste des fournitures alors que *« le coût de tous les frais annexes, livres, coopérative, photo scolaire, équipement en tout genre, lui ne bouge guère »*. Mais concernant l'allocation de rentrée scolaire versée aux familles depuis le 19 août, et dont le montant s'élève à 280,76 euros pour les enfants de 6 à 10 ans, 296,22 euros pour les enfants de 11 à 14 ans et 306,51 euros pour les enfants de 15 à 18 ans, les deux associations sont unanimes : *« L'allocation doit être mieux répartie entre les différents degrés scolaires et rééquilibrée notamment en faveur des lycéens avec l'attribution de 100 euros supplémentaires. »* **AS**

1. En comparaison, les prix des produits de consommation ont diminué de 0,7 % en glissement annuel.

Bilan des « services éducatifs » de l'été

Au programme : problèmes de maths et entraînement à la lecture. Les stages gratuits de remise à niveau pendant les vacances, lancés au printemps dernier par Xavier Darcos, ont été plébiscités cet été. Près de 138 000 élèves de CM1 et CM2 du public et du privé, encadrés par environ 26 000 professeurs des écoles volontaires, en auront bénéficié, avec une hausse notable en particulier en Ile-de-France (14 000 élèves accueillis dans l'académie de Versailles contre 10 000 l'an dernier, dont 12 800 enfants scolarisés dans le public et 1 200 dans le privé ; 10 072 écoliers inscrits dans l'académie de Créteil, soit une hausse de 21 % par rapport à 2008). Pour les lycéens, des sessions de quinze jours ont été organisées fin août pour préparer à la terminale et aux méthodes de travail dans les études supérieures. Leur bilan est en cours. **AS**

UNE IDÉE / UNE ACTION

Un ordinateur pour 150 €

Faire du recyclage informatique un fer de lance de l'insertion professionnelle, c'est le but de l'entreprise Travailler et apprendre ensemble (TAE). Créée en 2002 par le mouvement ATD Quart Monde, cette structure est installée au sein du centre d'hébergement et de réhabilitation sociale de Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis, où des familles plongées dans une grande précarité sont accompagnées dans la reconquête de leurs droits. À commencer par celui de travailler. TAE emploie donc une vingtaine de personnes pour des travaux de nettoyage, d'entretien de bâtiments et de reconditionnement de matériel informatique. Cette dernière activité est alimentée par la remise en état d'ordinateurs collectés auprès de grandes entreprises et qui sont ensuite revendus, tout équipés et sous garantie, à des prix attractifs – à partir de 150 euros. L'idéal pour des collectivités, associations ou particuliers désireux de s'équiper solidaire et à moindres frais. D'autant que soutenir TAE, c'est aussi militer pour une gestion d'entreprise conçue pour les exclus de l'emploi et donc particulièrement respectueuse du bien-être des salariés. Dans une ambiance bienveillante, ceux-ci travaillent en équipe et sans encadrant, dans un fonctionnement privilégiant la communication et le partage de savoirs. Cette entreprise pas comme les autres propose aussi aux employés et à leurs familles des ateliers yoga, jardinage et des sorties culturelles. **VL**


D. R.

Chez TAE, on travaille dans une ambiance bienveillante.

Adresse : Travailler et apprendre ensemble, 202 avenue Émile-Cossonneau 93160 Noisy-le-Grand. Tél. : 01 49 32 15 96.
Internet : www.tae-asso.org

Ecclésia : la revue qui fait bouger l'Église

Avez-vous découvert *Ecclésia,* la nouvelle revue du Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC) ? Son premier numéro est paru en mars dernier avec un dossier sur l'écoute de la parole de Dieu. *Ecclésia* remplace deux autres publications qui se sont arrêtées en décembre 2008 : *Chercheurs de Dieu* (pour les catéchumènes) et *Tabga* (pour les responsables de la catéchèse à tous les âges de la vie). *Ecclésia* a pour ambition *« d'accompagner la responsabilité catéchétique de toute l'Église »*, explique le père Luc Mellet, directeur du SNCC. On ne peut que saluer sa maquette très claire et pédagogique, la variété de ses articles (témoignages, compte rendus d'expériences, textes de réflexion…) et la richesse de ses dossiers. *Ecclésia* s'intéresse à la recherche de tous les acteurs pastoraux : évêques, prêtres, diacres, religieux et laïcs, dans toutes les situations pastorales et apostoliques. De quoi nourrir ses dossiers. Celui du numéro 3 porte sur la première annonce (septembre 2009). Voilà qui devrait intéresser les chefs d'établissement et les animateurs en pastorale scolaire... **SH**



Ecclésia, 58 av. de Breteuil, 75007 Paris. Tél. : 01 44 39 48 04. Abonnement 1 an (4 numéros) : 34 €. Bulletin d'abonnement téléchargeable sur www.sncc.cef.fr

Un concours pour les « lycéens solidaires »

Pour la sixième année, Pax Christi lance un concours lycéen sur le thème « Soyons solidaires ». Ce mouvement invite les élèves à présenter un projet de paix ou de solidarité, auquel ils ont participé, dans une vidéo ou un *PowerPoint* (d'une durée de 3 minutes). Ils trouveront sur le site de Pax Christi des fiches pratiques pour les aider. Ils peuvent s'inscrire dans le cadre de leur établissement scolaire, de leur aumônerie ou de leur mouvement de jeunesse, ou encore à titre individuel. Tous sont les bienvenus quelles que soient leurs croyances religieuses. Les critères de sélection des films sont : l'implication personnelle, la force du message, la créativité, la persuasion, la cohérence du déroulement du film. Le premier prix est un voyage-rencontre pour la paix, dont la destination sera rendue publique dans le courant de l'année. Les voyages précédents ont eu lieu en Pologne, en Belgique et en Italie. **SH**

Pax Christi Jeunes
PAX CHRISTI
1er prix : un voyage de la paix !
CONCOURS LYCEEN
SPOT PUBLICITAIRE POUR LA PAIX
6ème édition
« Soyons solidaires ! »

Contact : Pax Christi France, Concours lycéen 2010, 5 rue Morère, 75014 Paris. E-mail : paxchristi_jeunes@yahoo.fr - Internet : http://paxchristi.cef.fr - Inscriptions avant le 15 janvier 2010 et envoi des DVD avant le 1er février 2010.

La vocation en question

J'entends régulièrement des jeunes qui n'osent pas dire dans leur collège qu'ils vont faire leur confirmation, de peur d'être raillés. Comment pourront-ils, a fortiori*, dire qu'ils se posent la question de la vocation ? »* s'interroge Mgr Hippolyte Simon, archevêque de Clermont-Ferrand et vice-président de la Conférence des évêques de France[1]. Celui-ci reconnaît que le sacerdoce souffre d'un *« terrible effet d'image »* et n'est pas étonné d'apprendre que *« moins d'un quart des Français (24 %) seraient* "plutôt contents" *d'avoir un fils souhaitant devenir prêtre »* (29 % pour les catholiques et 50% pour les catholiques pratiquants). Tel est l'un des résultats d'un sondage sur « Les Français et la vocation », publié le 18 juin dernier dans *La Croix*. Pour réfléchir à ce problème, les initiatives se succèdent. Le diocèse de Paris a, par exemple, lancé une Année du Prêtre qui s'est clôturée le 26 juin 2009. Parmi les réalisations : la mise en ligne par son service des vocations de trois clips vidéo[2] pour s'adresser autrement aux jeunes. Benoît XVI, quant à lui, a créé la surprise en annonçant à son tour l'ouverture, le 19 juin dernier, d'une Année sacerdotale. L'objectif est de donner aux prêtres un nouvel élan missionnaire… et par là même d'encourager les vocations. Comment y contribuer ? Pour Hippolyte Simon : *« Il nous appartient, dans l'Église, non pas de travailler sur notre image, mais de faire découvrir l'Évangile pour permettre aux jeunes d'entrer dans une expérience fondatrice. Cela peut se faire dans le cadre des aumôneries, des mouvements de jeunes… »* et bien sûr des écoles catholiques. Autre clef : pour toucher les cœurs et ainsi faire naître des vocations de baptisés qui s'ouvriront à différents types d'engagement, il nous faut des témoins car *« l'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou, s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins »,* aime à citer Benoît XVI[3]. **SH**


© G. du Retail

1. Dans *La Croix* du 18 juin 2009, p. 3.
2. *Into the One*, *Mission et Frères*, accessibles depuis mai et juin derniers sur *Daily Motion*, *You Tube*, *Facebook*, *mavocation.org* et *catholique-paris.com*
3. Dans ce passage de sa *Lettre aux prêtres* du 18 juin 2009, Benoît XVI reprend les propos de Paul VI.

2 000 étudiants « aux sources » de la foi

Tout a commencé pour eux dans l'immensité aride et ocre du Néguev, sous plus de 45 degrés. C'est là, dans le désert, au sud d'Israël, que les 1 800 étudiants français participant au pèlerinage en Terre Sainte organisé par la Conférence des évêques de France, sont partis le 21 juillet avec leurs aumôniers et vingt-deux évêques, aux racines du christianisme. Dix jours avec la Bible comme fil rouge, du Néguev au lac de Tibériade, des monts de Galilée aux villages de Judée. Odile, étudiante en chimie à Lyon, et ses pairs, âgés de 18 à 25 ans, n'ont rien vécu d'une *« balade touristique, le guide à la main, l'appareil photo en bandoulière »* dans un musée-sanctuaire aux innombrables lieux de mémoire. Sur cette terre bien *« vivante »*, foulée jadis par le Christ et ceux qui l'ont suivi, et aujourd'hui déchirée par le conflit israélo-palestinien, la parole de Dieu a pris pour eux *« un tout autre relief »* et *« un sens nouveau »*. De cette catéchèse grandeur nature, Charles, étudiant dans le Nord, sort transformé : *« Parler des patriarches en ces lieux, se laisser habiter par le récit de leur expérience là même où elle a été vécue, a bien plus de force que le faire enfermé dans une salle ! Cela m'a vraiment permis de réaliser à quel point j'étais à côté de la plaque dans ma relation avec Dieu. »*


© A. Vairon

Première célébration commune au bord du lac de Galilée.

« Partir en pèlerinage, c'est bien marcher vers une rencontre enracinée dans la rencontre originelle de la parole de Dieu », souligne le père Benoist de Sinety, délégué des évêques d'Ile-de-France pour la Mission étudiante et coordinateur de l'événement.

Sabine Alegrin, enseignante et accompagnatrice du diocèse de Nanterre, retient de son côté *« la rencontre d'étudiants aux parcours et aux sensibilités différentes, souvent engagés dans l'Église par une vie paroissiale, un groupe de prière, des activités d'aumônerie, et qui avouent pourtant la difficulté de parler de leur foi ou de la vivre seul dans leur parcours universitaire »*. Pour les participants venus en nombre, *« l'objectif n'était pas de s'enfermer les uns sur les autres, mais de s'affermir dans sa propre foi, au contact des familles chrétiennes de Palestine qui les ont accueillis, ainsi que des juifs et musulmans de Terre Sainte avec lesquels ils ont pu réellement débattre et échanger, pour devenir des artisans de paix au quotidien »*, souligne Sabine Alegrin.

« Qu'est-ce qui a changé ? leur a demandé Mgr André Vingt-Trois, archevêque de Paris, juste avant de reprendre le chemin de l'aéroport. *Vous avez reçu du Christ la possibilité d'ouvrir vos cœurs et vos esprits. Il ne suffira pas d'être venu à Jérusalem, de connaître la Bible de A à Z, pour croire. C'est la lumière de Dieu, la présence du Christ qui fait croire. »* Forts de ce nouveau souffle, c'est tout le chemin qui reste à faire aux deux mille jeunes pèlerins désormais. **AS**

Contributions des familles, mode d'emploi

À quoi servent les contributions des familles ? À la survie des établissements, tout simplement, même si elles ne participent que pour partie à leurs frais de fonctionnement. Voilà qui mérite d'être expliqué aux parents avec pédagogie. Exemples à l'appui.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

G*lobalement, il n'y a pas d'étonnement »,* assure Pierre Pellé, le chef d'établissement de Teilhard-de-Chardin[1], à Saint-Maur-des-Fossés. *« Au fil des ans, il y a plutôt une prise de conscience de la part des familles que l'éducation a un coût. »* Il est vrai aussi que Pierre Pellé prend soin, à chaque rentrée, d'expliquer aux parents le mode de financement de son établissement. Le très faible taux d'impayés constitue un bon baromètre de cette compréhension, l'établissement *« s'efforçant de traiter en amont les éventuelles difficultés des familles ».*

Il n'empêche, méconnaissance ou malentendu, il y en a toujours quelques-uns qui croient que leur seule contribution suffit à financer tout l'établissement. *« Je regrette que les familles ne soient pas mieux informées de la façon dont les établissements fonctionnent »,* relève d'ailleurs Béatrice Barraud, présidente de l'Apel nationale[2]. Si les salaires des enseignants sont bien assurés par l'État, observe Jean-Marie Lelièvre, secrétaire général de la Fnogec[3], les forfaits communaux pour les écoles, et d'externat pour les collèges et lycées, n'atteignent pas toujours, comme ils le devraient, la parité avec l'effort en dépenses de fonctionnement réalisé par les collectivités territoriales pour les établissements publics. Dès lors, les Ogec[4] sont contraints d'utiliser les contributions des familles pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'établissement scolaire, les détournant quelque peu de leurs destinations réglementaires, qui sont :

– d'entretenir et développer l'immobilier (mises aux normes, nouvelles implantations, attractivité renforcée…) ;

– de faire vivre le projet pédagogique propre à l'établissement (prise en charge des salaires des animateurs en pastorale scolaire, financement de spécificités pédagogiques qui requièrent des moyens humains renforcés, etc.) ;

– de confronter et d'enrichir, dans le réseau des établissements de l'enseignement catholique, les pratiques pédagogiques, de soutenir des projets de gestion communs, d'assurer la vie de services partagés aux niveaux diocésain, régional et national…

Pour Jean-Marie Lelièvre, l'enjeu est dès lors de *« faire comprendre à tous que les contributions des familles sont les ressources clés qui font vivre le projet d'établissement ».* Un autre enjeu étant de réfléchir, dans une démarche de vérité des prix, à l'ensemble des coûts/famille, c'est-à-dire intégrant cantine, garderie, transports… Sans oublier *« d'oser la liberté, en terme de stratégie financière, et d'explorer plus avant la liberté d'usage de la ressource privée ».*

Encore faut-il, bien sûr, que ces marges de manœuvre soient plus réelles qu'aujourd'hui. Sachant que pour le seul poste immobilier, la Fnogec estime entre 200 et 300 millions d'euros par an le retard d'investissement pris depuis dix ans. C'est dire si, plus que jamais, il faut dans chaque établissement, *« bien regarder si la ressource des contributions des familles est suffisante au regard des charges qui pèsent sur l'établissement »,* insiste Jean-Marie Lelièvre. La Fnogec estime à ce propos entre100 et 200 euros/élève/an le retard moyen de cette contribution dans certaines régions.

Boîte à idées

Il ne s'agit pas d'oublier pour autant que le projet de l'enseignement catholique est de n'exclure aucun élève pour raisons financières. Et là, bien des pistes de justice et de solidarité peuvent être encore plus hardiment investiguées pour, selon le vœu de Jean-Marie Lelièvre, *« aboutir à des tarifications très diverses selon les possibilités contributives des familles » :*

– *« S'adapter aux capacités des familles »,* en mettant en place une politique de quotient familial.

Montant des contributions constatées, par élève et par an*

	Province	Ile-de-France et grandes métropoles
Écoles	Entre 250 et 350 €	Entre 500 et 800 €
Collèges	Entre 450 et 550 €	Entre 700 et 1 000 €
Lycées	Entre 600 et 750 €	Entre 800 et 1 200 €

* Hors extrêmes, et correspondant à une réalité moyenne de besoins au service du projet.
Ces fourchettes de contributions des familles n'intègrent pas, par ailleurs, la cantine, les garderies, les études surveillées, ni les sorties pédagogiques ponctuelles, pour certaines classes, faisant l'objet d'une facturation complémentaire.

– *« Moduler plus finement les tarifs selon les classes. »*

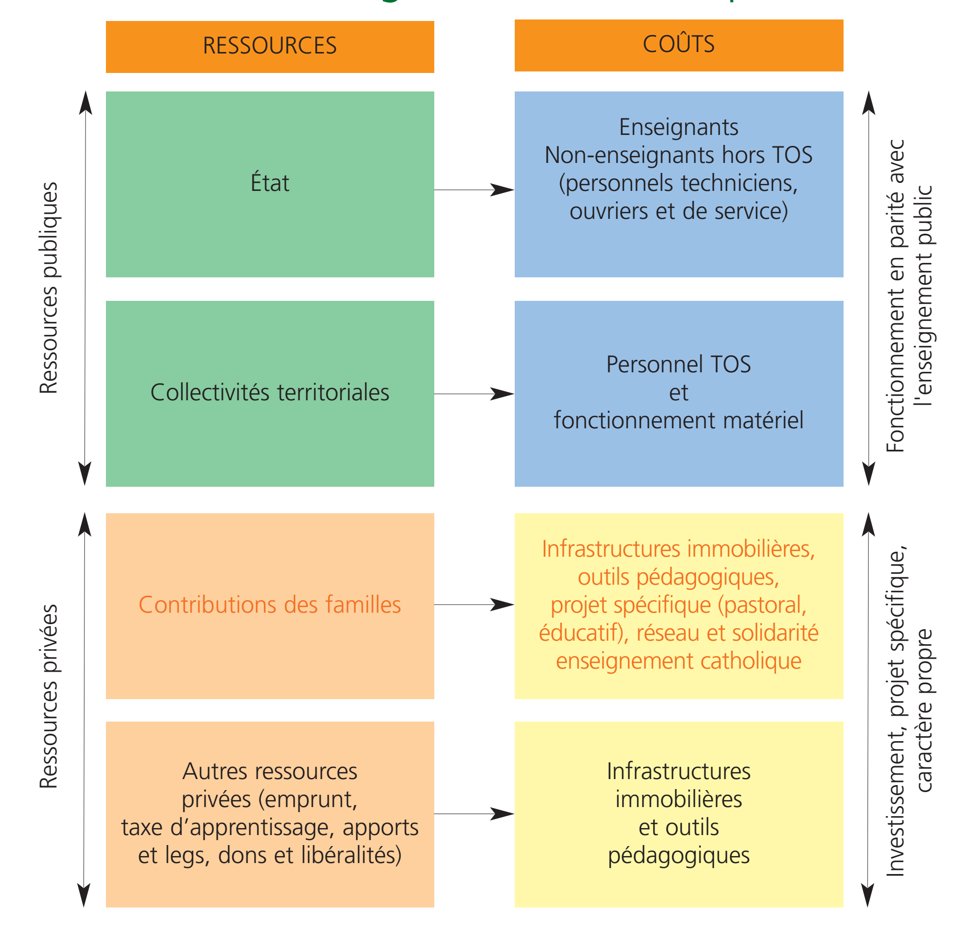
– *« Proposer des prix d'appel pour des services qui, pour être proposés en annexe, n'en sont pas moins indispensables à certaines familles »*, telles les garderies ou encore la cantine. Leur équilibre financier serait dès lors assuré par l'ensemble des contributions des familles de l'établissement. Mais il convient *« d'explorer d'abord tous les possibles des contributions publiques, et de faire plutôt déjà appel aux politiques sociales des collectivités locales »*, relève Béatrice Barraud.

– *« Mettre en place des réductions fratries plus hardies. »* Une piste que Béatrice Barraud encourage fortement, suggérant *« par exemple au moins jusqu'à - 15% pour le deuxième enfant et - 30% pour le troisième »*.

La boîte à idées est, on le voit, largement ouverte. Elle intègre, suggère l'Apel, le développement de solutions alternatives à la cantine, propose des solutions de mutualisation des moyens entre établissements afin d'en réduire les coûts de fonctionnement sans aboutir toutefois à une politique tarifaire unique de l'enseignement catholique. Cela se traduit aujourd'hui, observe Béatrice Barraud, par *« des contributions des familles extrêmement diversifiées, vraiment minimes dans certaines régions, plus conséquentes ailleurs, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne soient pas justifiées »*. Mais les familles savent aussi, conclut Jean-Marie Lelièvre, qu'*« inscrire son enfant dans un établissement de l'enseignement catholique, c'est passer un contrat moral et financier avec celui-ci »*.

1. Un établissement du Val-de-Marne, qui accueille 1 300 élèves, de la seconde à bac + 5.
2. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.
3. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.
4. Organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Le financement du projet de l'enseignement catholique



D. R.

Cantines : ce que permet la loi

L'article L. 533-1 du Code de l'éducation est trop souvent méconnu des élus : *« Les collectivités locales peuvent faire bénéficier des mesures à caractère social tout enfant sans considération de l'établissement qu'il fréquente. »* Voilà qui devrait leur permettre de traiter équitablement tous les enfants résidant sur leur territoire, quel que soit le choix éducatif des parents. En apportant notamment aux élèves des établissements privés sous contrat une aide à la restauration, pour 2 à 3 euros par repas, comme le pratiquent déjà quelques communes ou conseils généraux. Une négociation s'avère indispensable, quand on sait que le coût de la cantine, pour les demi-pensionnaires, peut atteindre l'équivalent, voire plus, de la contribution scolaire. **JLBB**

Exemple d'affectation des contributions des familles

À titre d'exemple, en province, pour un collège de 300 élèves, l'affectation des contributions des familles peut être ainsi estimée, selon la Fnogec :

- Coût de reconstruction au m² : 1 200 à 1 300 € TTC
- Surface à l'élève : 7 à 9 m²
- Coût total : environ 3 000 000 €
- Équivalent loyer (ou coût de mise à disposition des locaux) : 3 à 4 %, soit 100 000 € environ.

Soit un effort à l'immobilier moyen par élève de 330 €, auxquels s'ajoutent :

- L'acquisition d'équipements pédagogiques : 40 à 50 €
- Les dépenses de caractère propre (pastorale, projets spécifiques) : 30 à 40 €
- Les cotisations aux services de l'enseignement catholique : 40 €
- La solidarité financière à l'investissement : 20 €
- Les intérêts des emprunts : 30 à 40 €

D'où une contribution totale moyenne d'environ 500 € (fourchette entre 450 et 550 €)

Pays de la Loire

Habiter l'espace éducatif

Attention, une instance régionale peut en cacher une autre ! En Pays de la Loire, les directeurs diocésains ont constitué avec l'Uradel une association qui agit en amont du Caec.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Tous les lundis, à Angers, *« c'est Région ! »* pour les directeurs diocésains des Pays de la Loire. À la croisée géographique des cinq diocèses qui la composent (*cf.* encadré), se réunit chaque semaine, dans les locaux de la direction diocésaine, une instance régionale « pas tout à fait habituelle » au sein de l'enseignement catholique, en amont du comité académique (Caec) : l'Uradel[1].

En réponse à la montée du conseil régional et du rectorat, les responsables de cette région de l'Ouest regroupant avec la seule Bretagne la moitié des petits Français scolarisés dans l'enseignement catholique, ont imaginé un fonctionnement singulier. *« Il s'agit du seul groupe de directeurs diocésains qui se soit constitué en association depuis les lois de décentralisation de 1985, afin de prendre en compte la nouvelle donne politique en matière d'éducation »,* met en avant Jacques Chaillot, directeur diocésain de Nantes et actuel président de ce service régional doté d'une chargée de mission et de quatre personnes. *« Face aux nouveaux outils mis en place depuis vingt ans dans l'Éducation nationale – base de données informatique, système de répartition des dotations… – et à la manière dont ils interrogent en permanence notre présence, notre poids et notre espace de proposition au service des familles, il nous fallait une structure assez souple et réactive pour "faire" culture commune et "habiter" l'espace éducatif régional »,* souligne Jean-Paul Briard, à la fois vice-président de l'Uradel et secrétaire général du Caec. À la veille de la commémoration des 50 ans de la loi Debré et de la réflexion nationale qui portera tout au long de cette année, dans l'enseignement catholique, sur l'école de la liberté et ses espaces d'expression, le modèle organisationnel engagé en Pays de la Loire et ses champs d'action prennent une résonance particulière. *« Pour nous, il n'y a pas de différence entre être au service du Caec ou de l'Uradel »,* expriment d'une seule voix les directeurs diocésains. Caec et Uradel, même combat ? Sur les objectifs, mais pas sur les modalités.

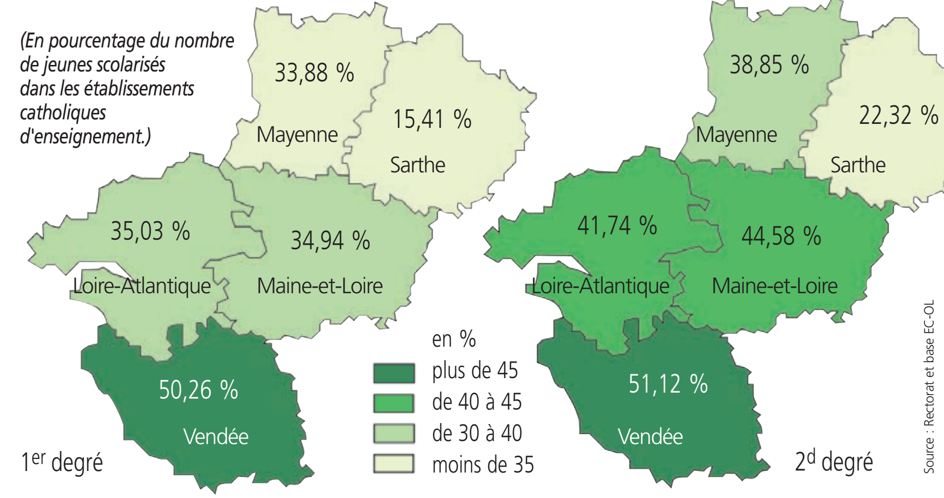
Chaque instance assume un rôle très précis. À l'Uradel, à laquelle l'intersyndicale des chefs d'établissement du 2d degré est très régulièrement associée, le pilotage au niveau régional : *« Quand on doit élaborer une position par rapport à la carte des formations, à la répartition des moyens, à l'informatisation des données administratives, c'est elle qui est le premier lieu de réflexion et de validation d'une position commune. C'est aussi l'Uradel qui assure en aval la mise en œuvre de la délibération du Caec »,* indique Jean-Christophe Mériau, directeur diocésain de la Vendée. Si le principe de collégialité prime dans l'animation, chaque directeur dio-césain assume un domaine de compéten-ces – la formation pour la Vendée, le premier degré et l'informatique pour la Mayenne, les relations politiques pour la Loire-Atlantique, les "moyens" pour la Sarthe, les subventions du conseil régional et le recrutement des chefs d'établissement pour le Maine-et-Loire…

Au Caec, où règne une unanimité frappante *« mais non moins réelle et parfaitement assumée »* au su et au dire de l'ensemble de ses membres, revient l'adoption des décisions. De là à considérer le Caec comme une chambre d'enregistrement, *« la méprise serait totale »,* objecte Philippe Trillot, délégué académique du Synadic[2] jusqu'à présent et désormais directeur diocésain d'Angers, tout en concédant des incompréhensions de la part de leurs instances nationales sur leur prétendue *« connivence excessive »* avec les directeurs diocésains. *« Les espaces de liberté et les débats sont réels, mais le fait est que nous préférons faire notre ménage en famille,* argumente le responsable syndical. *L'un des derniers en date a porté sur l'interpellation au conseil régional concernant le glissement des TOS[3] et la gestion des moyens qui en découle par les syndicats d'enseignants, les Ogec[4] et les Apel[5]. »*

La configuration en Pays de la Loire relève davantage d'un modèle de démocratie éclairée, décisif pour l'avenir, selon Pierre Macé qui a quitté en juin ses fonctions de directeur diocésain d'Angers : *« Cet organe d'expertise et d'élaboration technique de la décision en amont constitue pour nous et nos partenaires un véritable gage d'efficacité et de réactivité. »*

Parmi les nombreux dossiers de plus en plus techniques qui mettent en jeu la spécificité de l'enseignement privé sous contrat,

L'enseignement catholique dans l'académie de Nantes



l'Uradel se concentre ainsi en premier lieu sur la très stratégique question de la « prospective » et sur celle étroitement liée des moyens, évolutions et restructurations pour les structures de l'enseignement catholique régional. *« Cette prospective, sans occulter les deux piliers que sont l'établissement et le diocèse, relève surtout de la mise en musique, d'une consultation continuelle de ce qui émerge de la base pour donner un certain projet régional »,* indique Jacques Chaillot.

Dans une région marquée par des différences de poids sensibles entre la très prospère Loire-Atlantique et la plus fragile Sarthe, ce mode de fonctionnement *« collectif mais pas collectiviste »,* pour le traitement des postes comme pour celui des dotations par exemple, *« oblige à porter attention à l'autre et à une recherche d'équilibre permanente »,* poursuit le président de l'Uradel. Alors qu'à cette rentrée, 48 ETP[6] doivent être rendus et 37 supprimés parmi les moyens de remplacement, il n'y a aucune place en Pays de la Loire pour les francs-tireurs qui souhaiteraient négocier individuellement.

Le même principe s'applique pour l'élaboration de la carte des formations : *« À partir du moment où nous arrivons avec des priorités établies validées chez nous, il faudrait que l'administration ait de solides arguments pour ne pas retenir notre proposition »,* analyse Jean-Christophe Mériau. La relation avec le rectorat ou le conseil régional s'en trouve renforcée : *« Cette compétence facilite les arbitrages d'un côté, et donne, de l'autre, à l'enseignement catholique la liberté de définir ses priorités, de mieux les promouvoir et* in fine *de garder la main »,* se réjouit le spécialiste ès moyens à l'Uradel, Jean-Paul Briard. En Pays de la Loire, cette reconnaissance va même au-delà depuis la signature, en 2006, d'une convention entre l'Uradel et le conseil régional, qui définit le mode de relation et les modalités d'intervention de la Région dans les établissements catholiques et entérine le versement d'une subvention annuelle au titre de différents services rendus à l'institution.

Les nouvelles technologies, et en particulier l'informatisation des données comme des espaces numériques de travail (ENT) retiennent aussi particulièrement l'attention de l'Uradel. *« Sur ce front, nous sommes assez prompts à résister aux nouveaux outillages que l'on nous propose et à privilégier le politique avec des protocoles garantissant notre identité avant la technique »,* indique Philippe Paré, directeur diocésain de la Mayenne. Ainsi, dans la mise en place actuelle des ENT, *« l'enjeu est de réussir à co-élaborer ce système de bureau virtuel avec le rectorat et à négocier un cheminement de l'information particulier qui évite tout risque d'assimilation »,* ajoute-t-il. *Idem* pour le dispositif national « Base élèves » : *« Nous sommes prêts à collaborer avec l'Éducation nationale, mais en gardant à chaque fois à l'esprit le point d'irréductibilité que nous ne voulons pas dépasser. »*

Étiquette

« Irréductibles », le mot est lancé. De cette étiquette, les Pays de la Loire ne veulent plus : *« L'enseignement catholique national a beaucoup à attendre de l'Ouest, de ce qu'on peut faire bouger grâce à notre poids et à notre capacité de proposition. Tout ce que l'on obtiendra permettra de faire jurisprudence au niveau national ! »* soutient Jacques Chaillot. À condition que soit préservé un espace essentiel de liberté particulièrement menacé à ses yeux aujourd'hui : celui du choix des familles. Alors que leur région est la seule en France à connaître une telle croissance de ses effectifs – de 1 500 à 2 000 élèves de plus à cette rentrée –, le président et ses collègues de l'Uradel sont inquiets : *« Pour la première fois non seulement nos collèges et lycées, mais aussi nos écoles, seront obligés de refuser des inscriptions, en raison de la pénurie de moyens. Comment dans ces conditions allons-nous pouvoir continuer à toujours mieux habiter nos espaces de liberté ? »*

1. Union régionale des associations diocésaines de l'enseignement libre.
2. Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat.
3. Techniciens, ouvriers et personnels de service.
4. Organismes de gestion de l'enseignement catholique.
5. Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.
6. Équivalents temps plein.

Fiche d'identité

● RÉGION PAYS DE LA LOIRE
– 5 départements : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée.
– 5 diocèses : Nantes (Loire-Atlantique), Angers (Maine-et-Loire), Laval (Mayenne), Le Mans (Sarthe) et La Roche-sur-Yon (Vendée).

● FORMATION
– 2 territoires Formiris : Bretagne et Pays de la Loire.
– 3 CFP : L'Aubépine, à La Roche-sur-Yon ; Notre-Dame - La Garde, à Avrillé ; Institut supérieur Ozanam, à Nantes.
– L'IFP de l'Ifepsa à Angers.
– l'Institut de formation de l'Université catholique de l'Ouest aux métiers de l'enseignement (Ifucome).

● PROPORTION DE JEUNES SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (RENTRÉE 2008)
Dans le 1er degré : 35,19 %
Dans le 2d degré : 40,63 %
– Collèges : 41,59 %
– LEGT : 38,93 %
– LP : 39,74 %
– Post-bac : 39,93 %

● NOMBRE D'ÉLÈVES (EFFECTIFS CONSOLIDÉS 2008)
Total 1er degré : 136 196 (+ 1 112 par rapport à 2007).
Total 2d degré : 121 414 (+ 977 par rapport à 2007)
– Collèges et ens. spécialisé : 73 100
– Lycées et post-bac : 48 314

● Élèves internes (2008)
Dans le 1er degré : 0 - Dans le 2d degré : 6 541

● NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS (RENTRÉE 2008)
Dans le 1er degré : 936
Dans le 2d degré : 307
– Collèges et ens. spécialisé : 166
– LG : 35
– LT/LEGT : 63
– LP : 18
– Lycées agricoles : 25
CFA : 5

● TUTELLES (2008)
Établissements sous tutelle :
– diocésaine : 91,26 %
– congréganiste : 8,74 %

NOMBRE D'ENSEIGNANTS (RENTRÉE 2008)
Total : 16 929, dont :
– 6 481 pour le 1er degré
– 10 448 pour le 2d degré

PERSONNELS NON ENSEIGNANTS (RENTRÉE 2008)
Total : 5 726

FONCTIONNEMENT DU CAEC
Composition : 28 personnes, soit les présidents des 5 Codiec, les 5 directeurs diocésains, les représentants des syndicats de maîtres et de chefs d'établissement, les présidents de l'Apel régionale et de l'Urogec, 3 représentants de l'enseignement agricole, 2 représentants des tutelles congréganistes, 1 représentant Ugsel, 1 représentant Areppal* et 1 membre du CESR**.
Nombre de réunions : 2 réunions plénières par an ; 3 réunions par an pour les commissions.

Contact : Caec des Pays de la Loire, 14 rue Saumuroise, BP 61028 - 49010 Angers Cedex.
Secrétaire général : Jean-Paul Briard, directeur diocésain du Mans. Tél. : 02 43 74 32 32.

* Association régionale d'éducation permanente des Pays de la Loire.
** Conseil économique et social régional.

31 décembre 1959. — Loi n° 59-1557 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés. (J. O. du 2 janvier 1960.)

Article premier

Suivant les principes définis dans la Constitution, l'Etat assure aux enfants et adolescents, dans les établissements publics d'enseignement, la possibilité de recevoir un enseignement conforme à leurs aptitudes dans un égal respect de toutes les croyances.

L'Etat proclame et respecte la liberté de l'enseignement et en garantit l'exercice aux établissements privés régulièrement ouverts.

Il prend toutes dispositions utiles pour assurer aux élèves de l'enseignement public la liberté des cultes et de l'instruction religieuse.

1959-2009
Au risque de la liberté



Alors que nous nous apprêtons à fêter le 50e anniversaire de la loi Debré, revenons sur la chronologie des faits. À la veille des élections législatives de juin 1959, l'enseignement catholique se trouve confronté à de multiples problèmes et l'État soumis à l'arrivée massive de jeunes à l'école…

GILLES DU RETAIL

Depuis son retour au pouvoir, le général de Gaulle sait qu'il devra régler la question scolaire. La génération du *baby boom* arrive en masse à l'école. Aussi, lorsque Michel Debré prend ses fonctions de Premier ministre, le chef de l'État lui fait valoir la priorité du dossier scolaire. Michel Debré hésite. Mais sur l'insistance de certains députés, il s'engage à mettre en œuvre une procédure législative destinée à clarifier les rapports de l'État et de l'enseignement privé (à 90 % catholique). Dès lors, les esprits s'enflamment, les pressions se multiplient. Le 23 décembre 1959, le ministre de l'Éducation, André Boulloche, remet sa démission. Quelques heures plus tard, Michel Debré est contraint d'assurer l'intérim et de défendre personnellement le texte. Pour lui la partie est loin d'être gagnée. Lorsqu'il reprend la parole dans la nuit du 31 décembre à la suite des débats, l'incertitude persiste. Durant son intervention, il affirme qu'« [à] *côté de l'éducation nationale et de l'enseignement public, il existe un enseignement privé. Cet enseignement privé est l'expression d'une liberté essentielle.* […] *il ne suffit pas, pour qu'une liberté existe, qu'elle soit inscrite dans les textes. Elle doit pouvoir s'exprimer, c'est-à-dire que son expression doit pouvoir être garantie.* […] *L'enseignement privé représente aussi une forme de collaboration à la mission d'éducation nationale qui le fait participer à un service public.* […] *Cette reconnaissance de la part de l'État a une contrepartie. Sans exiger une conformité qui est contraire à la nature des choses et à l'esprit même de la mission éducative, il convient d'admettre que l'enseignement privé reconnu par l'État et aidé par lui, coopérant à une tâche nationale, doit accepter une discipline, discipline pour s'assurer de sa qualité, discipline pour s'assurer de sa conformité avec les principes essentiels de notre vie nationale, c'est-à-dire, avant toute chose et sans que cela brise le caractère propre des établissements ni de leur enseignement, le principe du libre accès des enfants de toutes familles et le principe du respect fondamental de la liberté de conscience* ». Finalement la loi est votée à une forte majorité : 427 voix contre 71.

Contribution originale

Quarante ans plus tard, Paul Malartre, en janvier 2000, lors d'un précédent anniversaire de la loi Debré, invitait tous les membres des communautés éducatives à relire leur projet éducatif et pédagogique : *« Nous ne sommes autorisés à rappeler notre volonté de vivre le partenariat avec l'État que si nous apportons notre contribution originale. Celle-ci se définit au travers de notre choix de privilégier un sens de la personne de l'élève éclairé par l'Évangile dans la réflexion sur le sens des savoirs, dans la relation pédagogique et dans un établissement scolaire lieu de vie. »* Il n'est pas de liberté, avons-nous constaté durant ces dernières années d'assises, sans accueil de la fragilité, sans espace de reconnaissance et de confiance, sans prise en compte de l'altérité et de la différence, sans référence à un idéal et à une source commune, sans créativité et exercice de la responsabilité. *« Pour un établissement catholique,* a déclaré Éric de Labarre en juin dernier, *la liberté est à la fois fondement, moyen, et fin… Elle impose de choisir et de prendre le risque de se tromper. Accepter ce risque, c'est la rançon de la liberté. Aller au-devant de lui, c'est la grandeur de l'homme. Y renoncer pour vivre tranquille, ce serait renoncer à être libre, et même renoncer à vivre. »*

Plusieurs outils pour aider les communautés éducatives à vivre cette année :

- Le hors-série de juin 2009 : « À l'école de la liberté » (*cf.* bon de commande p. 4).
- Un site présentant des outils d'animation, restituant les réflexions des communautés éducatives et suivant les temps forts : journée des communautés éducatives du 4 décembre 2009 « À l'école de la liberté » ; journées académiques « Des orientations signes de liberté » ; journée nationale du 17 décembre 2009, « L'éducation au défi de la liberté », à la Sorbonne ; journée nationale du 21 mai 2010 « Vivons notre passion d'Espérance, habitons nos espaces de liberté ».
- Un hors-série sur les évolutions de l'enseignement catholique depuis les lois Debré et Rocard (octobre 2009).
- Un film d'éclairage, « Notre liberté a un nom : l'Espérance », et une série de photos d'ouverture au débat (octobre 2009).

DOSSIER



DÉVELOPPER LE DURABLE

Gandhi disait : « *Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde.* » Cela nous invite à ne pas produire moins, consommer moins, mais autrement. Cet autrement est à inventer.
Et si la préparation de notre journée des communautés éducatives « *À l'école de la liberté* » nous donnait l'occasion de relire chaque projet éducatif… Pourquoi ne pas se demander en ce début d'année comment chaque élève, chaque éducateur est porteur d'une histoire qui est certes la sienne mais aussi le dépasse en même temps pour être un signe de l'humanité ? Il n'est pas de liberté sans accueil de la fragilité, sans espaces de reconnaissance et de confiance, sans prise en compte de l'altérité et de la différence, sans référence à un idéal et à une source commune, sans créativité et sans exercice de la responsabilité, sans développement durable.
Dans la culture de l'instantanéité, développer le goût et une intelligence du durable chez les jeunes est une tâche désormais essentielle de l'école.

Développer le durable



Illustration : F. Lacroix

« Quand on parle de développement durable, on est très focalisé sur l'environnement, pas suffisamment sur l'aspect social et humain. »

Élisabeth du Closel

Il y a une dizaine années, certains ne voyaient dans le développement durable qu'une mode passagère. En l'abordant avant tout sous l'angle environnemental pour parer à des urgences, on en montrait une vision réductrice. Aujourd'hui, le vocable a fait son chemin. Tout le monde s'en réclame : l'État, les entreprises, les associations, les mouvements politiques, les mouvements d'Église, l'école. Dans la foulée du Grenelle de l'environnement, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de placer l'éducation au développement durable au cœur du socle commun de connaissances et de compétences.

Pour le citoyen lambda, le développement durable est aussi fortement associé à de nouvelles lois et taxes, dont la fameuse « taxe carbone[1] ». Une approche basée sur la contrainte, la menace. « *On cherche encore trop à l'enfermer dans une charte de principes à respecter,* commente Elena Lasida, maître de conférences à l'Institut catholique de Paris et directrice du master "Économie solidaire et logique du marché" à la Fasse[2]. *On l'a trop vite associé à une protection. En oubliant l'essentiel, la mise en mouvement. Ce qui est novateur dans cette notion, c'est de mettre en avant notre capacité de créer.* »

Déplacements

Gandhi disait : « *Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde.* » Immense responsabilité individuelle et collective, si nous entendons en profondeur ce qui se joue dans le monde. Les cris d'alarme de notre planète Terre – pollution, désastres écologiques et climatiques, épuisement des ressources naturelles, problèmes de gestion des déchets, mais aussi altération du système socio-économique, consumérisme à outrance, perte du lien avec la nature par son exploitation à des fins purement productivistes, augmentation de la faim dans le monde, inégalités sociales de plus en plus criantes – ont amené à des prises de conscience de la nécessité d'adopter un nouveau « *style de vie* », selon la conviction d'Elena Lasida.

« *En quelques années, on a commencé à évoluer sur le concept et à penser en terme d'enjeu sociétal,* précise Fulgence Koné, délégué aux relations extérieures du Sgec[3]. *Pour aborder le développement durable dans sa complexité et sa globalité, on a compris la nécessité de se*

baser – et les établissements scolaires avant tout dans leurs formations auprès des jeunes – sur cinq piliers indissociables : l'écologie, le social, l'économique, le culturel, le spirituel. »

Lors de journées du Sgec sur le sujet, en novembre 2008, le père Armand Guezingar, professeur d'études sociales à l'Université catholique de l'Ouest, à Angers, a alimenté la réflexion : « *La question du développement durable émerge comme une interrogation sur nos façons de vivre, de travailler, de consommer. Nous vivons dans un monde du "toujours plus", comme si le progrès était seulement une valeur quantitative. En cette période de crise, on en voit les limites Mais avons-nous envie d'inaugurer un nouveau chemin ? Et osons-nous nous l'avouer ? Sommes-nous prêts à remettre radicalement en cause nos modes de vie ? Ou nous contenterons-nous d'accommodations de surface ?* » Autant de questions de fond qu'on ne peut plus éluder.

Au-delà d'un infléchissement de nos habitudes, le développement durable oblige en effet à de véritables déplacements. C'est une nouvelle manière de faire société avec les autres qui doit émerger. Ce sont des nouveaux partenariats – notamment Nord-Sud – à mettre en place, « *pas la simple prolongation ou la correction de modèles précédents, mais l'exploration d'autres formes de solidarité,* écrit Bertrand Cassaigne dans la revue jésuite *Projet*[4] dont il est le rédacteur en chef adjoint. *Car c'est bien notre monde en développement qui se découvre aujourd'hui comme un "bien commun"* ». « *Il n'y a plus de modèle de développement porté par les pays dits riches,* constate encore Elena Lasida. *On parlait autrefois de rattrapage du Sud en se basant sur un modèle, celui du Nord. Cela a conduit à une impasse. Le développement durable n'est pas un modèle alternatif mais une nouvelle manière de penser le développement.* »

Échelle locale

Le développement durable nous interpelle donc profondément. Il interroge nos manières de produire, de consommer, de nous déplacer, d'habiter l'espace. Il revisite notre rapport à nous-même et à l'autre. Notre lien à la nature aussi, à la Terre-mère nourricière considérée dans nos sociétés comme une source de profits, à exploiter pour satisfaire nos besoins...

Le développement durable nous confronte aussi à des limites, souvent perçues comme négatives, frustrantes. « *Il devrait rendre la limite positive à partir de ce qu'elle libère,* commente le père Guezingar. *Ne pas produire moins, consommer moins, mais autrement. Cet "autrement" est à inventer. Le développement durable conduit à penser une éthique de la limite. Ce peut être une chance de trouver une voie nouvelle.* »

À l'ère de la mondialisation, recherches et réflexions sur le développement durable invitent, avec une nouvelle vigueur, à faire une place grandissante à l'échelon local. « *Un développement durable qui allie les trois dimensions de l'économie, du social et de la culture, commence à l'échelle des territoires, plus précisément des communautés humaines* », note Pierre Martinot-Lagarde, rédacteur en chef de *Projet*[4].

Le Bilan Carbone des Scouts et Guides de France

Quand on dit « *développement durable* », les Scouts et Guides de France répondent « *Halp* » : « *Habitons autrement la planète** ». Et de décliner cette proposition. En chiffres, d'abord. Un scout consomme trois fois moins d'énergie qu'un citoyen français : 8 kg équivalent CO_2 par journée d'activité, contre 24 kg équivalent CO_2. L'idée de faire ce « Bilan Carbone » remonte à janvier 2009. L'association entre en contact avec l'agence Carbone 4 qui évalue l'impact de l'ensemble des activités humaines sur l'environnement. En privilégiant, pour les camps de vacances en pleine nature, des transports comme le train plutôt que la voiture, l'avion ou le bus ; en permettant la consommation de fruits et légumes frais plutôt que de boîtes de conserve, et en substituant à la viande d'autres formes de protéines ; en apprenant à gérer ses déchets, on arrive à une réduction de la dépense énergétique de 11 %. Un constat encourageant et une ligne éducative pour les responsables, jeunes et moins jeunes, du mouvement. Car, derrière ces données, il s'agit bien de pédagogie, d'associer ces jeunes aux processus de réflexion et de décision sur leur mode de vie, qui leur permettront de devenir acteurs et coresponsables. « *Nous voulons dire aux jeunes que, par leur manière de vivre, ils contribueront au changement. Nous leur apprenons à voir, non ce qu'ils vont perdre, mais ce qu'ils vont gagner en changeant de comportement. C'est une manière de porter un regard d'espérance sur la société, une promesse d'avenir, plutôt que se dire qu'on est condamné à vivre moins bien qu'avant. Et à faire de chaque jeune un véritable levier du changement.* » **EDC**

* Premières assises du scoutisme au Sénat, le 7 février 2009.
Internet : www.scoutsetguides.fr


© Scouts et Guides de France

Humaniser les formations supérieures

Un peu partout, dans les cursus universitaires, on voit apparaître des temps spécifiques, voire de vraies formations, pour développer le sens de l'engagement et des valeurs humaines. Il s'agit aussi de prendre conscience des devoirs que chacun a envers la société. Le Groupe Sup de Co La Rochelle* a, par exemple, intégré dans son programme, il y a un an, une mission obligatoire de trois mois, bénévole, à caractère social, humanitaire et citoyen : *Humacité*. Chaque étudiant se confronte au terrain, souvent dans un pays du Sud, pour se frotter à d'autres mentalités et réalités. L'objectif est de leur faire penser leur futur métier autrement. Antoine Gicquel a effectué son « humacité » au Burkina : *« Je suis maintenant persuadé que le facteur humain est à l'origine de tous les entrepreneuriats »*, confie-t-il.

L'université catholique de Lille, sous l'impulsion de Jean-François Bell, président de LMI (Lille Métropole Initiative) qui accompagne des jeunes créateurs d'entreprise, ouvre en octobre une filière de formation** pour devenir « éco-entrepreneur en développement durable ». Elle est destinée à des étudiants qui souhaitent créer leur entreprise avec une forte dimension éthique, afin de réconcilier économie, écologie et social. Une initiative novatrice avec un plan de formation non moins novateur, à travers notamment un module sur le savoir-être et le développement personnel. *« Un plus indéniable,* dit Jean-François Bell. *Beaucoup de freins, de pressions sociétales contrarient l'élan des jeunes et les font douter de leurs capacités. Il faut les aider à prendre conscience qu'ils peuvent aller beaucoup plus loin qu'ils ne le pensent. »*

La Fasse***, quant à elle, propose depuis deux ans, deux masters, l'un intitulé « Économie solidaire et logique du marché », l'autre « Politiques environnementales et développement durable », qui répondent à toutes les problématiques mondiales nouvelles. *« Certes, il serait bon de revisiter les formations traditionnelles et les métiers,* concède Elena Lasida, directrice du master "Économie solidaire". *Mais la revisite est tellement radicale que nous parlons de nouvelles formations et de nouveaux métiers. »* Des formations forcément pluridisciplinaires où il y a mise en dialogue et non-juxtaposition des connaissances. Des formations qui interrogent l'évaluation aussi. *« Le développement durable est un enjeu pour vivre ensemble. Mais le système éducatif évalue l'individuel. Comment passer à l'évaluation collective ? » « Certains étudiants plus ou moins jeunes viennent à nous,* précise Caroline Quazzo, directrice du master "Politiques environnementales", *pour redonner du sens à leur carrière, voire à leur vie. »* **EDC**

* Internet : www.esc-larochelle.fr
** La formation se fait en lien avec la Faculté libre de sciences économiques et de gestion. Internet : http://flseg.icl-lille.fr
*** Faculté des sciences sociales et économiques. Internet : www.icp.fr (rubrique : Organismes).

Car il ne peut y avoir production de bien public à l'échelle internationale sans cohérence avec l'existence d'un bien public à l'échelle locale. Le « local » pourrait ainsi *« devenir le lieu de formulation de toutes les utopies, de reconnaissance de toutes les résistances, d'énonciation de tous les contrôles* [...] *si le souci du "local" permet de redéfinir quelques règles de l'espace politique international, de repérer le jeu des contraintes qui pèsent sur le développement, mais surtout de veiller à la formulation positive de politiques concrètes portées par de véritables collectivités »*, poursuit l'auteur.

C'est précisément au sein de petites communautés locales que fleurissent des initiatives tout à fait intéressantes et créatrices de lien social : commerce équitable qui établit de l'interdépendance entre des communautés du Nord et du Sud ; jardins partagés dans les quartiers ; associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) qui permettent un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme par le biais des paniers maraîchers hebdomadaires.

Parler de durabilité dans une société de l'immédiateté, du temps raccourci, du tout-jetable est une gageure. *« Il va falloir penser autrement "l'utopie de vie"*, concède Elena Lasida. *Repenser notre représentation de "la vie bonne". Savoir quelles valeurs prôner. »*

Là intervient l'éducation. Dans les établissements jésuites, les *« valeurs du durable »*, avant tout axées sur la solidarité, sont devenues le centre de la pédagogie[5]. *« Nous voulons réfléchir aux valeurs qu'il faut transmettre aux jeunes pour les aider à durer,* fait remarquer le père Manuel Grandin, responsable de la pastorale à l'ensemble scolaire Saint-Michel à Saint-Étienne. *Quand on parle de développement durable, on est très focalisé sur l'environnement, pas suffisamment sur l'aspect social et humain, l'attention que l'on porte aux autres. »*

Outiller les enseignants

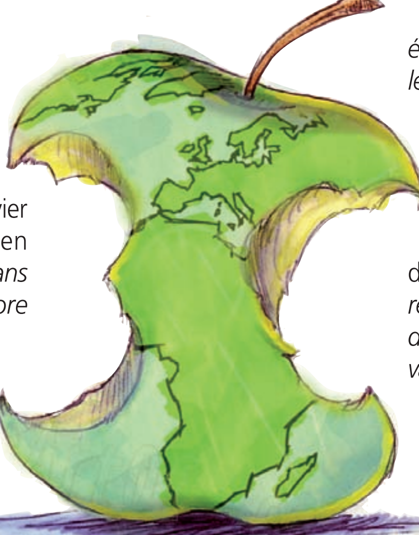
Pour transmettre ces valeurs et une vraie démarche de compréhension du développement durable dans les établissements, il existe notamment l'Agenda 21 scolaire, un outil d'intégration des différentes actions qui doit prendre en compte l'ensemble des cinq piliers évoqués plus haut par Fulgence Koné. Il est aussi fondamental d'outiller les enseignants et de les former réellement à toutes ces notions pour qu'ils puissent les transmettre à leur tour. Mais, comme le précise le délégué aux relations extérieures du Sgec, *« l'école doit travailler avec les collectivités territoriales, les associations, voire les entreprises, afin que ce soit un projet de société global. Il est très important que l'école porte cette évolution sociétale auprès de tous les citoyens. »* ⌘

1. L'instauration d'une taxe sur les combustibles fossiles (hydrocarbures, charbon, gaz naturel) vise à infléchir les consommations. Le taux de la taxe dépendrait des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) du combustible considéré.
2. Faculté de sciences sociales et économiques. Internet: http://www.icp.fr (Rubrique : Organismes).
3. Le département Éducation du Sgec, avec la mission « Éducation à l'universel », doit publier un texte pour le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) en 2010. Un colloque est prévu les 9 et 10 novembre 2009, avec une dimension européenne.
4. N° 270 (juin 2002), dans le dossier « Le développement, un bien durable ».
5. Cf. *ECA* n° 331 (juin-juillet 2009), p. 14 : « À l'école d'Ignace ».

Plaidoyer pour une écologie humaine

Benoît XVI invite les hommes de bonne volonté à œuvrer pour que la mondialisation se conjugue sur le mode de la fraternité et du respect de la création. Tel est le message de son encyclique La Charité dans la vérité, *datée du 29 juin 2009. Un texte fort qui permet de sortir d'une vision trop étroite du développement durable.*

Sylvie Horguelin


Illustration : F. Lacroix

Au cœur de cet été, c'est l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos[1] qui nous invitait en personne à lire *La Charité dans la vérité* ! Dans *L'Osservatore Romano* daté des 3 et 4 août, il écrivait avec lyrisme : « *S'adressant à un monde déboussolé, inégalitaire et traumatisé par les spasmes d'une crise globale, l'encyclique* Caritas in veritate *vient à point nommé, telle une clarté traversant les sombres nuées.* […] *Elle va puiser, dans la source du message chrétien, l'espérance d'orientations et de solutions novatrices.* »

À la lecture, on découvre un texte dense de plus de cent pages[2], composite[3], mais qui se lit bien et comporte de véritables pépites. Un texte qui nous remet face à notre responsabilité de chrétien et d'éducateur : œuvrer pour la promotion de l'homme. À l'origine de sa rédaction, on trouve la volonté de célébrer les quarante ans de *Populorum progressio* (1967). Dans cette encyclique, Paul VI, déjà conscient du fait que « *la question sociale est devenue mondiale* », plaidait pour un « *développement intégral* » qui promeuve « *tout homme et tout l'homme* ». Benoît XVI reprend et actualise son propos.

Parmi les nouveaux sujets abordés, on se réjouira de voir apparaître les questions du développement durable et de l'écologie qui nous intéressent dans ce dossier. Le thème du développement est en effet lié pour le pape « *aux devoirs qu'engendre le rapport de l'homme avec l'environnement naturel* ». Il s'en explique : « *Celui-ci a été donné à tous par Dieu et son usage représente pour nous une responsabilité à l'égard des pauvres, des générations à venir et de l'humanité tout entière.* »

« *Dans la nature,* poursuit Benoît XVI, *le croyant reconnaît le merveilleux résultat de l'intervention créatrice de Dieu, dont l'homme peut user pour satisfaire ses besoins légitimes – matériels et immatériels – dans le respect des équilibres propres à la réalité créée. Si cette vision se perd, l'homme finit soit par considérer la nature comme une réalité intouchable, soit, au contraire, par en abuser.* » Un point de vue qui ne va pas assez loin selon Serge Orru, directeur général du WWF : « *Ce texte, s'il marque quelque avancée sur les enjeux écologiques, paraît en retrait sur les intuitions d'un saint François d'Assise, qui n'avait pas cette vision d'un être pensant surplombant le reste du vivant.* » Pour le responsable de cette organisation de protection de l'environnement, « *un aspect reste mal traité : celui de la solidarité avec l'ensemble du vivant*[4] ». Cette vision de l'homme « *surplombant le vivant* » serait un héritage de notre modernité, expose le père André Talbot, membre de Justice et Paix-France. Selon ce dernier, nous avons « *radicalisé une conception qui, venant de la pensée grecque, distingue et hiérarchise le corps et l'esprit de telle manière que l'esprit doit dominer le corps* ». Ainsi, cette « *manière de considérer le corps humain induit un type de rapport à l'environnement. L'humain étant le seul à disposer de l'esprit, il va pouvoir et devoir imposer sa domination à tout ce qui est matière : le monde environnant, le monde animal, mais aussi son propre corps* ». Et de conclure que « *la modernité induit un anthropocentrisme radical qui peut altérer l'appréhension du réel et conduire à des pratiques destructrices*[5] ». Ce n'est bien sûr pas la voie indiquée par Benoît XVI qui invite à passer d'une domination prédatrice à une domination protectrice. Et pour « *renforcer l'alliance entre l'être humain et l'environnement* », le pape interpelle la communauté internationale et chaque gouvernement afin qu'ils contrecarrent « *efficacement les modalités d'exploitation de l'environnement qui s'avèrent néfastes* ».

La force de persévérer

Force est de reconnaître que nous sommes arrivés à un tournant de notre histoire. « *C'est parce que sa survie est en question que l'humanité accède aujourd'hui à la conscience d'elle-même et de son unité* », explique le philosophe Jean-Pierre Dupuy[6]. Pour Benoît XVI, en effet, « [l]*a vérité de la mondialisation comme processus et sa nature éthique fondamentale dérivent de l'unité de la famille humaine et de son développement dans le bien* ». Mais il nous met en garde : « *Les processus de mondialisation, convenablement conçus et gérés, offrent la possibilité d'une grande redistribution de la richesse au niveau*

1. Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville depuis juin 2009.
2. Benoît XVI, *L'amour dans la vérité (Caritas in veritate)*, préface de Mgr Descubes, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, juillet 2009, 127 p., 5 €. On peut télécharger le texte intégral de l'encyclique sur le site de la Conférence des évêques de France : www.eglise.catholique.fr
3. Diverses instances de l'Église ont préparé ce texte renvoyé quatre fois par le pape car jugé peu précis, avant qu'il n'annote la version définitive.
4. Dans *La Vie* du 9 juillet 2009, p. 23.
5. Dans un excellent article, « *Le développement durable : un défi pour l'engagement chrétien* », il développe l'idée que l'humanité, créée à l'image de Dieu, se trouve associée à « *sa dynamique créatrice sous le mode d'une responsabilité* » (cf. revue *Transversalités,* n° 109, janvier-mars 2009, pp. 81-101).
6. Dans *La Vie* du 2 juillet 2009, interview, pp. 9-11.

planétaire comme cela ne s'était jamais présenté auparavant ; s'ils sont mal gérés, ils peuvent au contraire faire croître la pauvreté et les inégalités, et contaminer le monde entier par une crise. » Aussi « [l]e *risque de notre époque réside dans le fait qu'à l'interdépendance déjà réelle entre les hommes et les peuples, ne corresponde pas l'interaction éthique des consciences et des intelligences dont le fruit devrait être l'émergence d'un développement vraiment humain* ». Et Benoît XVI de poursuivre : « *C'est pourquoi l'amour et la vérité nous placent devant une tâche inédite et créatrice* [...]. Il s'agit *[...]* d'orienter ces nouvelles dynamiques de grande ampleur, *en les animant dans la perspective de cette "civilisation de l'amour" dont Dieu a semé le germe dans chaque peuple et dans chaque culture.* » Mais où trouver la force de persévérer dans la recherche du bien de tous ? « *L'amour de Dieu nous appelle à sortir de ce qui est limité et non définitif* », répond le pape. C'est pourquoi « *le développement suppose une attention à la vie spirituelle* [...] ».

Pour les établissements, le défi lancé par ce texte est de taille. Il s'agit de former les bâtisseurs d'une communauté humaine fondée sur un amour qui sauve notre monde. L'avenir de l'humanité est entre leurs mains. ⌘

> **« L'Église *[...]* doit préserver non seulement la terre, l'eau et l'air comme dons de la création appartenant à tous, elle doit aussi surtout protéger l'homme de sa propre destruction. Une sorte d'écologie de l'homme, comprise de manière juste, est nécessaire. La dégradation de l'environnement est en effet étroitement liée à la culture qui façonne la communauté humaine *[...]*. » (*Caritas in veritate*, § 51)**

À l'école des éco-citoyens

Se soucier de la nature, s'interroger sur ses pratiques, agir à son échelle : le développement durable s'inscrit dans un mode de vie et de pensée. De Cambrai à Ussel, des établissements s'appuient sur le label Éco-école ou sur l'Agenda 21 pour le placer au cœur des apprentissages.

Virginie Leray



© V. Leray

À l'école Saint-Bernard de Cambrai, l'association Les Petits Débrouillards a proposé un atelier sur le réchauffement climatique.

En cette rentrée, dans les établissements engagés dans une démarche Agenda 21, les élections des éco-délégués battent leur plein. Dans la foulée, les éco-comités, réunissant élèves élus et représentants de la communauté éducative définiront les grands axes autour desquels vont s'articuler les projets de l'année, après avoir dressé un état des lieux. Cette méthodologie offre une feuille de route idéale pour un travail, tout en cohésion et en transversalité, qui amène à croiser les dimensions écologique, mais aussi économique et sociale du développement durable. Depuis le lancement du Grenelle scolaire l'an dernier, le ministère de l'Éducation nationale réunit et récompense chaque année les établissements engagés dans ce processus. Parmi eux, deux pionniers dans l'enseignement catholique. Côté primaire : l'école Saint-Bernard[1] de Cambrai (Nord), dont le label Éco-École couronne cinq ans d'éveil écologique : jardinage, tri sélectif, nutrition saine à base de produits du terroir ou traque au gaspillage énergétique. Côté secondaire : l'institution Notre-Dame-de-la-Providence[2] à Ussel (Corrèze), où les élèves de seconde font vivre la charte Agenda 21 signée en 2006.

Tous deux entrés en développement durable par la porte de l'écologie, ces établissements, à force d'investissement d'élèves et de professeurs, ont mis en

place le recyclage du papier et s'équipent en dispositifs économiseurs d'eau et d'énergie. En prime, les lycéens d'Ussel participent régulièrement à des opérations de nettoyage de berges.

Mieux encore, cette culture verte est désormais mise au service d'enjeux *sociaux et solidaires. « Le volet écologique est maintenant bien ancré. L'ouverture à Ussel d'une boutique du Secours catholique a donné aux élèves l'idée de développer la solidarité locale. Ils se sont d'abord impliqués dans des collectes de vêtements pour approvisionner la boutique. Puis, l'an dernier, ils ont créé, avec une association locale, un atelier qui emploie deux salariés en insertion pour recycler les vieux jeans en besaces »*, explique Colette Thiéphaine, enseignante en économie et coordinatrice de l'Agenda 21 sur l'établissement. L'enjeu : permettre au Secours catholique de faire partir chaque année une dizaine de familles en vacances. Pour promouvoir leur action, les élèves, soutenus par toute la communauté éducative, ont organisé un défilé de mode pour habits de seconde main, avec robe de mariée en papier recyclé… De quoi interroger leurs habitudes de consommation, à l'heure du tout-jetable et du règne des marques. Et former des éco-citoyens accomplis, aussi verts que solidaires.

Même ambition à Saint-Bernard qui organise chaque année en avril un forum développement durable ouvert aux écoles voisines. Toute la journée, des groupes d'enfants se rassemblent autour des divers stands : coopératives agricoles bio, commerce équitable, association des Petits Débrouillards et ses expériences sur le réchauffement climatique, spécialistes de l'énergie et de l'assainissement de l'eau…


En juin, les élèves de l'école Carlhian-Rippert ont investi le théâtre de verdure de Briançon.


Photos : D. R.

Grâce aux élèves de Notre-Dame-de-la Providence d'Ussel, ces vieux jeans seront recyclés.

La collecte d'informations vertes s'achève en chanson.

Dans certains ateliers, de jeunes élèves expliquent eux-mêmes les projets de classe réalisés autour du thème du vent, depuis l'étude des éoliennes jusqu'à la réalisation de cerfs-volants ! Et la collecte d'informations vertes s'achève en chanson, avec l'hymne des Res-

Des fiches-conseils pour l'Agenda 21

À Jeanne-d'Arc* de Colombes (Hauts-de-Seine), le chef d'établissement, Bernard Ressort, entend mettre à profit l'ouverture, en cette rentrée, d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) pour engager une dynamique développement durable. En toile de fond : l'enjeu de la mixité scolaire et sociale ainsi que la question du mieux-vivre-ensemble en banlieue parisienne : *« La découverte du métier "Entretien paysager" nous offre une entrée "nature", et faire de cette section un moteur du développement durable va la valoriser et faciliter son intégration. »* Un beau projet sans entrer d'emblée dans une démarche Agenda 21 : *« Nous manquons de connaissances et de temps pour nous documenter. Ce sera long. Il faudrait une cellule qui mutualise les expériences menées au sein de l'enseignement catholique et nous permette notamment de profiter des apports du secteur agricole. Le tout assorti d'une offre de formation qui permette de savoir où l'on va »,* explique Bernard Ressort. Et là, les diocèses ont une carte importante à jouer, en lien avec la mission « Éducation à l'universel (MEU) » du Sgec**, animée par Fulgence Koné. Après avoir expérimenté depuis 20 ans une commission au développement, à l'universel et aux relations internationales (Edu-Ri), l'interdiocèse d'Aix-Digne se lance. À la rentrée, il fournit à sa cinquantaine d'établissements – primaire et secondaire confondus, soit 19 500 élèves – un mode d'emploi d'Agenda 21 scolaire en forme d'incitation. *« Le dispositif ne doit pas effrayer les établissements. Au contraire, il fournit des outils très utiles. Loin d'imposer une norme, un carcan, il propose des pistes pour faire vivre la dimension développement durable au cœur des enseignements. Chaque établissement peut les adapter à son histoire, son vécu, ses besoins »,* explique Christine Courtot, directrice de l'école Notre-Dame-de-Caderot*** et membre de la MEU, qui a rédigé ces fiches-conseils à la demande du diocèse. Déjà, dans la région, ils sont plusieurs à faire du développement durable sans le savoir. La prochaine étape sera de mutualiser les initiatives isolées pour acheter en groupe des fournitures ou du papier recyclé, puis mener des projets éducatifs communs. Pour Christine Courtot, l'impulsion diocésaine devrait porter ses fruits, dans la mesure où l'esprit du développement durable rejoint le projet de l'enseignement catholique : *« La valeur ajoutée que nous apportons au développement durable, c'est la dimension universelle. L'aspect solidaire ou l'idée de penser aux générations futures peuvent en effet s'appuyer sur notre foi, des textes d'Évangile et des encycliques. »* **VL**

---

* Adresse : 9 boulevard de Valmy, 92700 Colombes. Tél. : 01 55 66 91 00. Internet : www.jeanne-darc-colombes.com

**Secrétariat général de l'enseignement catholique. Cette mission est associée depuis 2007 au groupe interministériel qui travaille sur l'éducation au développement durable.

*** Adresse : BP 60068, Quartier Autin, 13132 Berre-L'Étang Cedex. Tél. : 04 42 85 42 82. Internet : www.notredamedecaderot.fr

tos du Cœur : *« Histoire que les élèves comprennent que tout est lié. Que l'attention portée à notre Terre implique aussi un partage plus juste des ressources et le souci de leur préservation. Cela rejoint toutes les actions de solidarité que nous menons en pastorale, pour le Burkina Faso ou la Banque alimentaire »*, explique Sylvie Debliqui, l'enthousiaste directrice de l'établissement.

Car l'Agenda 21 vivifie les équipes, notamment en les incitant à nouer des liens avec le tissu associatif local, les collectivités, les établissements voisins ou encore les parents d'élèves, lorsqu'il s'agit, par exemple, de réfléchir à un projet de covoiturage. La communauté éducative prend corps, se fait lieu d'ouverture des possibles, de changement en action.

Des bénéfices si appréciables qu'il semble suffire d'y goûter pour se convertir à une approche développement durable ! À l'école Saint-Denys - Saint-Joseph[3] de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), par exemple, une première année de sensibilisation aux énergies renouvelables a pris la forme de visites d'un parc éolien, d'un barrage hydroélectrique et d'une maison solaire. Ces découvertes ont nourri la réalisation d'une vidéo d'animation par les classes de CE2 et de CM. *« Impressionné par la manière dont un tel projet donne du sens aux apprentissages, creuse la motivation des élèves et des équipes »*, le directeur, Claude Dalverny, entend bien *« inscrire cette initiative dans la durée en demandant le label Éco-École »*. Et tandis que l'exemple de Saint-Bernard crée une émulation dans son bassin scolaire, Notre-Dame-de-la-Providence réfléchit au moyen d'impliquer sa filière électrotechnique dans des projets de plus grande envergure. Preuve que l'esprit du développement durable s'alimente lui-même. Seul prérequis incontournable : le soutien actif des chefs d'établissement et l'adhésion la plus large possible des équipes. ⌘

1. Adresse : 5 rue de Roubaix, 59400 Cambrai. Tél. : 03 27 81 23 63. Internet : http://saintbernard.cambrai.free.fr
2. Adresse : 19 rue du Général-de-Gaulle, 19200 Ussel. Tél. : 05 55 72 11 33. Internet : www.notredame-ussel.asso.fr
3. Adresse : 66 avenue du Général-de-Gaulle, 13160 Châteaurenard. Tél. : 04 90 94 06 05. www.saintdenys.org

L'école buissonnière de Briançon

À Briançon (Hautes-Alpes), l'école Carlhian-Rippert* organise une classe verte à l'année, grâce à des journées de cours passées dans l'ancienne école communale de Cervières. Alain Thiébaut, le directeur, voudrait faire de ce petit hameau des hauteurs, un centre de sensibilisation à l'écologie pour tout le bassin scolaire. Au cœur des montagnes, le site offre un champ infini d'apprentissages et d'émerveillements : lecture de paysage, étude de la filière bois, transhumance des troupeaux, irrigation raisonnée et dragage annuel des canaux… Cette année, des produits issus de l'agriculture biologique sont entrés au menu de la cantine scolaire et une culture de chanvre destiné à l'isolation de bâtiments a été démarrée par les villageois et les élèves. Une bouffée d'oxygène pour l'économie rurale de Cervières. Surtout, les rires et projets de classes des enfants font désormais le trait d'union entre la centaine de Cerverins et la ville de Briançon, pour qui le projet patrimonial de Carlhian-Rippert fait partie intégrante de la valorisation d'un territoire inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco pour ses fortifications signées Vauban. En juin dernier, des habitants de la plaine ou des hauteurs, et des touristes, se sont ainsi réunis dans le théâtre de verdure de Briançon pour un spectacle sur les mythes et légendes donné par les élèves. L'occasion d'inviter des écoles à Cervières et de nouer de nouveaux partenariats avec les associations locales de défense de l'environnement. *« L'éducation à l'environnement passe par le lien intergénérationnel qui permet de transmettre une histoire commune, et donc, un attachement à la nature, au patrimoine… Nous entretenons ce lien grâce à de nombreuses festivités, vecteur de rencontres et de dialogue »*, explique Alain Thiébaut. Le tout dans la plus pure tradition salésienne. Car le terrain d'aventures de Cervières est aussi une invitation perpétuelle à la contemplation de la Création. Un pèlerinage annuel jusqu'à la chapelle de La Croix de Toulouse, perchée sur les cimes, explicite chaque été la dimension spirituelle d'une initiative qui fait rimer écologie et relation. VL


D. R.

* Adresse : Maison Don-Bosco, 29 chemin Vieux, BP 10 - 05101 Briançon Cedex. Tél. : 04 92 21 02 56. Internet : www.ecolecarlhianrippert.com

Nord-Sud :

Mission en Bosnie pour les élèves du Sacré-Cœur de Rouen, stage au Maroc pour ceux de l'ISTM de Valence…, la solidarité internationale est au programme des établissements catholiques. L'enjeu de ces séjours humanitaires : transformer les jeunes en acteurs du changement.

Virginie Leray

La voie du développement. Les pays du Sud, où vivent près de 70 % de la population mondiale, en rêvent ! Mais l'optimisme dans une croissance globale n'est plus de mise. Et la dernière crise économique a violemment interrogé la durabilité des sociétés dites développées. Plutôt que de céder au pessimisme, des éducateurs parient sur la solidarité internationale pour transformer les jeunes en acteurs du changement. L'aventure humanitaire leur apprend à inventer des solidarités nouvelles, à ouvrir des voies de développement et à se positionner autrement dans un monde dont ils ont perçu les profondes inégalités.

C'est ce que propose l'association Sacré-Cœur Humanitaire, portée à Rouen par l'établissement du même nom[1]. En cinq ans d'existence et neuf missions au compteur, elle a insufflé une dynamique de solidarité Nord-Sud à toute la communauté éducative. À Valence, l'Institut supérieur technologique de Montplaisir[2] (ISTM) cultive avec l'École nationale des auxiliaires médicaux du Togo un partenariat vieux de dix ans, initié à la

l'axe de l'humanisation

Photos : D. R.





Les élèves des filières orthèse de l'ISTM de Valence ont développé un partenariat avec le Togo.

demande de Handicap International. *« C'est l'occasion pour nos élèves des filières orthèse*[3] *de découvrir combien le métier qu'ils apprennent peut être exercé ailleurs dans des conditions radicalement différentes »,* fait valoir Norbert Kieffer, le directeur de l'Institut. Surtout qu'en deuxième année de BTS orthèse-prothèse et podo-orthèse, ils effectuent désormais un stage délocalisé obligatoire en Côte-d'Ivoire ou au Maroc.

« On sème et on récolte des retombées insoupçonnées. »

Point commun de ces deux démarches : elles s'inscrivent dans la durée et fondent une véritable tradition de solidarité au sein des établissements. Au Sacré-Cœur Humanitaire, les candidats au départ sont sélectionnés un an et demi avant la mission. Histoire d'apprivoiser la situation locale, notamment avec des associations impliquées de longue date dans ces régions. *« SOS Enfants en Bosnie ou les congrégations locales des Sœurs de Saint-Joseph en Afrique nous aident à monter des projets réalisables, à assurer un suivi et surtout à répondre aux vrais besoins des autochtones, qui ne sont pas toujours ceux que l'on imagine »,* explique Jean-Sébastien Douheret, président de l'association.

Même souci de réussir l'immersion culturelle des jeunes à l'ISTM qui fait appel pour cela à l'association Planète Terre et s'appuie sur son expérience togolaise. Là-bas, à Lomé, prises de contacts et minutieuse recension des besoins ont précédé l'élaboration d'un nouveau référentiel de formation, conforme aux standards internationaux. Le tout suivi par l'organisation d'un concours, où, petite révolution culturelle, la sélection s'est opérée dans la transparence. Des audits et des formations d'étudiants et de professeurs togolais, accueillis à l'ISTM et au Centre national de formation de l'enseignement technique privé[4], prolongent cette action. Forts de cet exemple, les jeunes en partance pour la Côte-d'Ivoire ou le Maroc, se préoccupent du suivi de leur intervention et de transfert de compétences. Outre l'appareillage de nouveaux patients, ils visitent des personnes traitées les années précédentes et dispensent des formations. Enfin, dans les deux établissements, les équipes sont aussi engagées, très en amont, dans la recherche de financements et dans les préparatifs logistiques. Une implication qui se prolonge au retour par un devoir de témoignage exigeant auprès de la communauté éducative, voire au dehors. Le livre de 120 pages, que vient d'éditer cet été l'association Sacré-Cœur Humanitaire, a mobilisé sur deux ans les douze jeunes partis en Bosnie en 2008 : décryptage des carnets de voyage tenus sur place, rédaction, relecture des huit missions précédentes… L'occasion de porter un regard réflexif sur l'aventure et d'en intérioriser tous les bénéfices : *« Les jeunes reviennent convaincus d'avoir davantage reçu qu'ils ont donné. Notamment une leçon de courage et de générosité de la part de populations très démunies mais toujours prêtes à partager le peu qu'elles ont. Au Togo, nous suivons vingt et un projets, du château d'eau à la construction d'écoles, en nous appuyant sur une pédagogie de contrat dans laquelle volontaires et bénéficiaires se partagent le travail. Souvent, et c'est notre plus belle récompense, nous retrouvons les projets plus avancés que ne le prévoyait l'engagement initial. De quoi faire tomber les préjugés sur la prétendue incapacité des Africains à se prendre en main »,* explique Jean-Louis Tamarelle, un enseignant du Sacré-Cœur.

Soutien

Pour Jean-Sébastien Douheret, qui dit avoir été *« éveillé à la vie par l'association », « les jeunes mûrissent dans leur comportement, dans leur relation aux autres et dans leur compréhension des enjeux actuels : le partage des ressources et les efforts à faire en termes de gaspillage, le réchauffement de la planète qui fait que l'on compte déjà des réfugiés climatiques au Cameroun… ».*

Enfin, de retour, ils ne pensent qu'à repartir ou à s'engager davantage. Le Sacré-Coeur Humanitaire reçoit chaque année des propositions de soutien de la part d'anciens élèves. *« On sème et on récolte des retombées insoupçonnées,* renchérit Norbert Kieffer. *Un ancien stagiaire togolais a fondé le premier atelier de prothèse privé du Togo, avec l'aide de deux camarades de promotion français. Un autre ancien élève français a créé une association de recyclage de prothèses usagées pour les envoyer en Afrique. Ce sont autant de pas hors de la logique de l'assistanat ! »* ⌘

1. Adresse : 31-32 rue Blaise-Pascal, BP 1196, 76176 Rouen Cedex. Tél. : 02 32 81 67 10. Internet : www.sacrecoeurhumanitaire.com
2. Adresse : 14 rue Barthélemy-de-Laffemas, 26000 Valence. Tél. : 04 75 82 16 90. Internet : www.lycee-montplaisir.org
3. La prothèse remplace un membre absent et l'orthèse soutient un membre déficient.
4. CNFETP : 9 montée Nicolas-de-Lange, 69005 Lyon. Tél. : 04 72 38 80 70.

© E. du Closel

« On a atteint le dernier degré de la survie »

Pour Guy Aurenche, président du CCFD-Terre Solidaire, on ne peut penser le développement durable sans prendre en compte le « bien public mondial ».

PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉLISABETH DU CLOSEL

Aujourd'hui, la notion de développement durable est indissociable de celle des rapports Nord/Sud. Comment doit-on reconsidérer ces derniers ?

Guy Aurenche : L'expérience du CCFD montre que les ONG du Nord ne peuvent plus réaliser seules l'analyse de la situation. Cette dernière doit se faire dans un lieu de partenariat constructif. Les réseaux d'Église sont un de ces lieux où le partenariat peut avoir une dimension universelle. Cela implique que les acteurs concernés, au Nord notamment, apprennent à écouter. On disqualifie encore trop facilement les propositions venant du Sud. J'ai le sentiment aujourd'hui que le Nord et le Sud se côtoient mais ne travaillent pas vraiment ensemble. Or les mécanismes actuels conduisent à des situations qui mettent en cause la survie même de populations et de cultures entières, pour ne pas parler de l'environnement. On commence à se rendre compte qu'on a atteint le dernier degré de la survie ou de la non-survie : augmentation de la famine, destruction d'équilibres écologiques, économiques, culturels…

Des changements de mentalités sont indispensables pour donner une autre image des pays du Sud…

G. A. : Oui, on infantilise ces pays, mais on les utilise aussi. Ou, pour une partie de l'Afrique, on les considère comme des « non-existants ». Il y a une vraie méconnaissance.

En même temps on voit beaucoup d'actes de générosité. Qu'en pense le CCFD qui est une ONG de développement et non caritative ?

G. A. : Il faut aller au-delà des gestes de compassion, certes fondamentaux mais insuffisants. Entendons-nous cependant sur le sens du mot « charité ». Au cœur même de la charité, il y a une exigence de justice, donc une composante politique. Mais la charité, c'est aussi un souffle de convictions, dans lesquelles la Bonne Nouvelle chrétienne est parmi les mieux placées pour se faire entendre aujourd'hui, car elle parle justement de Vie et de Mort. Si l'on réfléchit à cette dynamique du mot « charité », on retrouve les exigences de ce qu'est une vraie démarche Nord/Sud dans un processus de développement.

Que signifie « parler du bien public mondial » ?

G. A. : La notion de « bien public mondial » rejoint la pensée sociale de l'Église qui a toujours mis l'accent sur la destination universelle des biens. Dans la notion de « bien public mondial », ou de « bien commun » (avant tout les ressources naturelles), il devrait y avoir une réappropriation par tous et ensemble. C'est très difficile. On est tellement calibré sur une appropriation privée personnelle, nationale, continentale, voire clanique. Combien de guerres sont actuellement menées pour les questions de l'eau ou du pétrole ? Aujourd'hui, il y a urgence à apprendre à gérer ensemble ces sources d'énergie car nous sommes en train de franchir des limites. Selon moi, l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC, est tout sauf le lieu où on essaie de mettre sur la table la destination du bien public mondial !

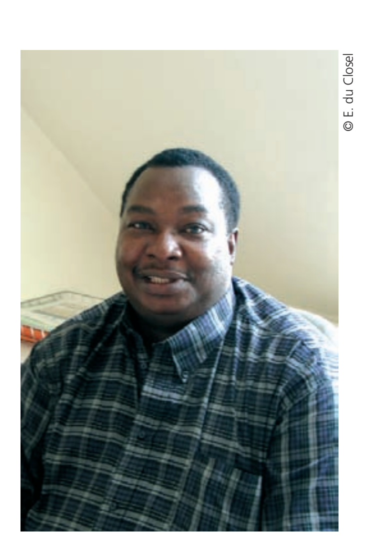
En quoi l'enquête sur les biens mal acquis (*cf.* encadré) peut-elle contribuer à une action de développement durable ?

G. A. : L'accompagnement des partenaires locaux et le besoin de conscientisation de l'opinion publique française sur le développement et la solidarité internationale ont amené le CCFD à faire ce que l'on appelle « le plaidoyer », en s'appuyant sur la vérité des faits. Un développement durable solidaire et universel exige qu'on dise la vérité. Ces biens mal acquis nuisent forcément au développement. Il y a, sur la planète, plus d'un milliard d'êtres humains qui souffrent de malnutrition, alors que plus de cent milliards de dollars sont détournés dans seulement trente pays en développement. Cet argent qui devrait normalement être injecté dans l'économie des pays concernés arrive en fait dans la nôtre. Peut-on ne rien dire et laisser faire ? Nous souhaitons qu'il y ait des mécanismes de régulation internationaux. Notre combat a une dimension éthique. ⌘

« Bien mal acquis - à qui profite le crime ? » est le rapport publié en juin 2009 (un premier bilan avait été publié en 2007) par le CCFD – Terre Solidaire. Il passe en revue les avoirs détournés de plus de 30 dirigeants de pays en développement, soit plus de 100 milliards de dollars. À ce jour, les pays riches n'en ont restitué que 1 à 4 % aux populations spoliées. Et ce, en dépit de leurs promesses répétées de lutter contre la corruption. Pourquoi ? C'est la question centrale du rapport. En cause : l'hypocrisie des pays du Nord, les paradis fiscaux et judiciaires… L'intégralité du rapport peut être téléchargée à l'adresse : www.ccfd.asso.fr/BMA

« Malgré la misère, nous pouvons être heureux »

Ibrahim Ouédraogo est secrétaire général de l'ONG Inades formation[1]. Pour ce Burkinabé, le modèle de développement de l'Occident a montré ses limites. Il plaide pour une autre voie expérimentée en Afrique...


© E. du Closel

Propos recueillis par Élisabeth du Closel

Comment reconsidérer la solidarité Nord/Sud pour ne pas rester dans des représentations caricaturales d'une Afrique pauvre qu'il faut aider, voire assister ?

Ibrahim Ouédraogo : Les Africains sont convaincus que leur continent est riche en ressources humaines et naturelles. La pauvreté vient en partie d'un héritage colonial. Un rapport de force très ancien a créé des rapports de domination. L'objectif était l'exploitation des ressources du sous-sol. Aujourd'hui, nous devons aller vers un projet planétaire. Les questions écologiques nous y obligent. On sait que si l'on continue à vouloir vivre selon le modèle de développement de l'Occident, deux planètes seront nécessaires pour satisfaire l'humanité en 2050.

Les pays d'Afrique se réfèrent-ils à ce modèle ?

I. O. : Y a-t-il un autre modèle proposé dans le monde et valorisé ? Tant que l'on continuera à véhiculer des images négatives, voire péjoratives sur l'Africain ; tant que l'on continuera à ne voir de ce continent que les détournements d'argent, la corruption et les guerres permanentes, on n'en sortira pas. Car où va l'argent ? Pas dans les banques africaines. L'Occident en profite. Quant aux armes, nous n'avons aucune usine de fabrication ! Le rapport publié par le CCFD sur les biens mal acquis est une très belle initiative [cf. *encadré, p. 38*].

On oublie trop que le Sud travaille à son propre développement sans passer systématiquement par l'aide du Nord...

I. O. : Nous nous sommes lancés dans des formes de recherche collectives et innovantes. Notamment dans le domaine de l'agro-écologie, qui est le mien à travers l'Inades, et sur lequel réfléchissent de nombreuses ONG. Nous avons monté des projets à Tanlili, un village près de Ouagadougou au Burkina Faso, situé dans une zone très aride. L'idée était d'aider les villageois à préserver leurs terres, en interdisant les coupes de bois et les feux. Au fil des ans, on s'est rendu compte de l'impact positif sur l'environnement.

Est-ce à grande échelle ?

I. O. : Non, ces innovations devraient être plus valorisées. Nous faisons partie de *Slow Food*, un mouvement mondial parti d'Italie qui s'oppose au *fast-food*. C'est un concept du « bien-manger » qui respecte trois règles de production : culture locale, agro-écologie et intérêt économique. Notre expérience de Tanlili a reçu le prix mondial *Slow Food* en 2003. On avait débuté ce travail en 1987. On a mis 16 ans pour avoir une reconnaissance.

Comment passer de cette échelle locale du développement à une échelle plus globale ?

I. O. : C'est très difficile. Une génération de chefs d'État est convaincue qu'il faut suivre le modèle de l'agriculture européenne : l'agrobusiness, les grandes superficies, les agrocarburants... c'est un grand fléau en Afrique. Ils prétendent que la petite agriculture familiale est disqualifiée car elle n'a pas su faire face à la crise alimentaire. Le problème ne vient-il pas plutôt de la diminution des taxes d'importation sur les produits comme le blé, le lait, les OGM ? ou des importations massives de poulet surgelé à bas prix venant du Nord, qui mettent en faillite nos petits éleveurs ? Sans compter la privatisation à grande échelle des terres qui vise à casser l'agriculture familiale. Je suis pourtant convaincu que l'agriculture africaine est compétitive.

Quelles carences vous sautent aux yeux en Europe et en France ?

I. O. : Ce qui frappe avant tout, c'est votre rapport à la spiritualité. Se déclarer « croyant » dans une France qui a tellement poussé la laïcisation, c'est être considéré comme un homme du passé. L'Europe est venue en Afrique pour lui faire connaître le Christ et elle lui tourne le dos aujourd'hui. Qu'on le veuille ou non, la religion est une base de solidarité. En même temps, ceux qui se disent athées ne cessent de consulter leur horoscope *(rires)* ! Le fétichisme reproché aux Africains existe donc en France. L'autre chose, c'est le stress dans les grandes villes. Et l'immense solitude. Chez nous, l'espace social reste important dans le quartier, le milieu du travail, au sein des communautés religieuses. Les amis, la grande famille s'entraident. Malgré la misère, nous pouvons être heureux puisque nous sommes dans un lien communautaire. Le critère de pauvreté n'est pas le même en Afrique et en Europe. Chez vous, il est lié au pouvoir d'achat. Chez nous, le vrai pauvre, c'est avant tout l'orphelin social. ⌘

1. Institut africain pour le développement économique et social. Cette ONG panafricaine travaille à la promotion sociale et économique des communautés rurales dans dix pays d'Afrique. Créé en 1962 par les jésuites français à la demande des évêques d'Afrique de l'Ouest, l'Inades est un organisme laïc depuis 1975. Internet : www.inadesfo.org

Pour aller plus loin

S'INFORMER SUR L'AGENDA 21

– Documents d'accompagnement et textes :
www.comite21.org
http://sitecoles.formiris.org/document/document/0/2073

– Sites dédiés du ministère de l'Éducation nationale :
http://eco-ecole.org (pour le primaire)
www.lecoleagit.fr (pour le secondaire)
– Un exemple abouti : sur le site de l'académie de Limoges, la charte Agenda 21 et les projets de Notre-Dame-de-la-Providence à Ussel (lire p. 34).
www.ac-limoges.fr/article.php3?id_article=3804

SE FORMER À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En lien avec la FASSE et le réseau lasallien, le CFP Emmanuel-Mounier, à Paris, ouvre à la rentrée un master Cultures et Sociétés axé sur l'action éducative internationale, la médiation sociale et l'ouverture interculturelle. Ce cursus, conciliable avec une activité professionnelle, alterne théorie et pratique. Son objectif : comprendre les enjeux éthiques, sociaux et éducatifs liés à la mondialisation et découvrir, pour les exploiter, les interactions culture-société-éducation.
www.cfpmounier.net

DES COLLOQUES

– 2es Assises nationales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable, Centre des Congrès de Caen, du 27 au 29 octobre 2009.
http://assises-eedd-2009.fr
– Colloque sur le développement durable organisé par le département Éducation du Sgec, Paris les 9 et 10 novembre 2009 (*cf.* p. 16).
– « De la crise, sortir changés », session nationale de formation du Ceras, Centre Sèvres, Paris, du 15 au 18 février 2010.
www.ceras-projet.com

À LIRE

Pour les jeunes et les enseignants

– *L'éducation au développement durable*, un kit pédagogique de Bayard éducation.
http://boutique.bayardweb.com/education/enseignant_kitdev.jsp
– Les dossiers du CCFD avec des actions comme *Bouge ta planète*
www.ccfd.asso.fr
– Sylvain Allemand, *Le développement durable*, Autrement, 2006, coll. « Monde aujourd'hui », 15 €.
– Frédéric Denhez, *Atlas du changement climatique– du global au local, changer les comportements* (3e édition), Autrement, 2009, 17 € (avec son DVD *Clim'city* pour relever de façon ludique les défis du changement climatique).

Pour nourrir la réflexion

– *Comprendre le développement durable*, Sceren-CRDP Aquitaine, 2008, 19,50 € (avec 160 documents sur cédérom).
– Bruno Frère, *Le nouvel esprit solidaire*, Desclée De Brouwer, 2009, 32 €.
– Pierre Vilain, *L'avenir de la terre ne tombera pas du ciel*, Desclée De Brouwer, 2007, 18 € (ouvrage réalisé en partenariat avec Développement et Civilisations, Lebret-Irfed).
– Hélène et Jean Bastaire, *Pour un Christ vert*, Salvator, 2009, 12,90 €.
– Elena Lasida, « Les chrétiens et le développement durable », *Documents Épiscopat* n° 2/2008, février 2008 (e-mail : documents.episcopat@cef.fr).
– Dossier « Création durable », dans *Chercheurs de Dieu*, revue du SNCC, n° 168, déc. 2008, 8,50 € (e-mail : chantal.trapon@cef.fr).
– Elena Lasida (dir.), *Mobilité durable – bouger moins pour être plus présent,* Justice et Paix-France, 2007, 5 € (e-mail : justice.paix@cef.fr).
– Dossier « Le développement durable comme style de vie », dans *Transversalités*, revue de l'Institut catholique de Paris, n° 109, janvier-mars 2009, 16 € (e-mail : transversalites@icp.fr).
– « Le développement, un bien durable », dans *Projet*, revue du CERAS, n° 270, juin 2002.

À MÉDITER

– *L'amour dans la vérité (Caritas in veritate),* encyclique de Benoît XVI sur le développement humain intégral, préface Mgr Descubes, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, juillet 2009 127 p., 5 €. Publiée aussi dans le n° 2429 de *La Documentation catholique*, 2 août 2009, 5 €.

Un été en Casamance

Comme chaque année, des élèves de ST2S du lycée Jeanne-d'Arc de Figeac (Lot) sont partis en juillet en Casamance, au sud du Sénégal, vivre dans des dispensaires de campagne. Un choc des cultures pour une prise de conscience salutaire.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Adéane, grand village de 8 000 habitants, sur la route de Kolda, à 32 kilomètres de Ziguinchor, capitale de la Casamance au sud du Sénégal. Trente-deux kilomètres, mais une heure et demie de route, à sauter sur les nids de poule, à contourner les « trous d'eau » imputables aux violents orages qui s'abattent en cette saison des pluies. En Afrique, mieux vaut calculer en temps et non en distance. Adéane et ses maisons de terre aux toits de tôle ou de chaume disséminées au milieu d'une végétation luxuriante, au bord du fleuve poissonneux et de ses *bolongs*, ramifications qui émiettent les terres et font le charme indéfinissable de la région. À cette époque, les rizières éclatent d'un vert cru sur fond de ciel tourmenté.

À l'entrée du village, le dispensaire public et la maternité où a été affectée, en avril dernier, l'infirmière Seynabou, un petit bout de femme à l'énergie étonnante. Seynabou n'a pas vraiment choisi d'être là, mais, comme toute infirmière de brousse, en l'absence de médecin, elle joue un rôle clef pour le village et les alentours. Soins, urgences, planification des naissances, accouchements (les infirmières sont également sages-femmes et sont assistées de matrones), elle doit parer à tout. Mais aussi, avec son aide soignant Solo, assurer des *« causeries »* pour sensibiliser les populations sur les grands sujets sanitaires : prévention du paludisme, équilibre alimentaire, risque de grossesse précoce, intérêt des visites prénatales... Tout cela pour 150 000 francs CFA par mois (environ 230 euros), *« quand on est payé. Je n'ai pas touché mon salaire depuis quatre mois »*. Qu'importe, Seynabou garde le sourire et le désir d'être au service des populations.



© E. du Closel

Mathilde, Manon et Julie entourent Seynabou, l'infirmière qui les a accueillies pendant trois semaines.

Soudées

La venue de trois jeunes Françaises, élèves de terminale ST2S[1] du lycée Jeanne-d'Arc de Figeac (Lot) représente une bouffée d'air frais pour notre infirmière. Pour Manon et Julie, c'est la totale découverte. Mathilde était venue l'an dernier. Elle a gardé la même capacité d'émerveillement. Elles sont là pour trois semaines. Une immersion totale au cœur d'un dispositif de santé qui leur ouvrira les yeux et les fera réagir. *« Elles sont maintenant nos amies, nos sœurs ! »* s'exclame Seynabou en parlant des trois *« toubabs[2] »*. En Afrique, une telle affirmation est signe d'acceptation dans la communauté, de profonde reconnaissance. Même si le premier contact n'a pas été évident. *« On se sentait un peu des intruses,* reconnaît Julie. *Nous n'avions, en outre, aucune expérience. »* Mais très vite, autour du thieboudienne, le traditionnel riz au poisson, ou d'un plat de spaghettis bolognaise préparé par les filles, les conversations prennent un ton badin et sont entrecoupées d'éclats de rire et de grands gestes d'affection.

Au dispensaire, nos lycéennes enfilent leur blouse blanche et se confrontent à de dures réalités. Elles oublient aussi leur confort occidental pour des conditions de vie plutôt rudimentaires. Elles logent en effet dans l'enceinte du dispensaire avec Seynabou. Un lit pour trois. Un réduit en guise de cuisine. Une salle d'eau plutôt spartiate. Pas d'eau courante, le puits pourvoit à tout. L'électricité a souvent des sautes d'humeur. Elles se sont adaptées, oubliant la chaleur moite, les nuées de moustiques et les inconvénients de la promiscuité. *« C'est une expérience »*, disent-elles en riant. On les sent soudées. Il le faut pour parer parfois aux coups de blues. Sans doute sont-elles aussi un peu fières de pouvoir se délester

de leur superflu en sachant qu'ici, ainsi va la vie quotidienne.

Rudimentaires aussi les conditions dans lesquelles les soins sont dispensés. Choquantes, les conditions d'hygiène. Que penser du matériel qui n'est pas toujours stérilisé, des traitements distillés au compte-gouttes aux malades ne pouvant payer, des plaies désinfectées à l'eau de Javel, de la dénutrition qui sévit parfois durement ? On pourrait allonger la liste, parler des circoncisions qui se pratiquent encore parfois de manière non médicalisée ; de l'excision, qui, bien qu'interdite, n'a pas totalement disparu… Aller dans un dispensaire, c'est en effet se confronter à des traditions parfois empiriques et aux traumatismes qui s'ajoutent à la grande pauvreté du quotidien ; et assister à des pratiques bannies depuis longtemps chez nous. Pansements qui collent sur les plaies suintantes que l'on arrache sans ménagement, cloques de brûlures que l'on perce, arcades sourcilières recousues à vif… Nos jeunes *« toubabs »* ne ressortent pas indemnes.

Le centre de santé d'Adéane semble cependant être le plus rustique parmi ceux que nous avons visités. Celui d'Elana, un village du bout du monde que l'on rallie en deux heures de piste depuis Ziguinchor, ou en pirogue, présente un tout autre visage. Situé au sein d'un ensemble de bâtiments de la congrégation des Filles-du-Saint-Cœur-de-Marie, il inspire d'emblée confiance. Sœur Regina, infirmière et sage-femme, est, à l'image de Seynabou, totalement dévouée et engagée dans un double sacerdoce : son engagement de religieuse et son implication auprès des populations. Sans aucun salaire. Au-delà de son métier, Regina s'occupe encore de la pastorale, intervient dans les collèges des villages pour parler de la sexualité.



Vie quotidienne à Ziguinchor.

© S. Roques et D. Henaff

Désemparées

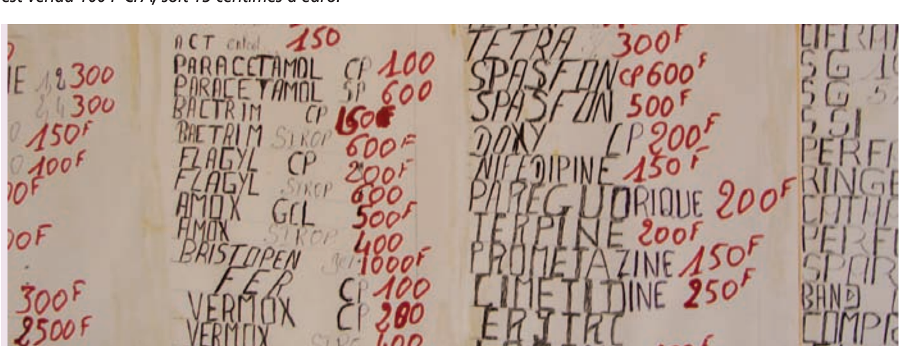
Le centre de santé d'Elana, qui n'est subventionné ni par l'Église ni par l'État[3] – exception faite des médicaments qu'il reçoit au même titre que les dispensaires publics –, a bonne renommée. Notamment grâce à sa maternité pour laquelle on vient parfois de loin. Sans doute cette réputation est-elle due à une plus grande rigueur de la part des religieuses qui, directement concernées et soucieuses d'assurer la pérennité de leur dispensaire, se battent pour le développer. Les panneaux solaires ne suffisant pas pour assurer l'énergie électrique indispensable, Regina a fait installer l'électricité, notamment pour la maternité et les stérilisations. Pour l'élimination des déchets, elle a construit deux incinérateurs. Quant à la force de l'action de Regina, elle repose sur une forme de *« citoyenneté participative »* de l'ensemble des villageois. Un fonctionnement inscrit dans la culture des Diolas, l'ethnie dominante de la région et la plus christianisée, lié aussi à l'histoire du centre. En effet, celui-ci a vu le jour après une demande des villageois à l'évêque[4]. Connaissant la réputation des sœurs, ils ont souhaité qu'elles puissent leur dispenser des soins. Dès lors, il revient aux populations de participer à l'entretien et à la propreté du centre. Une manière de les responsabiliser sans les assister. Avec amusement, Regina raconte certaines stratégies dont elle use pour





Mathilde, ici près de la pharmacie, et Manon, un bébé dans les bras, ont participé à la vie du dispensaire.

Photos : E. du Closel



Un comprimé de paracétamol est vendu 100 F CFA, soit 15 centimes d'euro.

changer les mentalités. *« La maternité s'appelle* "Djitu", *"Levez-vous !" en diola. Elle est une incitation pour les populations à sortir de leurs traditions pour s'adapter un peu à la modernité. Nous avons en effet interdit les accouchements à domicile, pour éviter les risques d'hémorragie et les infections. Il y a quelques semaines, une femme a cependant accouché sur le lit du frère de son mari. J'ai donné une amende à tout le village : les femmes ont dû se cotiser pour acheter un taureau. Ensuite, tout le monde a fait la fête ! »* Taureau, symbole de la fécondité, de la transmission, de l'opulence, de la puissance… Et Regina de distiller, pendant ce temps, ses informations et de continuer son inlassable tâche de sensibilisation.

Dans les six dispensaires où ont été réparties les jeunes Françaises, nous entendrons des remarques identiques. De grandes joies d'avoir de telles responsabilités alors qu'elles ne sont même pas élèves infirmières : certaines ont pratiqué des *« injections »* ; d'autres ont assisté à un accouchement. De grandes difficultés à supporter certaines situations ou pratiques – notamment la non-prise en charge de la douleur – qui les ont laissées désemparées face aux hurlements des petits que l'on soignait sans aucun geste de tendresse pour les rassurer. En trois semaines, nos lycéennes ont découvert bien des réalités et des modes de pensée parfois éloignés des leurs. Les questions liées à l'avortement – interdit par la loi au Sénégal – les ont fortement interpellées. Il n'est pas rare en effet de voir débouler au dispensaire des jeunes filles à peine âgées de 14 ans, malades d'avoir avalé des médicaments traditionnels pour *« faire passer le bébé »*.


© E. du Closel

Confortées

Toutes nos *« toubabs »* n'ont cependant pas vocation à suivre une voie médicale. Mathilde veut être éducatrice. Elle est venue par désir d'ouverture. Elle avait déjà fait des expériences au Maroc, en Roumanie. Manon a toujours voulu être sage-femme, *« dans l'armée pour aller dans les pays pauvres. J'ai toujours été attirée par l'Afrique. Ma mère y a vécu »*. Cette confrontation avec le terrain l'a confortée dans ses choix, ses désirs, ses orientations. Tout comme Pauline qui était à Sindone, près d'Adéane et a eu la chance d'être hébergée dans une famille. Son souhait ? être infirmière dans une grosse ONG pour s'engager en terre africaine. Pauline qui, dix jours avant la date de retour, vivait ses premières angoisses, anticipait le moment où il allait falloir s'arracher à sa famille d'accueil, quitter cette chaleur humaine. *« C'est incroyable ce que les gens sont ouverts et gentils ici. Ils viennent toujours au-devant de vous »*, a-t-elle lâché avec spontanéité. Eh oui, c'est ça la Casamance. *« Ça va ? Ça va bien ? Soyez les bienvenus ! »*

1. Sciences et technologies de la santé et du social.
2. Ce mot désigne les Blancs.
3. Il existe cependant une association des postes de santé privés catholiques du Sénégal dont le siège est à Dakar. Elle accorde quelques subventions pour la formation des aides soignants ou l'achat de médicaments supplémentaires.
4. Ce n'est pas le seul cas de demande de villageois. À 5 kilomètres d'Affiniam, où se trouve aussi un dispensaire tenu par des religieuses, à une demi-heure d'Elana, les habitants ont demandé l'ouverture d'une case de santé pour les tout premiers soins. Il s'agit donc pour eux de s'impliquer pour le maintien de ce lieu et de permettre, par leur participation, la formation d'un aide soignant.

Projet Casamance

Le projet « Casamance » du lycée Jeanne-d'Arc de Figeac a une cohérence. Outre le jumelage avec le seul lycée catholique de Ziguinchor, le lycée Charles-Lwanga, dirigé par l'abbé Bernard Diatta (cf. *ECA* 324, pp. 34-35), des élèves de ST2S partent chaque été passer trois semaines dans des dispensaires de brousse, logeant, quand c'est possible, dans des familles. Il y a huit ans, le conflit casamançais n'autorisait pas de prendre des risques en faisant venir des jeunes. Ils étaient donc dans des dispensaires sur la Petite Côte. Avec le retour de la paix, ils ont pu prendre leurs quartiers en Casamance. Aujourd'hui, le succès de ce séjour se mesure au nombre toujours croissant de lycéens voulant partir, malgré le coût de 900 euros totalement à leur charge. Vingt filles et un garçon, ainsi que trois jeunes de l'école d'infirmières de Cahors, sont allés sur le terrain, accompagnés par Sylvie Roques, surveillante à Jeanne-d'Arc, et Danièle Henaff, éducatrice spécialisée dans la région de Nantes. Un long travail de préparation est nécessaire pour trouver les financements et s'informer sur le pays, les coutumes, les modes de vie. Mais rien ne remplace l'expérience, le terrain. Et tous ceux qui sont partis le disent : *« On ne voit plus les choses de la même manière ensuite. Notre regard change même à notre insu. »* Quant au retour, il nécessite une attention, car le choc des cultures peut être déstabilisant. *« Mon père m'a prévu une semaine de vacances au bord de la mer pour décompresser »,* nous a confié Mathilde. Et elle en a eu bien besoin. **EDC**

© E. du Closel

Notre reportage comportera un second volet sur un séjour d'éducation à la paix et à la citoyenneté : « Fraternité sans frontières ». Organisé durant la même période au grand séminaire de Brin, à 13 kilomètres de Ziguinchor, il a réuni de jeunes Français, Bissau-Guinéens, Gambiens, Sénégalais. Une initiative de l'abbé Camille Gomis, président de l'association Génération Non-Violente, basée à Ziguinchor, et de sa représentante en France, Denyse Leleu, également présidente de l'association À la croisée des écoles Yonne-Sénégal.

La sophrologie s'invite à l'école

Ensemble de techniques de relaxation qui permettent la mise en harmonie du corps et de l'esprit, la sophrologie entre sur la pointe des pieds à l'école. À Châteauneuf-en-Thymerais, près de Chartres, des CM1-CM2 apprennent à faire silence et à maîtriser leurs émotions.

ÉLISABETH DU CLOSEL

J'aime la gomme magique, car elle efface ce qui ne va pas, les pensées négatives » ; *« J'aime quand on fait la toilette du samouraï : on frotte chaque partie du corps avec les mains, et on accueille toutes les sensations »* ; *« J'aime bien me mettre dans ma bulle, au calme »* ; *« Maintenant, j'arrive mieux à me concentrer, à me détendre, même si ça ne marche pas toujours. Je ressens plus mon corps, aussi. C'est pas toujours facile, je m'endors souvent. »* Autant de mots, d'attitudes, d'effets exprimés par les CM1-CM2 de l'école Notre-Dame de Châteauneuf-en-Thymerais[1], à l'issue de séances de sophrologie. Des mots qui peuvent surprendre celui qui n'a jamais approché cette méthode de relaxation dynamique, alliant respiration, visualisation, éveil sensoriel, enracinement, concentration sur des images apaisantes (*cf.* ci-dessous). Des mots qui peuvent surprendre peut-être aussi de la part d'enfants, peu enclins pour la plupart à faire silence dans leur vie quotidienne.

Pourtant, cette expérience pilote a été plébiscitée par les jeunes concernés. Quand on les voit débouler, à 47, dans le dojo du gymnase de Châteauneuf, chahutant, sautant dans tous les sens, on a du mal à imaginer qu'un instant plus tard, le temps pour chacun de prendre place sur le grand tapis, un silence total et habité va s'installer. Sans doute dû à la qualité de présence de Véronique Le Tadic, la sophrologue, et à son intonation de voix qui jamais ne s'élève, mais enveloppe, accompagne.



© E. du Closel

Véronique Le Tadic aide les écoliers de CM1-CM2 à retrouver un calme intérieur.

Cette expérience a été volontairement intégrée au temps scolaire. Cela n'a pas plu à l'académie qui souhaitait qu'elle soit cantonnée au périscolaire en mettant en garde l'établissement contre de possibles dérives sectaires. *« Nous avons usé de notre liberté et du caractère propre de l'enseignement catholique,* précise la directrice Monique Vivien, *d'autant que nous étions soutenues par notre directeur diocésain, Jean-Marie Lelièvre[2]. »* Et ça marche, d'autant plus que les enseignantes sont partie prenante.

L'idée est venue d'un constat : des enfants de fin de cycle III contrôlent difficilement leurs émotions. Ils sont angoissés, voire violents. *« Ils ont besoin de connaître leur richesse intérieure pour prendre confiance en eux, mieux se maîtriser. Il nous semblait évident que, plus concentrés, ils accrocheraient mieux avec les matières scolaires. Nous en sommes arrivées tout naturellement à la pratique de la sophrologie. »* Le hasard fait que Véronique Le Tadic, maman d'élèves et ancienne professeur d'éducation physique et sportive, s'est formée à la sophrologie qu'elle avait découverte en préparant ses accouchements. Il est vrai que la « sophro » est à la mode. Elle intrigue, on veut savoir comment ça fonctionne, si c'est efficace, si ce n'est pas *« dangereux »*...

Comment ça fonctionne ? D'une séance à l'autre, un même schéma : relaxation

---

Mise au point en 1960 par le neuropsychiatre colombien Alfonso Caycedo, la sophrologie est une synthèse de techniques orientales de méditation et de yoga et de relaxation occidentale. Elle s'inspire donc des grandes traditions de l'Orient et de l'Occident. Elle permet à celui qui la pratique régulièrement d'affiner sa conscience, de dépasser ses peurs, d'accéder à une meilleure connaissance de soi, d'optimiser ses possibilités. Très prisée dans le milieu sportif, elle est de plus en plus utilisée en accompagnement médical (notamment pour des personnes en fin de vie) et gagne désormais le champ pédagogique. De nombreuses techniques sont associées à la relaxation dynamique : respiration dirigée, perception des sensations corporelles, concentration sur une image mentale (visuelle, auditive, olfactive, émotive), etc. Elles sont adaptées à chaque situation. **EDC**


© E. du Closel

La sophrologie n'est pas un remède aux difficultés mais elle permet d'évacuer le stress.

dynamique, avec exercices de respiration ventrale. Puis sophronisation[3] centrée sur une prise de conscience de son état, de son ressenti. Cela s'accompagne de visualisations. Enfin, un temps de parole, ici à travers le dessin. Difficile, en effet, de laisser s'exprimer 47 enfants. La séance à laquelle nous avons assisté était une préparation à une journée sportive qui allait avoir lieu le week-end suivant. Véronique a fait visualiser aux enfants la course, l'épreuve de la longueur, l'idée de la victoire. Plus de la moitié se sont vus gagner. Précision de Véronique : *« J'ai mis votre cerveau en condition sur du positif. Ce n'est pas parce que vous vous êtes vus gagnants que la victoire sera là. À vous de tout mettre en œuvre pour que cela puisse se réaliser. »*

Évolutions positives

Car la sophrologie n'est pas un remède aux difficultés. Elle peut, en revanche, permettre d'aborder certaines situations plus sereinement et ainsi d'évacuer le stress. Véronique l'utilise avec les CM2 pour les préparer à l'entrée en 6e souvent angoissante, en anticipant par images mentales le déroulement point par point de la journée de rentrée. Forte de la rigueur de la formation caycédienne (*cf.* encadré p. 44) reçue, elle affine, ajuste ses séances en fonction de son public et des objectifs fixés. Pour les construire, elle puise encore à différentes sources. Et met sa patte. *« Chaque sophrologue a sa sophrologie, liée à sa personnalité. Je peux maintenant me permettre des libertés. Je sais ce qui peut toucher les enfants. D'autant que j'ai mon expérience de prof. Ça ne s'invente pas de gérer un groupe de 47 élèves. »* Des séances qui sont préparées, adaptées au fur et à mesure. *« En début d'année, certains enfants avaient du mal à garder les yeux fermés et bougeaient énormément. L'intérêt de la classe était très hétérogène. J'ai donc fait une séance sur le thème de la cohésion. »*

Après une année d'expérimentation, peut-on mesurer les résultats ? En termes qualitatifs, certainement. *« Les enfants qui avaient peur du calme et du silence l'apprivoisent progressivement,* constate Véronique Tesson, *l'une des enseignantes. Avant des évaluations, nous utilisons beaucoup la respiration ventrale, par exemple, et ils sont moins angoissés. »* À la maison, des parents constatent aussi des évolutions positives dans les comportements de leurs enfants. Quant à Véronique, elle affirme que les enfants pourront réutiliser les techniques apprises en sophrologie dans d'autres types d'ateliers, comme le théâtre. Mais aussi tout au long de leur vie pour retrouver un calme intérieur face à des situations complexes à gérer.

---

1. Adresse : 44 rue Jean-Moulin, 28170 Châteauneuf-en-Thymerais. Tél. : 02 37 51 06 48.
2. Secrétaire général de la Fnogec depuis le 4 mai 2009.
3. Processus par lequel la personne va accéder à un état entre veille et sommeil.

Des littéraires entreprenants

Les littéraires sont l'avenir de l'entreprise. Et réciproquement. C'est le pari, pas si fou que ça, de Jean-Pierre Baud, professeur de philosophie au lycée Saint-Joseph de Thonon-les-Bains.

Aurélie Sobocinski

Des flemmards qui ne veulent pas travailler, les littéraires ? Des inconscients qui optent pour une voie sans résultats et sans débouchés ? » C'était compter sans l'équipe de « choc » du lycée « Saint-Jo[1] » à Thonon-les-Bains. Dans cet établissement au cadre idyllique sur les rives du lac Léman, les élèves de « L » ne rasent pas les murs dans les couloirs. Mieux : une belle oasis s'offre ici à eux dans le paysage déserté qu'est devenue la série littéraire.

Si l'urgence n'était pas immédiate à Saint-Jo, où les effectifs de la filière se maintiennent bon an mal an (29 élèves en première cette année), Jean-Pierre Baud, qui enseigne la philosophie dans ses murs depuis trente ans, n'en est pas moins contrarié par ce lent déclin que le débat éducatif depuis la réforme des lycées de 1992 ne parvient pas à enrayer. Ce « pur produit » des humanités formé chez les maristes de Lyon, à une époque où 50 % des lycéens optaient pour ladite filière (ils sont moins de 11 % aujourd'hui), a décidé de prendre le problème à bras-le-corps et surtout à contre-pied : en faisant venir l'entreprise elle-même au secours des littéraires.

« L'une des principales difficultés dans le choix de la filière L aujourd'hui, tient dans le fait que l'on prétend qu'au fond elle n'offre que très peu de débouchés professionnels puisque traditionnellement on l'associe essentiellement à des métiers de l'enseignement, analyse l'enseignant. *À cela s'ajoute un problème d'image : la chose littéraire n'est plus le modèle de réussite dans une société dirigée vers le succès matériel, l'efficacité, le progrès technique. L'idée était donc de démontrer que les entreprises, autant qu'hier sans doute, mais aujourd'hui particulièrement, ont*

Photos : D. R.



Jean-Pierre Baud (au premier plan) a favorisé la rencontre entre des chefs d'entreprise et ses élèves de la filière L.

besoin des compétences littéraires des élèves, et qu'elles peuvent faire accéder ces mêmes élèves à des métiers passionnants pas si classiques que l'on imagine. »

À l'origine, déjà, d'un projet original en place depuis dix ans – un module d'initiation à la philosophie d'une heure hebdomadaire, libre de tout programme et ancré dans une pédagogie de projet, qui propose aux élèves de première de découvrir toute la spécificité de la série, l'étendue des compétences littéraires et leur portée concrète –, Jean-Pierre Baud, par ailleurs formateur à l'IFD[2], a voulu mobiliser plus largement encore. Inspiré par l'opération Phénix dans les universités franciliennes, un dispositif du Medef[3] qui met le pied à l'étrier à des diplômés en sciences humaines pour entrer dans une grande entreprise, le professeur de philosophie, entraînant dans son sillage un noyau de collègues des disciplines littéraires de Saint-Jo tout aussi motivés, est allé frapper à la porte de l'antenne régionale du syndicat patronal.

Micro-entreprise

Aux inquiétudes des enseignants face à la dévalorisation des compétences littéraires, a fait écho un véritable souci des entrepreneurs souffrant du manque de formation littéraire de leurs cadres. De cette rencontre est né le projet d'une expérimentation pédagogique. Engagée dès la rentrée 2008, avec une classe de première littéraire, elle se poursuivra dès ce mois de septembre et durant toute l'année de terminale.

« Cette expérience a d'abord consisté en un travail d'enquête auprès des entreprises, via *des entretiens téléphoniques, avec pour objectif d'essayer de déterminer de quelles compétences littéraires l'entreprise a besoin, et réciproquement, de ce qu'elle-même pouvait apporter aux littéraires »,* explique Roxanne, 16 ans, qui, au-delà du travail réalisé en classe, a intégré la petite équipe 100 % féminine de volontaires très investies dans le projet. À partir du dépouillement des résultats, l'idée est de réaliser une sorte de dictionnaire des compétences des littéraires et de l'entreprise, une œuvre collective qui intégrera tout le travail réalisé pendant ces deux années.

Mais le temps fort que la jeune fille aux longues boucles blondes et ses camarades retiennent tous de l'année écoulée, est la venue à Saint-Jo de trois chefs d'entreprise issus de secteurs assez « inattendus » vis-à-vis du domaine littéraire : le bâtiment et l'industrie alimentaire… *« Quand on leur a demandé pourquoi ils avaient pris le temps de venir nous rencontrer, leur réponse a été très claire : nous avons beaucoup de compétences, mais nous avons besoin aussi d'une maîtrise parfaite de la langue, de capacités rédactionnelles et d'une ouverture d'esprit, d'un autre regard sur notre activité qui nous aide à ouvrir de nouvelles perspectives et de nouveaux champs d'action »,* se rappelle Alexia, une autre élève, elle aussi très impliquée dans le projet.

De quoi consolider les littéraires dans leur choix et secouer des préjugés bien ancrés…, d'autant plus que cette année l'aventure pourrait bien continuer sous la forme d'une micro-entreprise proposant des services de traduction aux PME à petit budget des environs… Alexia et ses copines l'ont bien senti : *« Ce projet nous donne de nouveaux arguments par rapport aux camarades des autres sections ! Ils peuvent voir concrètement que l'on n'est pas des charlots rêvant toute la journée, mais que nous aussi, on représente une certaine forme d'excellence convoitée par le monde de l'entreprise ! »*

Au lycée, à l'évidence, la réputation de la série L a changé. Elle est désormais *« identifiée de façon beaucoup plus claire »,* selon Laurent Pichot, le chef d'établissement. Les effets sur le recrutement se font sentir *« petit à petit ».* Mais pour changer radicalement la donne, *« c'est à un autre problème plus structurel qu'il faudrait remédier, celui du profilage des séries, qui ne dépend pas de nous mais d'une réforme beaucoup plus globale »,* souligne Jean-Pierre Baud.

En attendant la refondation annoncée du lycée, l'équipe de Saint-Jo n'entend pas céder un seul pouce de terrain et compte bien mobiliser d'autres lycées de la région… Qui a dit qu'« humanités » rimait avec « médiocrité » ?

---

1. Adresse : Lycée Saint-Joseph, 5 avenue du Léman, 74200 Thonon-les-Bains. Tél. : 04 50 71 34 43. Internet : www.stjothonon.org
2. Institut Formation et Développement, 8 rue Beccaria, 38000 Grenoble. Internet : www.ifd-formation.org
3. Mouvement des entreprises de France.

La classe de Saint-Joseph participera avec son professeur à la formation et au forum organisés par l'IFD à Lyon sur le thème « Valoriser la section littéraire : un enjeu culturel et professionnel », du 30 novembre au 2 décembre 2009.

Concours de clips sur les métiers



Rapprocher les mondes de l'enseignement et de l'entreprise, affiner la représentation des métiers que se font les élèves, préparer l'entrée dans la vie active dès l'école. Telle est l'ambition de *LeCanaldesMetiers.tv*, une plate-forme *web* développée par Euro France Médias. La société organise donc depuis deux ans un concours vidéo dédié aux scolaires : « Je filme le métier qui me plaît. » L'objectif : présenter une profession à travers la réalisation d'un clip de trois minutes. Collecte d'informations et de témoignages, écriture d'un scénario, tournage puis montage, toute l'aventure est tournée vers la découverte professionnelle.

Souffleur de verre, assureur, cuisinier, carillonneur… Pour l'édition 2009, 156 projets ont été soumis par 2 321 élèves, sous l'égide de 429 enseignants. Parmi les onze réalisations primées, celles de deux établissements catholiques. Le lycée Saint-Jacques-de-Compostelle, à Poitiers, a été récompensé pour avoir imaginé la *success story* d'un vendeur devenu directeur après avoir commencé à la mise en rayon ; le collège Sacré-Cœur de Saint-Pol-sur-Mer (Nord) pour un clip expliquant en quoi consiste le métier d'assureur. En mai dernier, lors d'une séance de projection organisée au Forum des images, à Paris, ils ont été distingués par le jury présidé par Claude Pinoteau (le réalisateur de *La Boum*, de *La Gifle*, de *L'Étudiante*…). À noter que ce concours est ouvert à tous les types d'établissements – professionnels, CFA, établissements étrangers – ainsi qu'aux missions locales, aux foyers socioculturels et aux centres d'insertion. **VL**

Renseignements : www.jefilmelemetierquimeplait.fr - Les inscriptions pour la session 2010 sont ouvertes dès ce mois de septembre.

Jeux de mots dans les écoles de Cambrai



D. R.

« Dix mots pour demain. » C'était l'invitation lexicale lancée par le ministère de la Culture et de la Communication pour l'édition 2009 de la Semaine de la langue française[1], du 16 au 23 mars. « Vision », « Transformer », « Génome », « Ailleurs »… Du vocabulaire que les écoliers ont été invités à explorer, interpréter et à illustrer… pour inventer l'avenir dont ils rêvent.

À Cambrai, la maison d'enfants de Saint-Druon, gérée par l'Association de réinsertion par l'éducation (Arpe), a accueilli, pour l'occasion une exposition. Fruit de la collaboration entre le foyer d'accueil et les écoles Sainte-Anne, L'Immaculée-Conception et Saint Bernard, elle réunissait une grande diversité de productions. Parmi ce florilège : des poèmes composés avec l'aide d'un auteur de l'association Pléiade, Pascaline Dapvril-Andreaz[2], des panneaux illustrés de jeux de mots ou de définitions, des robots en carton et autres constructions futuristes… *« En classe, cela nous a permis de croiser les approches artistiques, grammaticales, poétiques et même technologiques, en travaillant les Tice, à travers le mot "Clic". De plus, les échanges inaugurés ainsi avec les éducateurs et les jeunes de la maison d'enfants ont posé les bases d'un partenariat que nous voudrions développer »,* se félicite Blandine Hembert, directrice de Sainte-Anne. Une promenade dans la langue française à reconduire, donc, d'autant qu'elle appelle des lendemains plus solidaires et plus tolérants. **VL**

1. Sur internet : www.semainelf.culture.fr
2. E-mail : pascalinepleiade@aol.com

Le lycée Nazareth, 1er prix de conduite



D. R.

Depuis quinze ans, le lycée agricole Nazareth de Ruillé-sur-Loir (Sarthe) sensibilise ses élèves aux dangers de la route. La classe de 3e préparatoire à la voie professionnelle mène ainsi chaque année une étude de milieu sur le thème « Respect du code de la route et comportement responsable ». Les élèves réalisent en fait une enquête de sécurité routière qui intègre : la conception (étude préparatoire, élaboration du questionnaire), l'enquête sur le terrain (porte-à-porte), le traitement des données et leur restitution. Grâce à ce travail, les jeunes ont remporté l'an passé un 1er prix décerné par l'association départementale de prévention routière Aramis. Fort de ce succès, l'établissement s'est inscrit cette année à la première édition du concours *Les Clés de l'éducation routière*, organisé par l'Association Prévention Routière… et a décroché un autre 1er prix, dans la catégorie lycée. Le 24 juin dernier, trois élèves, accompagnés par Lucienne Martins, professeur pilote du projet, et Jacques Salmon, directeur du lycée, ont reçu un trophée, un diplôme et un chèque de 2 000 euros, au ministère de l'Éducation nationale, à Paris. Une belle récompense pour les 45 élèves et l'équipe pédagogique ! Leur étude de milieu a aussi été reconnue comme l'initiative la plus originale parmi les nombreux dossiers soumis au jury. **SH**

Ce concours veut faire connaître les initiatives d'éducation routière menées dans les établissements. Quatre lots de 2000 € sont attribués aux meilleurs projets pour les catégories école cycles 1 et 2, école cycle 3, collège, lycée. Site : www.preventionroutiere.asso.fr

Agnès d'Andigné
Marraine des enfants d'Asie

Agnès d'Andigné a enseigné l'histoire pendant vingt ans au lycée parisien Charles-Péguy. Désormais à la retraite, cette baroudeuse conduit une action humanitaire pour l'association Enfants du Mékong. Avec un enthousiasme communicatif.



© E. du Closel

ÉLISABETH DU CLOSEL

Avec son mètre quatre-vingts, Agnès d'Andigné est vite repérée. Surtout au milieu des populations d'Asie vers lesquelles elle s'est tournée à l'âge de la retraite, *via* l'association Enfants du Mékong. Impossible pour elle de passer inaperçue, de se fondre dans la foule… Tant pis, elle s'est fait une raison. Puisqu'elle n'y peut rien, autant accepter, même si, pour s'intégrer, ça n'est pas toujours très simple.

Baroudeuse, curieuse, ouverte, toujours capable de s'émerveiller… autant de qualificatifs qui semblent convenir à Agnès d'Andigné. Lyonnaise, fille unique, elle n'a que treize ans quand son père décède. Elle doit un peu son salut à sa mère qui a toujours compris ses choix et n'a pas entravé sa liberté d'action. Et à la « tribu familiale » : *« Nous vivions dans un pâté de maison où nous étions quarante cousins et cousines. Ce collectif a été très porteur pour moi, même si j'étais un peu le canard boiteux. »* Parmi les cousins, Yves Meaudre – *« le petit, il avait deux ans de moins que moi »* –, l'actuel directeur général d'Enfants du Mékong dont nous reparlerons plus tard.

Étudiante, Agnès fait Sciences-Po. Elle passe une licence d'histoire et d'histoire de l'art, et part un an à Douala, au Cameroun, dans un gros établissement scolaire qui était en train d'être confié aux locaux. *« Je devais traverser le bidonville pour m'y rendre. Un peu inconsciente, j'y allais seule, à pied. Ma grande taille me rendait plus vulnérable. J'étais tout à fait repérable. Des bras m'ont à plusieurs reprises tirée d'affaire ! »* Agnès est professeur et maîtresse de division, c'est-à-dire qu'elle bâtit les emplois du temps. *« J'avais beau établir des horaires précis, tout le monde arrivait en même temps. En bonne Occidentale, je trépignais sous mon baobab ! »*

Quelques années plus tard, elle déboule à Paris, ses deux enfants de quatre et un ans sous le bras. Cherche un emploi qui lui permette de concilier vie professionnelle et vie familiale. Naturellement, elle pense à l'enseignement. *« Mais j'ignorais tout de la manière dont on pouvait entrer dans un établissement scolaire. Je ne connaissais pas la rue Saint-Jacques. Alors, j'ai pris les Pages jaunes et j'ai envoyé des CV. »* Candeur et innocence. Acceptée comme professeur d'histoire-géographie au lycée Charles-Péguy, dans le XIe arrondissement, la voilà partie pour

vingt années d'enseignement. L'établissement draine déjà une population multiculturelle. Et innove. *« En 1982, la direction avait introduit l'enseignement religieux pour chacune des confessions. »* Agnès est à l'aise, y trouve une grande ouverture d'esprit. Bien sûr, elle doit s'intégrer, apprendre. Des débuts comme remplaçante, de la 6e à la terminale : *« Je brossais toutes les périodes, de l'Antiquité au XXe siècle. J'avais une énorme masse de connaissances à acquérir. Ça n'a pas toujours été facile. J'apprenais le soir avec ma fille sur mes genoux, qui paraphait mes copies. »*

« En bonne Occidentale, je trépignais sous mon baobab ! »

Agnès opte ensuite pour des classes de lycée. *« Je ne voulais pas retrouver dans mon milieu professionnel ce que j'avais à la maison »,* à savoir des enfants en bas âge. Elle se partage entre des classes techniques (STT), *« que j'ai vraiment dû apprivoiser et ça n'était pas évident »,* et la section L. *« J'avais beaucoup de liberté. Je n'étais pas formatée par l'IUFM. Je travaillais en binôme avec une amie géographe de formation et on réagissait sur nos cours réciproques. »*

Au bout de vingt ans, lasse de toujours plus de pesanteurs administratives, ses enfants ayant quitté le nid, Agnès change de cap. Nous sommes en 2006. Le hasard faisant toujours bien les choses, elle retrouve son cousin Yves Meaudre dans un avion pour le Vietnam. Bien sûr, il évoque Enfants du Mékong (EDM) dont il est le directeur général. Agnès écoute, mais veut se rendre compte par elle-même du bien-fondé des actions de l'association. Elle part chez les Karens, en Thaïlande, à la frontière birmane, pendant deux mois, où *« j'ai tenté d'enseigner l'anglais dans un tout petit village ».*

Elle observe par la même occasion le fonctionnement d'EDM, sans aucun préjugé. *« Quand on a vu agir les "Bambous" (les responsables de programme) sur le terrain, on comprend. »* Et elle décide de s'investir totalement. L'an dernier, retour chez les Karens pour une mission « Bambou », habituellement dévolue à des jeunes. Yves fait une dérogation pour sa « grande » cousine. Huit mois merveilleux dans un village créé par un vieux missionnaire karen, très actif, avec 250 « galapies » (enfants) à qui elle doit apprendre l'anglais. *« Le vieux père avait monté une ferme modèle, avec des cochons et un poulailler situé au-dessus d'un petit étang où il élevait des poissons-chats. Les déjections des volatiles permettaient de nourrir ces derniers ! Les nonnes m'emmenaient le week-end à la rencontre des populations dans d'autres villages. »*

Décidément, Agnès semble avoir l'aventure dans le sang. N'a-t-elle pas parcouru le monde à cheval, partant à la découverte des gens et des grands espaces au Maroc, au Ladakh, en Mongolie, en Islande, au Kenya, en Namibie ?…

Beaucoup d'énergie

Retour en France en septembre 2008. L'association est en pleine préparation de son cinquantenaire. Voilà Agnès correspondante du Loiret, et, depuis janvier 2009, elle assure le poste de *Miss Écoliers solidaires*. Elle se déplace dans les établissements à travers la France pour faire de la sensibilisation à tous les niveaux de classes, voire auprès des parents et des enseignants, avant d'aboutir à des actions concrètes auprès des enfants de « là-bas », essentiellement des engagements *via* les parrainages. Un rôle qui lui plaît et demande beaucoup d'énergie.

Récemment Agnès est intervenue devant les écoliers et les parents de Saint-Pierre - Saint-Paul, à Dreux. Un établissement très engagé puisqu'il a déjà cinq parrainages à son actif, tout ça grâce aux interventions des *Miss Écoliers solidaires* successives. Agnès a cependant d'autres projets pour les écoles : introduire le jeu du *takraw,* par exemple, un jeu de balle, proche du volley-ball, très prisé en Thaïlande et qui se pratique avec les pieds, le ventre, la tête, les genoux, mais d'où les mains et les bras sont exclus. Ensuite, Agnès repartira peut-être quelque part dans une de ces contrées d'Asie du Sud qu'elle a appris à aimer.



D. R.

Enfants du Mékong

Au tout début, une initiative de René Péchard, dentiste à Vientiane, au Laos. Il crée, le 26 novembre 1958, l'Association des amis du pensionnat Saint-Joseph qui accueille des orphelins. Elle ira s'élargissant au fil des ans, et dès 1975, alors que les réfugiés affluent en masse à la frontière thaïlandaise, son action s'étend aux diverses populations et elle prend le nom d'Enfants du Mékong. Dans les camps se généralisera le système de parrainage qui a permis durant toutes ces années de soutenir plus de 120 000 enfants de sept pays d'Asie : Vietnam, Thaïlande, Laos, Philippines, Cambodge, Birmanie, Chine. Le parrainage permet de scolariser les enfants et de les sortir de la misère. Actuellement EDM parraine 22 000 enfants et en soutient 60 000 autres, notamment parmi les minorités montagnardes, souvent mises à l'écart du développement des pays. Si le parrainage est au cœur de son action, EDM soutient également plus de cent programmes de développement afin de reconstruire l'environnement de ces enfants. Ce sont toujours des aides à des initiatives locales pour améliorer la scolarisation et la vie quotidienne. Le contrôle de tous ces programmes est effectué par trente-cinq volontaires internationaux, les « Bambous », que l'association envoie chaque année pour une durée minimum de treize mois. En France, EDM accueille depuis 1975 des jeunes Asiatiques dans des foyers à Asnières (Hauts-de-Seine) et Rungis (Val-de-Marne) : enfants de réfugiés *boat people* qui vivent des situations d'exclusion et de précarité mais aussi étudiants venus de là-bas pour poursuivre des études supérieures. En novembre prochain, à l'occasion de la fête des eaux au Cambodge*, EDM va inaugurer le Centre scolaire étudiant Christophe-Mérieux à Phnom Penh. Plus de 160 jeunes Cambodgiens pourront y faire des études supérieures. Âgés de 18 à 25 ans, ils seront tous issus de familles de la paysannerie traditionnelle, financièrement et culturellement démunies. **EDC**

* Les 13e, 14e et 15e jours de la lune croissante, elle symbolise la fin des crues du Mékong et du Tonlé Sap lorsque le cours de ce dernier s'inverse au début de la saison sèche. Renseignements : www.enfantsdumekong.com

DES CLIPS ET DES CLAQUES

La génération « téléphone portable » peut faire un mauvais usage de cet outil. Pour prévenir les dérives, la Fondation d'Auteuil a organisé un festival de vidéos tournées par des jeunes avec ce média original. Nous avons rencontré quelques-uns de ces nouveaux cinéastes.

VIRGINIE LERAY

Dans les toilettes d'un internat, un collégien se fait racketter… Sous les claques qui pleuvent, il se recroqueville dans un coin. Un troisième larron filme la scène à l'aide de son téléphone portable… Il pourrait s'agir d'une de ces vidéos-trophées mises en ligne par certains jeunes qui exhibent leurs faits d'armes, réels ou mis en scène, selon la mode du *happy slapping*. En fait, il s'agit de l'un des clips vidéo réalisés, avec l'aide de deux cinéastes professionnels, par une trentaine de jeunes scolarisés dans des établissements et structures d'accueil de la Fondation d'Auteuil[1]. Et, dans leur histoire, la preuve vidéo servira finalement à confondre l'agresseur et à interroger le degré de responsabilité de ses complices. Au total, ce sont cinq courts-métrages qui ont été réalisés l'an dernier, en une trentaine d'heures d'ateliers, réparties sur six mois. Du rodéo de voitures qui tourne mal à l'idylle plus poétique d'un jeune horticulteur séduit par une orchidée, ces œuvres ont été très officiellement projetées au cinéma d'art et d'essai chartrain Les Enfants du Paradis, le 12 mai dernier, le temps d'une soirée Festi-mobiles.

Ce festival de courts-métrages est né des inquiétudes liées à l'essor du *happy slapping*, nouveau délit *« high tech[2] »*. *« Face à ces dérives, les équipes ont privilégié une démarche artistique et novatrice plutôt qu'une approche moralisatrice »,* explique Yoann Robin, chargé de communication à la Fondation. Une initiative saluée par Serge Tisseron[3], psychiatre et psychanalyste : *« À l'ère du numérique, la seule manière pour un jeune de distinguer le réel de la fiction, c'est de fabriquer ses propres images.* […] *Il s'ouvre ainsi à la dimension artistique et se structure : en se filmant dans le monde, il se fixe comme acteur du monde ».*



D. R.

Cédric, David, Jérémy, Maxime et Sébastien, élèves en terminale pro, ont écrit et joué Happy Slapping, *un clip sélectionné au festival Pocket Film qui s'est tenu en juin dernier.*

Manipulation du média

Cette carte blanche laissée aux jeunes a donné lieu à de nombreuses séquences de violence. Pour Romuald Beugnon, l'un des réalisateurs encadrant le projet, *« cela montre que la violence préoccupe les jeunes. Et ces images, choquantes, ont aussi un effet cathartique ».* Même ressenti pour Jimmy Joly, responsable pédagogique du lycée horticole Notre-Dame-des-Jardins : *« Après réflexion, nous avons décidé de ne rien censurer, pour laisser aux jeunes la possibilité d'exercer leur propre autocritique. Résultat, ils ont d'eux-mêmes choisi d'édulcorer certaines scènes. »* Arnaud Labaronne, l'autre réalisateur, a apprécié la facilité de manipulation du média : *« L'approche technique étant allégée, les jeunes ont pu directement se poser les questions essentielles du regard, du message, de la communication, et donc entrer plus facilement dans la dramaturgie. »*

Analyse filmique, réflexion sur les enjeux des nouvelles technologies et sur la médiatisation des rapports interpersonnels, par téléphones interposés… Les jeunes, tout en mûrissant ces questions, ont développé leur aisance à l'oral, leur capacité d'autonomie et l'apprentissage du travail ensemble. Pour deux d'entre eux, l'aventure a même continué : cet été, ils ont accompagné les réalisateurs en Bosnie pour participer à un court-métrage sur la guerre. Pour François Content, le directeur de la Fondation, *« c'est un bel exemple de travail où l'on part des préoccupations des jeunes et où, à force d'accompagnement, on les amène à se dépasser. Cela montre une fois encore que la clef de la réussite tient dans la confiance qu'on leur accorde ! ».*

1. Pour retrouver en ligne les 5 clips réalisés par des jeunes du lycée horticole et paysager Notre-Dame-des-Jardins, du collège Saint-François ou de la maison d'enfants Notre-Dame-du-Thieulin : www.festi-mobiles.blog.fondation-auteuil.org
2. Depuis la loi sur la délinquance du 7 mars 2007, celui qui filme une agression encourt la même peine que l'auteur des faits.
3. Auteur de *Virtuel, mon amour - penser, aimer, souffrir, à l'ère des nouvelles technologies*, Albin Michel, 2008, 226 p., 17 €.



Jérémy *(term. bac pro) :* J'étais sceptique lorsqu'on nous a présenté le projet car je ne voyais pas à quoi ressemblerait le résultat… Et puis, un travail qui devait courir sur six mois, ça faisait un peu peur !

David *(term. bac pro) :* Tout cela était très nouveau. L'écriture, qui, en plus, est venue au début, m'a paru le travail le plus ardu. En revanche, le tournage est vite devenu un plaisir !

Mandy *(term. bac pro) :* Il faut dire qu'utiliser le portable, un outil très familier, a facilité le travail.

Matthieu *(5e) :* Le plus dur pour moi a quand même été de dire mon texte sans me tromper, face à une caméra, même très discrète. D'ailleurs, il a souvent fallu faire plusieurs prises !

Maxime *(5e) :* Oui…, il fallait penser à ne pas regarder la caméra… et ne pas être pris de fou rire…

Mandy *(term. bac pro) :* C'est sûr qu'on s'est bien amusés ! Et on a apprivoisé notre timidité. Jusqu'à se sentir assez à l'aise pour improviser.

Guillaume *(term. bac pro) :* Il a aussi fallu gérer les imprévus… qui ont parfois donné lieu aux meilleures séquences… Comme quand l'un d'entre nous a laissé tomber le téléphone en filmant et que ça a rendu un très bon effet, finalement !

John *(5e) :* Dans notre clip, je préfère la scène du racket qui tient vraiment en haleine. Ça fait même presque peur, parce qu'on se demande jusqu'où la violence va aller. Mais si on a tourné ces images, c'est justement pour dénoncer ces situations.

Anthony *(term. bac pro) :* Beaucoup de clips parlaient de violence, mais nous, nous voulions rester dans l'horticulture et mettre en avant l'esthétique des plantes. Du coup, on parle de la solitude : celle d'un jeune qui est tellement plongé dans son univers, qu'il imagine que les fleurs lui parlent !

Jérémy *(4e) :* C'était passionnant de découvrir comment se réalise un film et de participer au processus, de A à Z.

Matthieu *(5e) :* Notre clip dure cinq minutes… alors que nous avions deux heures de rushes ! Avec le montage, on a travaillé une trentaine d'heures en tout… Ça laisse imaginer le temps qu'il faut pour réaliser un long-métrage !

David *(term. bac pro) :* C'est le montage que j'ai préféré. Parfois, il fallait dissocier l'image du son. Ce côté technique m'a vraiment fasciné, même si ça prend beaucoup de temps. Au moment des premiers jets du scénario, j'étais loin d'imaginer que le clip aurait cette allure !

Maxime *(5e) :* On a pris conscience de la difficulté d'être « raccord » au cinéma. Il fallait faire attention aux moindres détails : l'habillement ou les coiffures qui devaient être les mêmes d'une semaine sur l'autre.

Cédric *(term. bac pro) :* On a aussi appris à se mettre d'accord. Depuis la rédaction du scénario jusqu'au choix des images conservées à la fin…

Jérémy *(term. bac pro) :* Ça nous a soudés et ça a créé un vrai esprit de groupe au niveau de la classe.

Forest *(5e) :* Cette expérience m'a donné envie de faire d'autres films. Je sais maintenant comment écrire une histoire en pensant à la manière dont elle va être rendue en images et en tenant compte des décors, des accessoires, de la lumière…



Dans leur clip sur le racket, Forest, John, Kevin, Mathieu et Maxime, en 6e et 5e à la maison d'enfants Notre-Dame-du-Thieulin, interrogent la spirale de la violence.



Mandy et ses camarades de terminale pro au lycée Notre-Dame-des-Jardins, ont réalisé L'Âme fleur, *l'histoire d'un jardinier qui s'éprend d'une orchidée.*

Photos : J.-P. Pouteau / Fondation d'Auteuil

Maxime *(5e) :* Moi aussi, je fais des petits films, depuis, en réutilisant les conseils des réalisateurs : ne pas bouger, toujours prévoir plusieurs prises avec des angles différents…

Anthony *(term. bac pro) :* Ça a été très instructif de réfléchir à comment faire passer notre message : penser à ce que l'on voulait dire, comment on allait s'y prendre et comment le public l'interpréterait…

Jérémy *(term. bac pro) :* Je suis très heureux de partir en Bosnie. Ça va me permettre de poursuivre l'aventure ! Ce n'est pas dans l'idée de faire du cinéma plus tard mais plutôt de continuer à apprendre du réalisateur avec lequel nous avons tous eu un très bon contact.

Propos recueillis par Virginie Leray

L'école dans tous les sens

Gilbert Longhi s'est lancé dans la rédaction de son Dictionnaire de l'éducation *pour « aider à saisir le décalage entre les définitions officielles et la réalité sur le terrain ».*

D.R.

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIE SOBOCINSKI

Proviseur militant, célèbre pour son action en faveur des élèves décrocheurs au lycée Jean-Lurçat à Paris, Gilbert Longhi propose dans son *Dictionnaire de l'éducation,* un éclairage sur le système éducatif et ses enjeux, nourri par ses années d'expérience sur le terrain et son expertise en lexicologie. À quelques années de la retraite, ce travailleur acharné « raccroche » ses fonctions de direction dans l'enseignement public pour rejoindre un établissement catholique où il deviendra formateur à la rentrée prochaine, ainsi que le milieu de l'édition, à la tête d'une collection spécialisée dans la formation.

Vous venez de publier un* Dictionnaire de l'éducation *avec près d'un millier d'entrées... L'école est-elle devenue à ce point illisible ?

Gilbert Longhi : Il y a certainement une préoccupation de clarifier la cacophonie et de décoder l'illisibilité relative du système, en conservant, sous la forme d'expositions juxtaposées bien séparées, les différentes versions qu'en donnent les textes officiels et les praticiens de terrain – enseignants, élèves, parents, médias… Cela a été la ligne de crête de ce dictionnaire : trier, donner le sens des mots pour mieux faire connaître le système, sans, sauf exceptions, imposer une ligne éditoriale. Sur chaque notion, il s'agit de poser en termes compréhensibles l'état de la réflexion et le débat actuel, que l'on soit professeur en formation, directeur d'établissement, parent d'élève en recherche d'idées…

Gilbert Longhi

Dictionnaire de l'Éducation

Pour mieux connaître le système éducatif

École
Collège
Lycée
Université

Vuibert

« J'avoue avoir fait un choix intellectuel très coloré. »

L'ouvrage dépasse aussi les formules froides pour s'ancrer dans une réalité bien vivante. Est-il le fruit direct de votre expérience de chef d'établissement et d'années de militantisme pédagogique ?

G. L. : Il y a en réalité un intermédiaire entre mon expérience et le dictionnaire, c'est l'occurrence lexicologique, à savoir la fréquence à laquelle un terme est employé dans un corpus de publications du plus haut de l'échelle au plus près du terrain (instructions officielles, documents syndicaux, médias, internet...). C'est elle qui a permis de repérer les dérives sémantiques, l'apparition des néologismes, la dictature de termes politiquement corrects, et déterminé la nécessité de donner un sens. Parmi les mots qui m'ont donné le plus de mal, il y a celui d'« école » lui-même, parce que c'est le « propre trémolo » entre ceux qui sentent la craie et l'odeur des encriers, et les obédiences pédagogiques, et que son acception est très large, à la fois familière et savante, de la désignation du bâtiment à la pensée…

Si notre travail s'est voulu dégagé de toute observance, obédience ou obéissance, les mots traités sont pris dans leur contexte et les auteurs dans le débat conjoncturel sur l'école. Ainsi dans le traitement des noms propres, j'avoue avoir fait un choix intellectuel très coloré en parlant de Meirieu, en égratignant Freinet sur sa position concernant les élèves gauchers, ou encore en ironisant sur plusieurs apparatchiks comme Alain Finkielkraut dont l'apport à la pensée éducative est moins significatif que leur position sur le marché des médias. L'histoire dira s'il s'agissait d'un parti pris.

Quid de vos silences, en disent-ils aussi longs ? Pas une seule fois n'apparaît le terme d'enseignement catholique…

G. L. : Ma culture a transparu. Je n'ai pas une pratique de l'enseignement privé. Si je ne lui ai pas consacré de développements particuliers, j'ai fait constamment allusion au double service public d'éducation qui est constitutif de la spécificité française, en signalant à tous les niveaux que dans certains cas l'enseignement privé sous contrat modulait de telle ou telle façon les pratiques. Il ne s'agit pas d'une censure : ce qui pourrait être interprété comme une espièglerie laïcarde est au bout du compte le constat d'une osmose caractéristique depuis des décennies avec le service d'enseignement tout court en termes de fonctionnement, et quelquefois, sur certains sujets, d'une forme de gémellité.

Gilbert Longhi, *Dictionnaire de l'éducation – pour mieux connaître le système éducatif*, Vuibert, 2009, 670 p., 49 €.

Une école élitiste et inégalitaire

Christian Baudelot et Roger Establet analysent les résultats de l'école française à la lumière de l'enquête PISA. Ils remettent en cause notre élitisme républicain avec sa culture du classement et de l'élimination précoce, sa tolérance aux inégalités sociales, voire sa propension à les reproduire.

Véronique Glineur

Le dernier ouvrage de Christian Baudelot et Roger Estable[1], *L'élitisme républicain*[2], s'appuie sur les résultats de l'enquête internationale PISA[3] pour examiner les difficultés du système éducatif français. *« La France, qui a longtemps cru disposer de la meilleure école du monde, fait figure de mauvais élève dans sa catégorie, celle des pays riches et développés,* rappellent les auteurs. *Non seulement, elle compte un taux très élevé de jeunes en échec mais elle ne parvient pas à fournir des élites assez étoffées pour répondre aux besoins de la nouvelle donne économique. En somme, elle n'est ni juste ni efficace. Pire,* poursuivent-ils, *dans cette affaire, comme souvent, l'école est à l'image de la société qui l'entoure, une société qui se pense plus juste et plus égalitaire que beaucoup d'autres alors qu'elle est restée, en pratique, élitiste et inégalitaire. Une société où l'on continue de croire que les intérêts de l'élite ne sont pas ceux de la masse alors que, partout ailleurs, tout porte à penser que l'élite est bonne, novatrice et abondante si la masse est bien formée et l'échec, le plus rare possible. »* En cause, l'élitisme républicain qui caractérise le système éducatif français, sa culture du classement et de l'élimination précoce, sa tolérance aux inégalités sociales, voire sa propension à les reproduire.

Les enquêtes PISA, soulignent les sociologues, suscitent la méfiance en France. Et pourtant elles livrent des informations qui sont de nature à *« sortir de la dramaturgie stérile »* dans laquelle sont enfermés les débats français sur le système éducatif et à apporter un éclairage nouveau sur ce qui arrive à notre école, sur ses forces et ses faiblesses. À cela s'ajoute le fait que ces enquêtes, *« parce qu'elles révèlent que d'autres pays font mieux que nous* [et] *parce qu'elles permettent de comprendre pourquoi et comment ils font mieux que nous »,* peuvent aider à améliorer notre système d'enseignement et à *« faire la part entre ce qui dépend de l'école et ce qui ne dépend pas d'elle ».*

D. R.



Christian Baudelot (à gauche) et Roger Establet.

« L'élite est bonne quand la masse n'est pas mauvaise. ».

Destins liés

Le modèle éducatif français, rappellent Christian Baudelot et Roger Establet, vise à développer et à fortifier la formation des élites, abandonnant par là même à leur sort un nombre important et croissant d'élèves en difficulté. Dénonçant cet élitisme républicain – *« élitisme individualiste et égoïste centré sur la réussite des siens,* [qui combine] *élévation du plafond et restriction de la qualité de l'enseignement dispensé aux autres »* –, ils démontrent, comparaisons internationales à l'appui, que *« loin d'être antagonistes, les destins de l'élite et de la masse apparaissent en réalité étroitement liés ».* En fait, l'élévation du niveau de formation et la démocratisation scolaire profitent à tous, ou pour le dire autrement, *« l'élite est bonne quand la masse n'est pas mauvaise ».*

Les résultats des enquêtes PISA mettent également à mal le recours au redoublement. La France, rappellent les sociologues, est le pays où *« la pratique du redoublement est la plus répandue ».* La comparaison entre les différents pays montre que le redoublement n'est pas facteur d'amélioration des performances des élèves. Il en va de même de la sélection précoce. Ou encore de la hiérarchisation scolaire *via*, par exemple, la mise en place de groupes d'élèves d'aptitudes homogènes : les pays qui optent pour des politiques scolaires ségrégatives ne figurent pas en bonne place dans les classements internationaux ! À l'inverse, ceux qui ont abandonné la mise en place de filières sélectives ou la constitution de groupes de niveau sont dans le peloton de tête établi par l'OCDE. Et les auteurs de plaider pour la constitution d'un *« tronc réellement commun ».* Pour ce faire, il conviendrait que *« se trouve représentée dans chaque établissement, la diversité sociale du pays »,* seul moyen de contrer les effets de la ségrégation urbaine et les comportements des familles qui ont conduit *« à une profonde différenciation des établissements en fonction de leur localisation dans l'espace urbain et de la composition sociale et ethnique de leur public ».*

1. Christian Baudelot et Roger Establet sont sociologues et ont publié ensemble de nombreux ouvrages sur l'école.
2. *L'élitisme républicain - l'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Seuil, coll. « La République des Idées », 2009, 117 p., 10,50 €
3. *Programme for International Student Assessment* ou Programme international pour le suivi des acquis des élèves. Internet : www.oecd.org

Des Palestiniennes à Paris

En juillet dernier, le réseau Barnabé a accueilli dix enseignantes palestiniennes à Paris. Ces professeurs de français ont ainsi pu se former et plonger dans un bain culturel vivifiant. En stage d'observation dans des établissements catholiques, elles ont aussi pu raconter ce qu'elles vivent au quotidien.

VIRGINIE LERAY

Malgré la densité de leur stage parisien de trois semaines, les dix professeurs de français venues de Jérusalem ou des territoires palestiniens affichent un sourire ravi. Elles profitent à plein de cette immersion en francophonie, inespérée pour certaines qui ont parfois dû patienter une dizaine d'heures aux différents *check-points* qui séparent les Territoires de l'aéroport de Tel Aviv. Chrétiennes ou musulmanes, ensemble, elles ont été accueillies, du 14 juin au 4 juillet derniers, par le réseau Barnabé[1], animé par la direction diocésaine de Paris. Si la motivation est grande de part et d'autre, le défi reste de taille, comme le rappelle l'absence, cet été, de trois stagiaires gazaouies, empêchées de traverser les frontières, malgré les efforts soutenus du Consulat de France.


© Réseau Barnabé

Cinq enseignantes palestiniennes et Frédéric Gautier, directeur diocésain de Paris.

En trois ans d'existence, le réseau Barnabé a noué des liens de solidarité avec 27 établissements de Terre Sainte, à qui il apporte une aide matérielle, mais surtout des possibilités d'échanges culturels et de partenariats pédagogiques durables. Le tout en lien étroit avec le Consulat général de France de Jérusalem, qui finance en partie cette deuxième session de formation.

Hébergées en familles d'accueil, les stagiaires alternent observation dans onze établissements parisiens et apports théoriques dispensés par l'Afarec[2] et l'ISP-Formation[3]. C'est dans une salle de cet institut que nous les retrouvons, entre un module sur les ateliers d'écriture et un autre sur l'utilisation de vidéos en cours.

Parmi leurs formateurs : Fatima Le Cour Grandmaison, ancienne attachée de coopération pour le français au Consulat de Jérusalem, actuellement responsable de formation à l'ISP. Un an après avoir participé, sur le terrain, à la mise en place des premiers échanges, la voici donc partie prenante, à Paris, de la prise en charge d'une deuxième promotion de stagiaires. L'occasion pour elle de mesurer combien le réseau Barnabé se consolide. C'est un encouragement pour ses acteurs, tous persuadés que l'éducation reste un vecteur incontournable de la pacification de la région. En particulier l'enseignement dans les établissements catholiques de Terre Sainte, où les diverses confessions expérimentent un vivre-ensemble harmonieux. L'apprentissage de la langue et de la culture françaises y offre l'opportunité de partager des valeurs de liberté et de fraternité.

Stagiaires et formatrices livrent leurs impressions à l'issue de ces trois semaines.

La formation reçue correspond-elle à vos attentes et quels en sont les principaux apports ?

***Fatima Askar,** enseignante à l'école Beit Sahour, à Bethléem :* La formation cible nos besoins, tant sur le registre linguistique qu'en matière d'initiation aux nouvelles technologies. La valeur ajoutée, c'est l'immersion dans la vie parisienne et la culture française. Grâce à cela, c'est tout un vécu que nous pourrons, au retour, transmettre à nos élèves.

***Sarika Twemeh,** enseignante au collège des Frères et au collège des Sœurs Saint-Joseph, à Bethléem :* L'alternance entre des cours théoriques et des périodes d'observation en classe me paraît très riche. D'autant que nous avons souvent eu la chance de suivre plusieurs enseignants, et donc de découvrir des pratiques variées.


© V. Voleau

Fatima Askar

***Siham Zahir,** enseignante au collège des Frères, à Jérusalem :* Il faut aussi saluer l'investissement des équipes qui nous ont reçues : l'enseignante du groupe scolaire Sainte-Rosalie qui m'a accueillie avait préparé un planning détaillé à mon intention. Elle a aussi mis à ma disposition tous ses outils de suivi des élèves, ses livres et ses documents pédagogiques. J'ai même eu la chance, un jour, de finir un cours avec ses élèves qui sont restés très attentifs.


© G. du Retail
Fatima Le Cour Grandmaison

Quel regard portez-vous sur l'évolution du réseau Barnabé ?

Fatima Le Cour Grandmaison, *ISP-Formation :* Après une première session, axée sur la rencontre et qui a pleinement atteint cet objectif, le réseau a voulu mettre l'accent sur l'enjeu professionnalisant de la démarche. Pour cela, il a fallu se fixer des objectifs de formation et tenant compte du contexte local, et répondre de la manière la plus pertinente possible aux besoins des professeurs. Face à ces défis, le réseau Barnabé a démontré toute sa force : les équipes « accueillantes » ont pu réfléchir ensemble sur les modalités d'accueil, le rythme de la formation. La transmission d'enseignant à enseignant s'est avérée particulièrement fructueuse. D'autant plus que les stagiaires ont été plongées dans les ultimes préparatifs des fêtes de fin d'année scolaire, ce qui leur a permis d'assister à l'aboutissement de projets de classe. Ce volet pédagogique est encore à approfondir, peut-être en instaurant davantage d'échanges avec les enseignants, hors temps scolaire.

Comment inscrire cet accompagnement dans la durée ?

Siham Z. : Nous repartons avec une foule d'idées pédagogiques originales à mettre en pratique. Globalement, j'ai été impressionnée par la manière dont les enseignants français responsabilisent leurs élèves, mêmes jeunes. S'ils ont achevé un travail, ils peuvent, en autonomie, aller lire un livre de la bibliothèque, par exemple. De même, ils sont davantage incités à participer à l'oral, ou à interagir lors de débats en classe. Nos méthodes, plus rigides, laissent moins de marge de manœuvre. J'entends travailler cet aspect, en commençant par réaménager l'espace classe. Ayant mesuré, *in situ,* tous les bienfaits de l'auto-évaluation des élèves, je compte aussi m'emparer du « stylo vert », outil d'autocorrection auquel Marie-Françoise Lejeau, en poste de coopération au collège des Frères, a commencé à nous sensibiliser.


© V. Voleau
Sarika Twemeh

Sarika T. : J'espère pouvoir reconduire les échanges épistolaires menés l'an dernier. C'est une démarche très motivante pour les élèves qui nouent des amitiés et apprennent à mieux connaître la culture de l'autre. Je souhaiterais aussi me lancer dans d'autres projets éducatifs communs.

Fatima L. C. G. : Un autre levier pour s'inscrire dans la durée réside dans la donne institutionnelle. Ainsi, il faut veiller à articuler nos formations à l'action de la coopération française sur place afin que les stagiaires trouvent, à leur retour, des prolongements à l'expérience vécue. De même, au-delà des relations interpersonnelles entre enseignants français et palestiniens, il nous faut valoriser la solidarité interétablissements, c'est-à-dire poursuivre la logique de jumelages, raisonner en fonction des besoins des structures et des institutions, en particulier en aidant les enseignantes à capitaliser la formation reçue, en lien avec le Consulat général de France qui mène un travail de qualité sur place.

Siham Z. : Ici, on nous a sensibilisées à l'échange de ressentis et de pratiques, ce qui nous aidera à mutualiser notre expérience dans nos établissements. Nous repartons aussi les valises pleines de documents pédagogiques à partager avec nos collègues.

Fatima L. C. G. : Enfin, pour assurer une action pérenne, il nous faut trouver un mode d'accompagnement à distance des enseignants car ils constituent les meilleurs ambassadeurs de cette belle solidarité en francophonie.

Quelle valeur ajoutée pour les établissements français accueillant des enseignantes palestiniennes ?


© V. Voleau
Siham Zahir

Siham Z. : Nos conditions d'enseignement, parfois difficiles, nous ont permis de développer des stratégies, comme de confectionner nous-mêmes du matériel pédagogique ou de gérer l'hétérogénéité au sein de classes très nombreuses.

Fatima A. : Nous avons aussi eu l'occasion de témoigner de la situation dans notre pays, lors d'interventions en classe ou d'échanges moins formels. Nous avons été surprises de constater que les élèves nous pensent souvent bien plus démunis que nous le sommes en réalité. Nous avons aussi réussi à expliquer que dans nos écoles, arabes chrétiens et musulmans cohabitent en bonne entente. Bref, nous avons fait tomber quelques préjugés et nos amis français nous connaissent mieux désormais. Surtout, ils ont entendu notre besoin d'ouvertures, de contacts et d'horizons nouveaux !

---

1. Adresse : 76 rue des Saint-Pères, 75007 Paris. Tél. : 01 45 49 61 10. Internet : www.reseaubarnabe.org
2. Association pour la formation, l'animation et la recherche dans l'enseignement catholique d'Ile-de-France. Adresse : 76 rue des Saints-Pères 75343 Paris Cedex 07. Tél. : 01 45 49 61 28. Internet : www.afarec.com
3. Adresse : 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél : 01 44 39 60 03. Internet : www.isp-formation.fr

Cette année, l'enseignement catholique invite tous les établissements à travailler sur le thème de la liberté. Mais qu'en est-il de la liberté dans la Bible ? Dans cette rubrique, Claude Berruer nous donnera à lire, au fil des mois, six textes tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'occasion de redécouvrir que proposer l'Évangile, c'est inviter à la liberté !

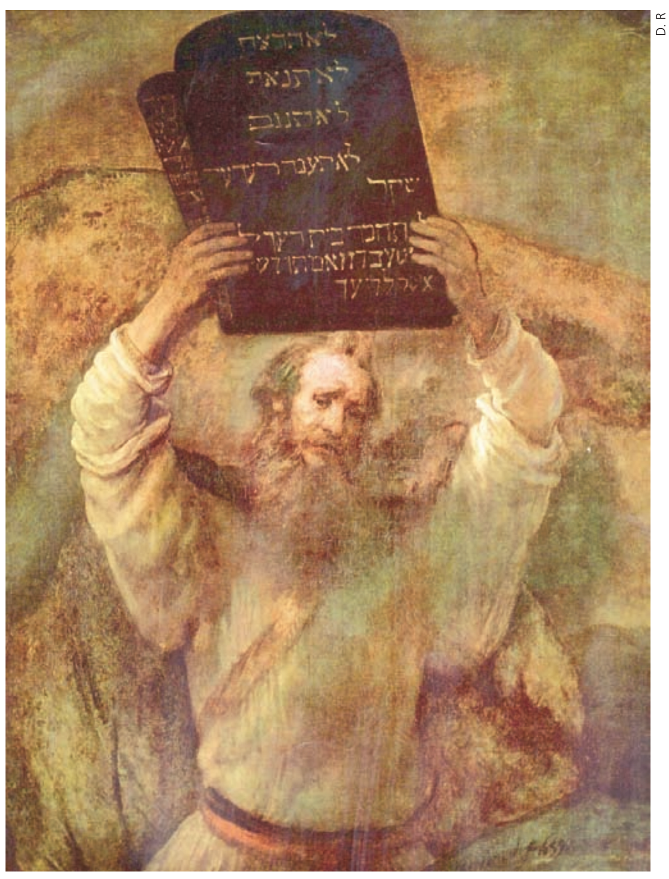
« Choisis donc la vie »

Livre du Deutéronome (30,15-20)

« *[Moïse disait au peuple d'Israël :]* 15 Je te propose aujourd'hui de choisir ou bien la vie et le bonheur, ou
bien la mort et le malheur. 16 Écoute les commandements que je te donne aujourd'hui : aimer le Seigneur
ton Dieu, marcher dans ses chemins, garder ses ordres, ses commandements et ses décrets. Alors, tu vivras
et te multiplieras ; le Seigneur ton Dieu te bénira dans le pays dont tu vas prendre possession. 17 Mais si tu
détournes ton cœur, si tu n'obéis pas, si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les
servir, 18 je te le déclare aujourd'hui : certainement vous périrez, vous ne vivrez pas de longs jours sur la terre
dont vous allez prendre possession quand vous aurez traversé le Jourdain. 19 Je prends aujourd'hui à témoin
contre toi le ciel et la terre : je te propose de choisir entre la vie et la mort, entre la bénédiction et la malédiction.
Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance, 20 en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant
sa voix, en vous attachant à lui ; c'est là que se trouve la vie, une longue vie sur la terre que le Seigneur
a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. » »

CLAUDE BERRUER

Le livre du Deutéronome est le cinquième des premiers livres de la Bible[1]. L'aventure de ce livre est singulière. Il est écrit par Moïse avant sa mort au mont Nébo : *« Moïse écrivit cette Loi et la donna aux prêtres fils de Lévi qui portent l'arche de l'alliance du Seigneur, et à tous les anciens d'Israël. Et Moïse leur donna cet ordre : "À la fin des sept ans, au moment de l'année de la remise, à la fête des Tentes, quand tout Israël viendra voir la face du Seigneur ton Dieu au lieu qu'il aura choisi, tu liras cette Loi en face de tout Israël qui écoutera"*[2]. » C'est ainsi que le Deutéronome est parfois présenté comme le testament de Moïse. Ce livre est lu par Josué, appelé à faire entrer le peuple dans la terre promise : *« Ce livre de la Loi ne s'éloignera pas de ta bouche ; tu le murmureras jour et nuit afin de veiller à agir selon tout ce qui s'y trouve écrit, car alors tu rendras tes voies prospères, alors tu réussiras*[3]. » Puis ce livre se perd, avant d'être retrouvé bien plus tard sous le règne du roi Josias, à la fin du VIIe siècle, à l'occasion de travaux entrepris dans le Temple de Jérusalem selon le récit du deuxième livre des Rois[4]. Le roi réunit le Peuple et lui fait lecture du Livre : *« Il lut devant eux toutes les paroles du livre de l'Alliance retrouvé dans le Temple. Le roi était debout, devant la colonne, et il conclut l'Alliance en présence du Seigneur. Il s'engageait à suivre le Seigneur en observant ses ordres, ses préceptes et ses commandements, de tout son cœur et de toute son âme, et en accomplissant les paroles de l'Alliance inscrites dans ce*



D. R

Moïse et les 10 commandements, *par Rembrandt.*

livre. Et tout le peuple entra dans l'Alliance[5]. » Quarante ans plus tard, Nabuchodonosor s'empare de Jérusalem, détruit le Temple et déporte une partie du peuple. Ainsi la Loi et l'appel à *« choisir la vie »* rejoignent le peuple à tous les moments de son histoire, au rythme de la promesse, une promesse à accueillir, une promesse à vivre, une promesse à relire, une promesse à redécouvrir. La liberté de choisir s'expérimente dans la durée. La liberté se construit et s'éprouve dans l'épaisseur du temps. Elle n'est pas satisfaction d'un besoin immédiat ; elle n'est pas réponse à une sollicitation de l'instant, à une pulsion. Elle est engagement, elle est une tâche à habiter. *« Trop souvent confondue avec le simple pouvoir d'agir sans être empêché, la liberté est en réalité exigeante. Elle impose de choisir et de prendre le risque de se tromper. Accepter ce risque, c'est la rançon de la liberté. Aller au devant de lui, c'est la grandeur de l'homme. Y renoncer pour vivre tranquille, ce serait renoncer à être libre, et même renoncer à vivre*[6]. »

L'extrait du Deutéronome que nous présentons appartient à la dernière partie du livre[7]. Les dix commandements ont été rappelés au début de ce même livre[8]. Les catéchismes traditionnels faisaient apprendre les dix commandements par cœur, principalement énoncés sous forme d'interdits[9]. Il ne faut pourtant pas oublier que le décalogue est structuré autour de la mémoire de la sortie d'Égypte : *« C'est moi le Seigneur ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude*[10] *»* ; *« Tu te souviendras qu'au pays d'Égypte tu étais esclave, et que le Seigneur ton Dieu t'a fait sortir de là*[11] *»*.

Ce serait donc se tromper de n'entendre les commandements que comme des contraintes, des empêchements. Les commandements s'inscrivent dans la perspective de libération ouverte par l'Exode. La liberté est chemin de vie. C'est à un peuple en marche que l'appel au choix s'adresse : *« […] c'est là que se trouve la vie, une longue vie sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. »* Si la liberté est un don, elle n'est pas un bien à garder et à exploiter jalousement, mais bien une quête consentie et une conquête à

Le peuple va enfin accéder à la terre promise. Mais ce n'est pas là l'assurance d'une vie heureuse.

reprendre incessamment. À quatre reprises, le texte dit *« aujourd'hui »*. La liberté n'est jamais définitivement acquise, elle exige d'être chaque jour réinvestie par des choix confirmés et renouvelés. La loi et les prescriptions n'ont donc de sens qu'inscrites dans des engagements discernés.

La dynamique du texte dit la tension entre l'avoir et la relation. Le peuple va enfin accéder à la terre promise, *« avoir »* un pays. Mais ce n'est pas là l'assurance d'une vie heureuse, comme le précise l'alternative soulignée par le texte : *« le Seigneur ton Dieu te bénira dans le pays dont tu vas prendre possession »* / *« certainement vous périrez, vous ne vivrez pas de longs jours sur la terre dont vous allez prendre possession »*. La liberté se trouve du côté de la relation, de l'alliance, par l'écoute (*« Écoute les commandements »* ; *« en écoutant sa voix »*), par l'obéissance (*« si tu n'obéis pas »*), qui ne dit pas la soumission mais la rencontre dans l'écoute[12], et par la fidélité (*« garder ses ordres, ses commandements et ses décrets »*).

Aspiration humaine

Cette fidélité est le chemin proposé par l'Évangile. Les dernières phrases de l'Évangile de Matthieu appellent les apôtres à faire des disciples : *« leur apprenant tout ce que je vous ai prescrit. Et moi je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps*[13]. » Une fois encore la prescription n'a de sens que dans la relation, et l'assurance d'une présence indéfectible. Une question, assurément, pour notre société souvent qualifiée de société de consommation. Envisageons-nous la liberté du côté de l'avoir, de la jouissance de biens de toutes sortes ou du côté de la relation ?

Le texte évoque aussi la tentation de se *« laisse*[r] *entraîner »* à se *« prosterner devant d'autres dieux »*. Or il est bien des idoles dans notre environnement… Chacun est invité à réfléchir les relations qu'il privilégie : sont-elles de nature à nous libérer ou risquent-elles de nous aliéner ?

Dans ce texte religieux, le choix de la vie est présenté à travers l'aspiration humaine partagée de donner la vie : *« Alors, tu vivras et te multiplieras »* / *« Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance »*. C'était là la promesse déjà faite à Abraham : *« Je multiplierai ta descendance comme la poussière de la terre au point que, si l'on pouvait compter la poussière de la terre, on pourrait aussi compter ta descendance*[14]. » Nous sommes encore loin, chronologiquement, de l'affirmation de foi d'une vie après la mort. Elle ne surviendra, dans le monde sémitique, que vers 150 avant Jésus Christ[15], alors que l'idée d'immortalité s'était imposée bien plus tôt chez les Égyptiens et chez les Grecs. *« Pendant plus de mille ans, la foi d'Israël dans le Dieu qui fait vivre se déploiera dans le seul espace terrestre. Ce n'est qu'après avoir donné tout son prix à la vie ici-bas qu'Israël débouchera dans l'espérance ferme de l'au-delà*[16]. »

C'est ici-bas que nos choix peuvent déjà donner sens à la promesse de la résurrection. C'est aujourd'hui que nous sommes appelés à librement choisir la vie.

---

1. Cet ensemble constitue le Pentateuque dans nos bibles et la Torah pour les juifs. *Pentateuchos* est un terme grec qui désignait les cinq étuis renfermant les cinq volumes ou rouleaux conservant les cinq livres : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.
2. Dt 31,9-11.
3. Jos 1, 8.
4. 2 R 22-23.
5. 2 R 23,2-3.
6. Éric de Labarre, « À l'école de la liberté », hors-série d'*Enseignement catholique actualités,* août 2009, éditorial, p. 3.
7. C'est la fin du chapitre 30 d'un livre qui en comporte 34.
8. *Cf.* Dt 5,6-21, reprenant Ex 20,2-17.
9. Huit des dix commandements sont énoncés à la forme négative, à l'exclusion des 3e et 4e énoncés à la forme affirmative : « *Tu sanctifieras le jour du Seigneur* » et « *Tu honoreras ton père et ta mère* ».
10. Dt 5,6.
11. Dt 5,15.
12. « Obéir » vient du latin « *ob* » qui signifie « devant » et de « *audire* », « écouter ».
13. Mt 28,20.
14. Gn 13,16.
15. Cette affirmation de foi se trouve dans le livre de Daniel, et dans les Livres des Maccabées, qui enseignent la résurrection des justes, corps et âme. C'est aussi la foi des Pharisiens de l'Évangile, alors que les Saducéens ne croient pas à la résurrection.
16. Alain Marchadour, *Mort et vie dans la Bible,* « Cahier Évangile » n° 29, Service biblique Évangile et Vie/Éditions du Cerf, 1979, p. 7.

Des outils de référence pour une relecture concrète du métier d'enseignant dans la continuité des assises.



Un texte d'orientation approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 6 juillet 2007.



Des fiches à exploiter en équipe et des repères pour mieux lire les textes bibliques.

BON DE COMMANDE

Être professeur dans l'enseignement catholique : 2 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Pour travailler en équipe le document « Être professeur dans l'enseignement catholique » : 3 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Nom / Établissement : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Souhaite recevoir : .... ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique ».

.... ex. de « Pour travailler en équipe... ».

Ci-joint la somme de : .... € à l'ordre de *SGEC.*

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.



Le monde des WoW

Les enseignants connaissent parfois mal les objets culturels qui passionnent leurs élèves. Cette nouvelle rubrique leur sera consacrée. World of Warcraft *(« Le Monde de l'Art de la Guerre ») est le premier d'entre eux. Avec plus de 11,5 millions d'abonnés dans le monde, ce jeu de rôle en ligne fait fureur chez les lycéens.*

SYLVIE HORGUELIN



D. R.

« J'ai découvert World of Warcraft, WoW *pour les initiés, il y a 3 ans, dans une salle de jeux en réseau »,* explique Grégoire, 17 ans. Cet élève du lycée Saint-Marc d'Orléans est immédiatement séduit par le plus populaire des MMORPG[1]. Leur caractéristique : chaque joueur incarne un personnage qu'il fait évoluer dans un monde virtuel persistant ; il y accomplit des quêtes et livre des combats avec d'autres joueurs en ligne qui se trouvent parfois à des milliers de kilomètres. Grégoire achète aussitôt le jeu et s'y connecte *« plus de 6 heures par jour le week-end et 3 heures par jour en semaine ».* Une moyenne très raisonnable, paraît-il, pour progresser dans les niveaux proposés. *« J'ai arrêté il y a un an,* confie-t-il, *quand j'ai compris que je devais m'investir encore plus pour dépasser le niveau 45 que j'avais atteint*[2]. » Sans doute à temps pour préparer son bac, décroché en juin dernier.

Mais tous les adolescents ne possèdent pas sa force de caractère, et Grégoire reconnaît avoir des copains *« qui jouaient 10 heures à 15 heures par jour et ont arrêté l'école »* ! Pas étonnant dans ces conditions que le standard du centre médical Marmottan[3], à Paris, doive répondre plusieurs fois par jour à des parents inquiets. Depuis quatre ans, ce centre de soins des pratiques addictives accompagne les joueurs de jeux vidéo dépendants. Ces derniers, en majorité des garçons entre 16 et 25 ans, y consacrent plus de 30 heures par semaine, au détriment de la vie réelle. On les surnomme les *« no-life ».* Leur nombre reste toutefois réduit (environ 80 patients suivis chaque année à Marmottan) et une psychothérapie classique permet un sevrage. C'est pourquoi Marc Valleur, médecin chef du centre, dénonce la diabolisation de *WoW* par les médias. *« La plupart des jeunes en font un bon usage »,* explique-t-il, en précisant que les parents doivent toutefois en réguler la pratique. Ceci posé, le psychiatre ne tarit pas d'éloges sur ce *« jeu fascinant, remarquablement conçu, qui permet une vraie socialisation ».* Les jeunes qui jouent dans des équipes, appelées *« guildes »,* apprennent des formes d'interactions sociales : ils doivent être fidèles à des rendez-vous, se respecter, élaborer des stratégies pour vaincre… *« Et comme tout jeu,* WoW *a aussi un rôle cathartique : il permet d'expérimenter des situations de la vie réelle sans se mettre en danger »,* ajoute le médecin. *« De la même façon qu'avec la littérature »,* rebondit Françoise Maine, chargée de la mission Actions éducatives du Sgec[4], qui comprend un tout nouveau secteur Culture numérique. Cette dernière incite les enseignants à prendre appui sur l'univers médiéval-fantastique de *WoW* lors de l'étude des contes et légendes[5], par exemple.

Prolongements

Pour aider les jeunes à avoir un regard critique sur ce jeu, Marc Valleur invite, lui aussi, les éducateurs à trouver des correspondances littéraires qui donnent *« du fond »* à ce monde. Et de citer *Le Seigneur des anneaux* de J. R. R. Tolkien, la saga des Princes d'Ambre de Roger Zelazny ou encore les romans de science-fiction à teneur philosophique de Philip K. Dick. *« Le médiéval-fantastique fait pénétrer dans un univers où les choses ont à nouveau un sens »,* fait-il remarquer. D'où le succès du jeu qui a pour fonction de *« réenchanter le monde ».* Aussi, peut-on offrir aux élèves, en parallèle, des nourritures plus consistantes : pourquoi pas Perceval le Gallois et sa quête du Graal. *« En français, philosophie, histoire-géographie, voire catéchèse, des prolongements passionnants sont à inventer, à vous de jouer ! »,* conclut Françoise Maine. Woah !

1. *Massive Multiplayer Online Role-Playing Games* (« jeux de rôle en ligne massivement multijoueurs »).
2. Il existe 80 niveaux avec la 2e extension.
3. Hôpital Marmottan, 19 rue d'Armaillé, 75017 Paris. Tél. : 01 45 74 00 04. Internet : www.hopital-marmottan.fr - Il existe en France plusieurs consultations d'addictologies qui accueillent les cyberdépendants.
4. Secrétariat général de l'enseignement catholique.
5. Comme le préconise Serge Boimare dans ses travaux sur le conte en pédagogie.

À VOIR. Le site officiel du jeu : www.wow-europe.com/fr
À LIRE. – Un dossier : « Adolescences et monde virtuel », revue *Psychotropes,* 2009/1, vol. 15, De Boeck. On peut télécharger les articles sur www.cairn.info/revue-psychotropes.htm (5 € l'article).
- Un article : « Des mondes numériques comme des paradis artificiels », par Thomas Gaon, dans Frank Beau (dir.), *Culture d'Univers : Jeux en réseau, mondes virtuels,* le nouvel âge de la société numérique, Fyp, 2007, 360 p., 26 €.
– Un livre : Marc Valleur, Christian Bucher, *Le jeu pathologique,* Armand Colin, 2006, 217 p., 9,40 €.

Chocolat, le clown noir

Chocolat est un spectacle pédagogique conçu par l'historien Gérard Noiriel. Fiction et documents d'archives y sont mêlés pour nous faire réfléchir sur le racisme et les préjugés. L'évocation d'un ancien esclave cubain, devenu clown en France à la Belle Époque, illustre efficacement le propos.

VIRGINIE LERAY

« Attention, monsieur Chocolat… Je vais encore devoir vous frapper ! » À cet avertissement sous-titré succède une séance de bastonnade, au rythme saccadé du cinéma muet. Du Grand Guignol, où deux comédiens tiennent le rôle des marionnettes : Footit, le clown blanc, et Chocolat, le clown noir. La séquence, filmée par les frères Lumière, date de 1889. En cette année du premier centenaire de la Déclaration des droits de l'homme, débutent en effet les spectacles de ce duo rocambolesque, dont la drôlerie repose sur un cortège de stéréotypes racistes. Des numéros choquants qui ont fait rire, à gorge déployée, durant quinze ans. Un amusement relégué aux oubliettes d'un temps où l'universalisme à la française chantait les louanges des colonies.

C'est Gérard Noiriel, agrégé d'histoire, directeur d'études à l'EHESS[1] et spécialiste de l'immigration, qui a exhumé ce document d'archives pour sa pièce *Chocolat*[2], jouée dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Une forme de conférence théâtrale où la grande histoire des préjugés et des discriminations croise la biographie du premier auguste noir du cirque français, Rafaël Padilla. Cet esclave cubain est arrivé sous les chapiteaux après mille et un métiers pour échapper à l'asservissement. Paradoxe : il connut la gloire en mimant l'humiliation du servage. Et ne s'émancipa d'ailleurs jamais vraiment des préjugés de l'époque. Même son compagnon de boisson, le peintre Toulouse-Lautrec, le représenta… en singe. La peur du scandale l'a aussi toujours empêché d'officialiser son union avec sa compagne Marie.

Pour finir, Rafaël Padilla mourut de misère en 1917 et fut enterré dans la fosse commune d'un quartier pour indigents.



Photos : D. R.

Le clown Chocolat, incarné par le comédien Alain Aithnard, et croqué par Toulouse-Lautrec.

Un destin tragique qui accompagne, sur scène, le discours de l'historien. Pour une séance de théâtre-performance, qui, dans la pure tradition brechtienne, entend faire réfléchir le spectateur aux problèmes politiques et sociaux : *« En 25 ans de conférences sur les questions de l'immigration, du racisme et des discriminations, j'ai réalisé les limites de ce type d'intervention. Pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes, il faut aussi toucher les émotions du public. Pour cela, le chercheur a besoin des artistes »*, explique Gérard Noiriel.

Enjeux actuels

L'historien, mêlant sur les planches fiction et documents d'archives, donne là un spectacle très pédagogique, qui interroge les zones d'ombre de notre inconscient collectif. À voir dès 14 ans. La séance peut s'achever sur un débat qui resitue les enjeux actuels de ce travail. De la création de la Halde[3] à celle de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration[4], dont Gérard Noiriel fut l'un des artisans[5]. Aujourd'hui, le chercheur veut offrir aux jeunes la possibilité de s'interroger sur des phénomènes tels que le rejet et la peur de l'autre, l'effet de groupe, la cristallisation inconsciente des préjugés. Aussi, il rend hommage à Rafaël Padilla en lui rendant la primeur du rôle de l'auguste. Et rappelle par là même que de nombreux autres apports de l'immigration à la culture française sont passés sous silence.

1. École des hautes études en sciences sociales.
2. *Chocolat*, de Gérard Noiriel, mis en scène par Jean-Yves Pénafiel. Avec Gérard Noiriel et Alain Aithnard, dans le rôle de Chocolat.
3. Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Internet : www.halde.fr
4. Adresse : Palais de la Porte-Dorée, 293 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01 53 59 58 60. Internet : www.histoire-immigration.fr
5. Membre du conseil scientifique de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Gérard Noiriel en a démissionné en mai 2007, avec 7 autres universitaires, pour protester contre la création d'un ministère associant l'immigration et l'identité nationale.

POUR UN THÉÂTRE PÉDAGOGIQUE. L'association DAJA, présidée par Gérard Noiriel, rassemble depuis deux ans des chercheurs (historiens, sociologues, anthropologues) et des professionnels du spectacle vivant, désireux de promouvoir des réalisations artistiques en lien avec les questions sociales actuelles. Entre autres projets sur l'immigration, l'historien a écrit, avec Serge Valletti, la pièce *Sale Août*, traitant du massacre des Italiens à Aigues-Mortes, en 1893, et qui sera jouée au printemps prochain. DAJA fait partie de l'association Les Petits Ruisseaux qui aide à la création et à la promotion de formes innovantes de spectacle vivant. Elle recherche des partenariats pour permettre de jouer *Chocolat*, notamment devant des publics scolaires. **VL**

Sur internet : http://daja94.free.fr - Pour connaître les dates des prochaines représentations de *Chocolat* ou pour faire venir le spectacle dans son établissement, contacter : Martine Derrier : 01 49 59 93 69. Voir aussi sur internet : www.lespetitsruisseaux.com

Parcours scolaires à la Piscine de Roubaix


D. R.

Pour s'immerger dans le patrimoine culturel et industriel de la métropole lilloise, rien de tel qu'un plongeon dans la Piscine de Roubaix. Tout en vitraux et en volutes de fer forgé, ce magnifique édifice Art déco, bâti en 1922, accueille un musée qui mêle arts appliqués et beaux-arts. Autour du bassin, les anciennes cabines transformées en vitrines servent donc d'écrins aux collections textiles constituées depuis le XIXe siècle par la cité manufacturière du Nord. Des expositions de céramiques – Picasso, Dufy, Manufacture nationale de Sèvres –, de mode et de design – Starck, Gavoille, Bonetti, Kuramata…– y côtoient des bustes des grands noms de l'industrie et des photographies d'usines et d'ouvriers au travail. Tandis que, dans les espaces des anciennes salles de bain, les collections beaux-arts balaient l'histoire de l'art du néo-classicisme à la période contemporaine. Le mariage de l'esthétique et des techniques se poursuit jusque dans les jardins où des spécimens de plantes tinctoriales font cette fois le lien avec l'industrie textile.
La richesse de ces collections permanentes est encore rehaussée par de multiples propositions de visites guidées thématiques. Des médiateurs culturels proposent par exemple aux scolaires des parcours, carnet de croquis en main, où observation et analyse amènent à une démarche créative qui se construit en collaboration avec les enseignants. Une série d'ateliers arts plastiques et textile est aussi proposée aux enfants jusqu'à 13 ans, tout au long de l'année scolaire. **VL**

Adresse: 23 rue de l'Espérance, 59100 Roubaix. Tél. : 03 20 69 23 60. Internet : www.roubaix-lapiscine.com - Visites scolaires : Service des publics - tél.: 03 20 69 23 67.

Tous en piste !


D. R.

Jonglage, fil de fer, trapèze, clowneries et autres acrobaties… Le cirque est aussi une école de vie qui développe motricité, rigueur, concentration et esprit de solidarité… Il est encore temps de lancer un projet de classe, voire d'établissement, en lien avec cet univers fabuleux. Sachez que de nombreux circassiens ne demandent qu'à partager leur aventure avec des scolaires. Vous trouverez la liste des écoles de cirque les plus proches de chez vous sur le site de leur fédération[1]. Sont déjà engagés dans des partenariats fructueux : Notre-Dame-de-Sion, à Saint-Omer, avec le Centre régional du cirque de Lomme ; Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, à Saint-Denis, avec l'Académie Fratellini ; ou encore Saint-Bernard, à Cambrai, avec l'Association du cirque éducatif[2] basée à Douai. Cette dernière organise deux rencontres annuelles à Sin-le-Noble et Reims (en janvier et février) et propose à la vente sur son site de nombreux ouvrages et outils pour faire du cirque la base d'une pédagogie originale et le fondement d'une démarche d'ouverture à la culture. **VL**

1. À l'adresse : www.ffec.asso.fr
2. Internet : www.cirque-educatif.com

Un siècle de paysages

Jusqu'au 31 octobre 2009, le musée d'art moderne de Céret propose une rétrospective sur un siècle de paysages. Car si le petit port de pêche voisin de Collioure, retraite d'élection de Matisse et de Derain, devint le haut lieu du fauvisme, Céret, la capitale du Vallespir, s'imposa comme la « Mecque du cubisme ». Depuis le début du XXe siècle, le petit bourg et ses environs constituent en effet une source d'inspiration inépuisable pour une pléiade d'artistes : Picasso, Sonia Delaunay, Francis Picabia, Soutine, Miró, Pablo Gargallo, Raoul Dufy… C'est d'ailleurs grâce aux dons conséquents des peintres ayant séjourné à Céret que son musée a vu le jour en 1950. Les 250 œuvres réunies pour l'exposition permettent aux visiteurs de confronter leurs impressions sur les paysages environnants avec leur diverses traductions picturales, cubistes, expressionnistes, figuratives ou abstraites et jusqu'aux installations et performances modernes. Pour une promenade à la fois pédagogique et sensible au fil de l'histoire de l'art contemporain. À noter que le service éducatif, composé de trois enseignants et d'un médiateur culturel, concocte documents pédagogiques, accompagnements personnalisés à la visite et ateliers thématiques à la demande. **VL**


André Masson, *Le Couvent des Capucins, à Céret* (1919) / D. R.

Adresse : 8 boulevard Maréchal-Joffre, BP 60413 - 66403 Céret Cedex. Tél. : 04 68 87 27 76. Service éducatif : 04 68 87 97 34. Internet : www.musee-ceret.com

LIVRES



Encre de Chine

1 Madeleine Bertaud, professeur des universités, s'est enthousiasmée pour l'œuvre de François Cheng, écrivain chinois et français d'adoption. Elle a été fascinée par son cheminement atypique. Car François Cheng, qui n'a jamais renié ses origines culturelles, linguistiques, ni la spiritualité chinoise, a aussi choisi avec détermination de s'immerger dans la culture française et de s'initier à une autre langue. Il confie d'ailleurs avoir *« éprouvé l'ivresse de renommer les choses à neuf comme au matin du monde »*. François Cheng se considère volontiers comme un *« passeur »,* même si ce mot est bien limité pour le définir. Madeleine Bertaud nous invite à découvrir ce romancier-poète-essayiste-calligraphe féru d'art. Elle nous introduit à ses écrits, notamment par une présentation commentée de son roman majeur, *Le Dit de Tianyi,* où le héros, dans sa quête spirituelle, paraît être un *alter ego* de François Cheng. **Danielle Lacroix**

Madeleine Bertaud
François Cheng - un cheminement vers la vie ouverte
Hermann
Coll. « Savoir lettres », 220 p., 25 €

Comment Jésus est devenu Dieu

2 Il s'agit là d'un livre d'histoire capital, résultat de 20 ans de recherche. Larry W. Hurtado a enquêté, sans faire appel à la foi, pour savoir comment est née la dévotion pour l'homme Jésus. *« Comme une éruption volcanique ! »* répond l'historien. Il contredit ainsi la thèse selon laquelle cette dévotion aurait été tardive. Les premiers croyants étaient *« des juifs pieux »,* affirme-t-il encore, en s'appuyant sur les lettres de Paul, écrites 15 à 20 ans après la crucifixion. L'épaisseur du livre ne doit pas décourager : la plume est alerte et le contenu passionnant. **Sylvie Horguelin**

Larry W. Hurtado
Le Seigneur Jésus Christ – la dévotion envers Jésus aux premiers temps du christianisme
Cerf
Coll. « Lectio divina », 782 p., 69 €

Petite sœur des pauvres

3 Jeanne Jugan (1792-1879) était fille d'un marin-pêcheur de Cancale. De famille très modeste, elle devint servante, comme tant d'autres à cette époque. Ressentant l'appel de Dieu, elle n'épousera pas le jeune marin qui la demande en mariage. Ce n'est cependant qu'en 1839 qu'elle sait ce que Dieu attend d'elle : s'occuper des personnes âgées pauvres, malades ou infirmes. Avec d'autres femmes, elle va peu à peu fonder une communauté, les futures Petites Sœurs des Pauvres. De nos jours, cette congrégation religieuse œuvre dans 31 pays et compte 208 maisons d'accueil pour ceux et celles qui sont sans ressources. Le franciscain Éloi Leclerc retrace dans ce petit ouvrage les étapes d'une vie discrète, humble, mais rayonnante. Ce récit est accompagné de délicates illustrations choisies par les Petites Sœurs des Pauvres elles-mêmes. **DL**

Éloi Leclerc
Sainte Jeanne Jugan - tendresse de Dieu pour la Terre
Desclée de Brouwer
64 p., 4 €

Dans les pas d'Edith Stein

4 Didier-Marie Golay a voulu faire partager au plus grand nombre ce qu'il a vécu en suivant les pas d'Edith Stein. Il nous fait cadeau d'un superbe album qui retrace la vie de cette jeune femme juive, enseignante et philosophe, devenue sœur Thérèse-Bénédicte de la Croix en 1933 et qui mourut à Auschwitz en 1942. Les nombreuses photographies d'Edith Stein, de sa famille, des personnes qui l'ont connue, mais aussi celles des lieux et des événements de l'histoire… donnent envie d'en savoir plus encore sur cette femme exceptionnelle. À cela s'ajoutent de précieux repères historiques et divers extraits de son œuvre qui familiariseront le lecteur à ses écrits. Un livre qui permet à Edith Stein de nous rejoindre dans sa vocation : *« Se tenir devant Dieu pour tous. »* **DL**

Didier-Marie Golay, o.c.d.
Edith Stein - devant Dieu pour tous
Cerf
312 p., 48 €

L'identité en questions

5 Devenir soi engage chacun dans un parcours exigeant. Robert Comte, frère des écoles chrétiennes et formateur, invite à une approche plurielle. Pour cela, il s'appuie sur la sociologie, la psychologie, la philosophie et la théologie. Il analyse les trois éléments qui participent à la construction d'une identité : l'espace, le temps, les relations. Puis il souligne que l'identité chrétienne se réfère à des coordonnées identiques, même si une *« conversion »* des repères s'impose. Il rappelle enfin que l'appel reçu de Dieu n'enferme pas dans l'immobilisme. Au contraire, il implique de rester toujours attentif aux questions qu'Il ne cesse de poser à tout être. Ce précis permet au lecteur de débuter une relecture de son itinéraire et de méditer sur son cheminement de chrétien. **DL**

Robert Comte, Nicolas Capelle (préface)
Le courage de se construire - « L'identité entre don et promesse »
Salvator
224 p., 20 €



De l'intégrisme au négationnisme

6 Les propos négationnistes de monseigneur Williamson ont révolté l'opinion publique en février dernier. Comment en est-on arrivé là ? se demandent l'historien Florian Michel et le théologien jésuite Bernard Sesboüé. Le premier revient sur les origines politiques du mouvement intégriste et sa filiation avec l'Action française. Le deuxième établit la chronologie des faits et dégage les enjeux théologiques à partir de la création de l'institut du Bon-Pasteur à Bordeaux. L'épisode Williamson révèle que le nœud du conflit est tout autant idéologique que religieux et incite à la vigilance. **SH**

Florian Michel, Bernard Sesboüé
De Mgr Lefebvre à Mgr Williamson – anatomie d'un schisme
Lethielleux/DDB
135 p., 10 €

Pratiques d'éducateur

7 *Être éducateur, c'est parler et agir avec les jeunes afin de restaurer leurs propres capacités de parole et d'action pour être des hommes au sens plein du terme.* » Anne Salmon conclut ainsi ce livre très concret, proche du terrain. Elle se réfère aux expériences menées par les professionnels : interventions sociales, actions d'équipes de prévention spécialisées, interviews entre éducateurs sur leurs pratiques, etc. Autre démarche intéressante : la parole accordée aux jeunes eux-mêmes, avec notamment des comptes rendus d'entretiens sur le thème de la violence avec des garçons et filles âgés de 13 à 23 ans, conduits par des éducateurs. Un bon outil pour alimenter une réflexion sur le travail éducatif et social qui propose en outre des pistes méthodologiques. **DL**

Anne Salmon
Mais que font les éducateurs ? - le travail social à l'épreuve du politique
Desclée de Brouwer
Coll. « Solidarité et société », 220 p., 21 €.

Confessions d'un X

8 Au lycée, Teodor Limann, de son vrai nom Damien Lorton, est bon en maths. Son orientation ira de soi : maths sup, maths spé et… Polytechnique ! À 34 ans, cet X revient sur son passé en ne mâchant pas ses mots. Tout d'abord l'enfer des classes prépa et la découverte qu'il s'agit *« d'élection ou de damnation, selon une rhétorique de jugement dernier dont les professeurs se faisaient les inlassables interprètes »*. Il raconte avec férocité son entrée à l'École : la fierté, les beuveries, l'inévitable déception… Ce témoignage ambivalent est un vrai manuel de survie pour taupins. Le bilan de ce littéraire contrarié : *« J'ai l'impression d'avoir beaucoup souffert et d'avoir beaucoup reçu. »* **SH**

Teodor Limann
Classé X – petits secrets des classes prépa
Les Empêcheurs de penser en rond / La Découverte
139 p., 10 €

Toutes les vies d'Albert Schweitzer

9 Faire mieux connaître Albert Schweitzer aux nouvelles générations, c'est l'un des objectifs avoués de cette biographie écrite par Robert Arnaut, homme de radio et écrivain. Et en effet, le ton narratif, le récit chronologique, les dialogues reconstitués, les extraits de textes d'Albert Schweitzer lui-même rendent aisée la lecture et plus proche cet homme au parcours de vie étonnant. Celui qui est né *« chétif, souffreteux, fragile »* manifeste très tôt une forte personnalité, en refusant d'être un *« petit monsieur »*, comme son origine sociale l'y prédestine. À 30 ans, il décide de venir en aide aux personnes défavorisées et d'être médecin. Effectuant de nombreux séjours à Lambaréné, au Gabon, il finira par ouvrir le Village de Lumière, à l'intention des lépreux. Initié très tôt à la musique, spécialiste de Bach, ses interprétations à l'orgue sont restées célèbres. Elles lui permirent souvent de réunir les fonds dont il avait besoin pour l'Afrique. Antinucléaire, prêchant le respect de la vie, il reste un homme hors du commun à qui cet ouvrage redonne force et vie. **DL**

Robert Arnaut
Albert Schweitzer - l'homme au-delà de la renommée internationale
De Vecchi
606 p., 19,90 €

Activités marines

10 C'est aux éducateurs amoureux du littoral et de la navigation en mer que s'adresse ce livre. Véritable recueil des savoir-faire des Scouts et Guides de France marins, il présente mille activités pour les enfants et les jeunes. Ce sera la voile et le kitesurf, ou encore la découverte des vasières et des marais. Le Conservatoire du littoral et la Société nationale de sauvetage en mer ont collaboré à cet ouvrage aux nombreuses illustrations très pédagogiques. Avec, en prime, des recettes de cuisine simplissimes, à réaliser à bord, pour réconforter les moussaillons. **SH**

Louis-Marie Clouet (texte), Patrick Royer (ill.)
Mille pistes mer
Les Presses d'Ile-de-France
328 p., 23 €



CHAUVE-SOURIS OU PAPILLON ?

1 La petite chauve-souris Rufus est née en 1961. C'est dire si elle a enchanté déjà plus d'un enfant… Peut-on en effet oublier Rufus qui, ébloui par un film en Technicolor, décide d'attendre le jour ? Au lever du soleil, il en oublie alors le gris et la nuit et découvre comme le monde est radieux. Voulant imiter le papillon, il se pare de couleurs vives, ce qui effraie les humains. Abattue en plein vol, il tombe heureusement dans le jardin d'un collectionneur de papillons, le docteur Tarturo. Celui-ci le soigne et le guérit. Ils resteront amis, même lorsque Rufus aura envie, tout compte fait, de retrouver sa grotte. À partir de 4 ans. **Danielle Lacroix**

Tomi Ungerer
Rufus
L'École des loisirs
36 p., 13 €

À CACHE-CACHE

2 Voilà un livre pour jouer avec un enfant. En observant chacune des 14 scènes et décors proposés, il s'agit de retrouver *« celui qui ne sait pas nager, celui qui est caché, celui qui a envie de se remettre au lit »,* etc., selon l'indication de la bande de texte, indépendante de l'image. Bref, à chacun de reconnaître le personnage qu'il est parfois, ou qu'il pense être. Si l'on respecte l'ordre de la page illustrée et de la bande de texte, l'indice est manifeste. Mais la recherche devient plus complexe, quand l'on tourne indépendamment les deux… Ce jeu n'est pas si anodin qu'il y paraît, obligeant à imaginer ce que les illustrations ne montrent pas toujours. À partir de 8 ans. **DL**

Géraldine Alibeu
L'un d'entre eux
La Joie de lire
30 p., 14,90 €

ENTRER DANS LA BIBLE

3 Cet ouvrage au format de poche, destiné aux plus jeunes, offre en un seul volume une première approche de l'Ancien et du Nouveau Testament. Afin de rendre plus accessibles les récits bibliques, ceux-ci sont complétés par des apports documentaires sur le contexte géographique, culturel et social du temps des Hébreux, de Jésus ou des premiers chrétiens. Chaque page regorge de mini-illustrations et contient dans les marges de courtes explications, définitions ou citations. C'est ce qui rend la consultation attrayante, incitant à aller et venir tout au long des chapitres. Voilà une façon d'aborder avec les enfants les croyances et les mythes qui fondent la religion chrétienne. De 8 à 12 ans. **DL**

Jacques Musset (présentation)
Le Livre de la Bible - L'Ancien Testament et le Nouveau Testament
Gallimard Jeunesse
510 p., 14,95 €

CHANDA, FRAGILE ET COURAGEUSE

4 La vie de Chanda n'a jamais été facile. Dans *Le Secret de Chanda* (Bayard Jeunesse, 2006), elle avait perdu sa mère, victime du sida. La voilà désormais seule pour prendre soin de Soly, son frère *« bébé girafe »,* et de sa sœur Iris, *« dure comme une noix ».* Heureusement, elle a Esther, une jeune voisine, Mme Tafa, une commère au grand cœur, et M. Selamame, son ex-professeur d'anglais. L'histoire de Chanda, dans un pays fictif – qui pourrait être le Rwanda – sera traversée par la guerre, au moment où elle part faire la paix avec sa famille maternelle. Elle devra se battre pour récupérer Soly et Iris que le sanguinaire général Mandiki et ses rebelles ont kidnappés pour en faire des enfants-soldats. Même si ce roman bouleverse par les atrocités qu'il évoque sans complaisance, il n'est pas désespéré. Cela tient d'abord au personnage de Chanda, à la fois fragile et courageuse, autant qu'à l'immersion dans le quotidien africain de la ville et des campagnes. Ce récit devrait faire prendre conscience aux jeunes lecteurs que, dans d'autres contrées, des adolescents semblables à eux vivent des épreuves terrifiantes. À partir de 14 ans. **DL**

Allan Stratton
Les guerres de Chanda
Bayard Jeunesse
444 p., 12,90 €

100 SITES POUR LE COLLÈGE

5 Pour aider les collégiens à piocher de l'information utile sur internet, *Okapi* a exploré tous les coins et recoins du *Web* et déniché les 100 sites les plus performants. Toutes les disciplines sont abordées : français, histoire-géo, éducation civique, maths, physique chimie, SVT, langues vivantes, arts et technologie. Sans oublier les méthodes de travail ! Dans chaque matière, *Okapi* est allé là où il se passe des choses intéressantes pour les collégiens. Une signalétique permet de trouver du premier coup d'œil les sites les plus efficaces pour les révisions, ceux qui misent plutôt sur les exercices et ceux enfin, qui offrent de s'amuser en travaillant. Un hors-série à ne pas rater ! **Françoise Récamier**

Okapi, hors-série, 5,90 €
En kiosque le 23 septembre 2009
Bayard
http://blog.okapi-jebouquine.com

CD 40 BRUITS

6 En puisant dans la sonothèque de la maison Naïve et en jouant lui-même du micro et du magnétophone, Jean-



6 7 8 9 10

François Alexandre a monté une collection de bruits familiers (le vent, le téléphone, la voiture…) et exotiques (le lion, le phoque, voire… le coq pour les enfants des villes). Quarante en tout. Chacun est présenté en trois séquences sonores (imitation par un enfant, son réel, identification) et deux images (un détail en gros plan un peu mystérieux et un plan d'ensemble) signées Olivier Latyck. Ils se succèdent dans un joyeux désordre (la mouette, le feu, le nez, le mouton…), mais on peut aussi, grâce à la touche programmation du lecteur de CD, les regrouper par familles (le coq/la poule/le poussin, le réveil/l'horloge/le coucou…). Les pages du livre, en carton fort et reliées par une solide spirale, résisteront aux mains des très petits. À partir de 1 an. **René Troin**

Jean-François Alexandre (réalisation), Capucine Fourleignie et Léonard Duchamp (voix enfants), Morgane Raoux (voix femme), Olivier Latyk (ill.)
L'imagier des bruits – écoute, observe et devine
Naïve
1 CD et 1 livre (80 p.), 15 €

Un p'tit air de chez nous

7 Daniel Colin, qui n'a jamais la virtuosité gratuite, compte parmi ceux qui font les riches heures de l'accordéon. Dans ce disque, initialement destiné aux mélomanes japonais francophiles, il révise une poignée de classiques (*Sous les ponts de Paris*, *Un homme et une femme*…), qu'il agrémente d'un doigt de nouveautés (*Marie Musette*, *Canal Saint-Martin*…). Et si jamais ses trilles partaient en vrille, il pourrait toujours se raccrocher aux cordes de la guitare de Dominique Cravic, impeccable dans le rôle de l'accompagnateur impertubable. Claire Elzière les rejoint sur trois titres (dont un *Milord* ultrasensible). Et l'on se prend à attendre avec impatience la sortie annoncée chez Frémeaux de *Chansons d'amour de Paris*, disque jumeau de *French Café Music*, sa version chantée en quelque sorte, dont le Japon a également eu la primeur ! **RT**

Daniel Colin (accordéon, bandonéon), Dominique Cravic (guitare), Claire Elzière (chant)
French Café Music
Frémeaux & Associés
1 CD (+ 1 livret 8 p.), 19,99 €

WEB

Sur les traces de Charles Darwin

8 En cette année du bicentenaire de la naissance de Charles Darwin (1809-1882) et des 150 ans de la parution de son œuvre fondamentale, *De l'origine des espèces par le moyen de la sélection naturelle*, le CNRS publie un nouveau dossier « Sagascience ». Destiné à tous les publics, celui-ci met en scène l'aventure scientifique et humaine de Charles Darwin. Plus de 300 photos, gravures et illustrations viennent enrichir les propos extraits des carnets de voyage du naturaliste. Les 14 étapes du périple permettent à l'« internaute-voyageur » de mieux comprendre la démarche, les émerveillements, les étonnements du naturaliste, mais aussi ses révoltes et ses doutes.
José Guillemain

www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosdarwin/darwin.html

TV

Les mille ans d'un miracle

9 Le jeudi 17 septembre 2009, à 20 h 40, David Milliat emmènera les téléspectateurs de KTO à Valenciennes, le temps d'une édition de *Hors les murs* consacrée à la clôture du millénaire du miracle du Saint-Cordon. Ses invités – Dominique Riquet, maire de Valenciennes et conseiller régional du Pas-de-Calais, Mgr François Garnier, archevêque de Cambrai, et le père Bruno Feillet, recteur de la basilique Notre-Dame-du-Saint-Cordon – reviendront sur cette nuit de l'an 1008 durant laquelle 15 000 Valenciennois réunis sur les murailles de leur ville ravagée par une maladie impitoyable, virent apparaître dans le ciel libéré des ténèbres une reine majestueuse, entourée d'un cortège d'anges et tenant une pelote de cordon écarlate qui allait mettre au malheur qui frappait la cité. Ils tenteront aussi de percer les mystères de la longévité du pèlerinage exceptionnel attaché à l'événement. L'émission proposera également plusieurs reportages et reviendra sur la messe célébrée par le cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et envoyé spécial du pape.

www.ktotv.com

Les chercheurs et l'embryon

10 Le dimanche 20 septembre 2009, sur France 2, *Le Jour du Seigneur* diffusera *L'embryon dans tous ses états*. À l'aube de la révision de la loi sur la bioéthique, cette enquête donne la parole à quatre chercheurs parmi lesquels le Pr René Frydman, gynécologue et directeur de recherche en reproduction à Clamart, et Philippe Deterre, chercheur en immunologie au CNRS et prêtre. Interrogés par Fabienne Soulard, ils livrent leur avis de praticiens mais aussi d'hommes sur des questions qui touchent à des notions essentielles de la vie : vingt-huit ans après la première fécondation *in vitro* en France, que peuvent faire les chercheurs avec l'embryon ? Est-ce pour eux un outil d'expérimentation comme un autre ?

www.lejourduseigneur.com



« Comment notre monde est devenu chrétien »

Rennes (35)
14 septembre 2009

Institut d'études politiques

Le Kiosque citoyen, organisateur de cette conférence-débat, a invité Marie-Françoise Baslez, professeur d'histoire ancienne à l'université Paris-12 et spécialiste des religions du monde gréco-romain. S'appuyant sur une approche sociologique qui permet de renouveler questions et réponses, elle reviendra sur les trois siècles durant lesquels le christianisme est passé de la situation de religion minoritaire, illégale et parfois persécutée, éclatée en communautés dispersées et très hétérogènes, au statut de religion d'Empire, dans le cadre unifié de l'Église. Le débat porte aujourd'hui sur le rythme et les acteurs de cette évolution remarquable – fut-elle brutale ou s'est-elle inscrite dans une longue durée ? Les enjeux de ce débat sont profondément ancrés dans l'actualité (racines chrétiennes de l'Europe, multiculturalisme et communautarisme…).

Adresse : 104 boulevard de la Duchesse-Anne, 35700 Rennes. Horaire : 18 h 30.

« Rien de plus moderne que Dieu »

Lyon (69)
21 septembre 2009

Université catholique de Lyon

Rémi Brague prononcera la conférence de rentrée de la faculté de théologie de l'UCL. Professeur à l'université Paris-1 – Panthéon-Sorbonne et à la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich, il est notamment l'auteur de *Du Dieu des chrétiens et d'un ou deux autres* (Flammarion, 2008).

Adresse : 25 rue du Plat, 69002 Lyon, salle Jean-Paul II. Horaire : 18 heures. Entrée libre. Autres renseignements : 04 72 32 50 23.

« Ils s'exposent »

Paris (75)
Du 2 au 11 octobre 2009

Fondation d'Auteuil

Entre 2005 et 2008, une cinquantaine d'élèves de la Fondation d'Auteuil ont participé chaque semaine à un atelier d'art animé par deux artistes-peintres : Sylvie Berrod et Ernesto Mora. L'objectif était d'encourager ces jeunes en grande difficulté sociale, familiale, affective à s'exprimer librement à travers la création plastique, *via* l'art abstrait et sur des supports en bois de format identique. Le résultat, ce sont des œuvres très personnelles fondées sur une utilisation audacieuse des couleurs et des matières. À découvrir.

Adresse : 40 rue Jean-de-La-Fontaine, 75016 Paris. Tél. : 01 44 14 75 75.

Salon Studyrama des formations et carrières internationales

Paris (75)
17 octobre 2009

Cité internationale universitaire

La Cité internationale universitaire où se côtoient 10 000 étudiants de 130 nationalités différentes est le lieu idéal pour accueillir ce salon. Élèves de terminale, étudiants de bac à bac + 5, étudiants étrangers souhaitant s'orienter vers un cursus international, mais aussi jeunes diplômés et salariés projetant de donner une dimension internationale à leur carrière y trouveront deux espaces. Le premier, consacré aux formations, mettra particulièrement en avant les cursus masters et MBA. Le second, baptisé « Mobilité internationale /Vivre à l'étranger », affichera notamment des offres d'emploi et de stage. Seront également présents : l'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (Afij) et plusieurs organismes de séjours linguistiques.

Pour recevoir une invitation gratuite : www.studyrama.com (rubrique « Salons »).

Kidexpo

Paris (75)
Du 16 au 18 octobre 2009

Paris Expo-Porte de Versailles

Kidexpo, c'est 11 espaces thématiques sur l'éducation, le sport, les loisirs et les vacances pour les 4-14 ans. Les adultes y font le plein d'idées tandis que les enfants s'amusent dans une trentaine d'ateliers ludiques et pédagogiques. À noter, par exemple : un concours de déguisements (princesse pour les filles et super-héros pour les garçons), organisé tous les jours par le groupe César. Les organisateurs invitent 300 classes, du CP à la 5e, à se rendre gratuitement à ce salon, le vendredi 16 octobre. De plus, l'entrée est gratuite, pendant les trois jours, pour les enseignants et leurs enfants.

Pour inscrire une classe, il suffit d'en faire la demande par mail à : accueil-des-scolaires@continentalexpo.com - Internet : www.kidexpo.fr

Journée mondiale du refus de la misère

22e édition
17 octobre 2009

Partout

Cette Journée 2009 sera centrée sur les enfants en l'honneur du 20e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) et mettra en avant les actions, telles les bibliothèques de rue, qui permettent de tisser des liens au quotidien. Les quartiers de nos villes vivront au rythme des repas partagés, des jeux mêlant les générations. Mais aussi des débats autour de questions liées à l'enfance : place des familles très pauvres dans l'école, placement des enfants…

Internet : www.oct17.org (rubrique « Événements »).

Retraite 18-30 ans

Ile de Saint-Honorat (06)
Du 26 octobre au 2 novembre 2009

Abbaye de Lérins

L'Abbaye de Lérins poursuit sa rencontre avec les jeunes ! Outre les sessions proposées avec la communauté Fondacio (retraites-révisions, retraites-chantiers etc.), les moines ont prévu cette année différents temps forts. Une occasion unique de vivre une expérience spirituelle proche de la communauté, dans le charisme cistercien : lecture de la parole de Dieu, liturgie, travail manuel, vie fraternelle. À noter, pour ce premier trimestre, une session programmée pendant les vacances de la Toussaint (*cf.* date ci-dessus) sur le thème « l'Évangile des Béatitudes. »

Renseignements et inscriptions : Frère Gilles, Abbaye Notre-Dame-de-Lérins, BP 157 - 06406 Cannes-Cedex. Tél. : 04 92 99 54 05. Fax : 04 92 99 54 01. E-mail : info@abbayedelerins.com



Class Open

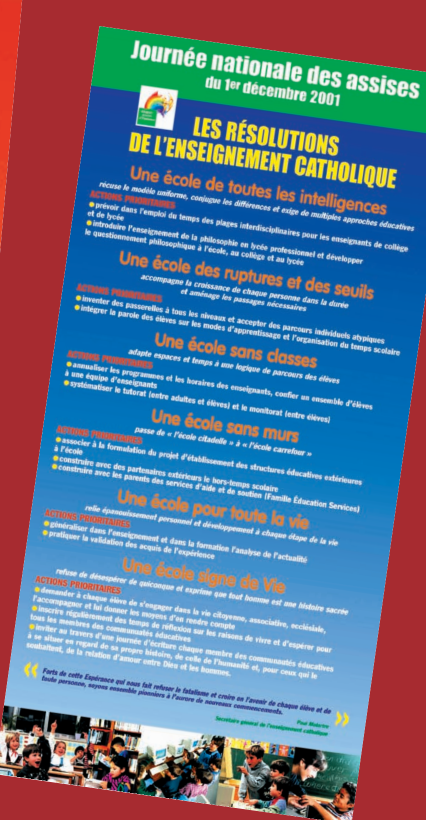
Séjours de ski ou de surf, séjours artistiques, séjours pour jeunes différents, séjours linguistiques, séjour « Fraternité sans frontières » au Sénégal… Mais aussi classes transplantées et escapades culturelles (à Venise, en Andalousie…). Le calendrier 2009-2010 de Class Open, *« partenaire associé privilégié de l'enseignement catholique »*, est en ligne.

Adresse : www.classopen.fr



Un temps de résolutions,
un temps d'engagements,
un temps de regard
pour aider
chaque élève
à grandir.

Journée nationale des assises
du 4 décembre 2004
LES ENGAGEMENTS NATIONAUX
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole
Risquer la différence
Risquer l'inattendu de la Personne



3 affiches
pour rendre compte
de la démarche des assises.

Commandez-les dès maintenant !

AFFICHES ASSISES — 12 € les 2 affiches (frais de port compris) ; 15 € le lot des 3 affiches (frais de port compris)

120 cm x 60 cm — 25 € les 5 affiches (au choix) (frais de port compris) ; 45 € les 10 affiches (au choix) (frais de port compris)

Nom / Établissement : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Souhaite recevoir : .... exemplaires. Ci-joint la somme de : .... € à l'ordre de *SGEC*

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79


Un dossier
détachable
Enseignement catholique actualités
N° 332, août-septembre 2009, 4,50 €
Développer le durable
Portrait
Actualités
Initiatives
Réflexion
Culture
DOSSIER
DÉVELOPPER LE DURABLE
Abonnez-vous !
Les hors-série sont inclus dans l'abonnement